Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14106 — 5 F — MARDI 5 JUIN 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un sommet d'attente

PAS de résultats spectaculaires, mais du spectacle quand même : le sommet soviéto-américain de Washington – le septième auquel participe M. Gorbatchev et le deuxième de la présidence Bush – aura tenu les promesses, modestes il est vrai, que faisaient à son sujet ses protagonistes.

Le président américain voulait maintenir avec son homologue soviétique, malgré les difficultés dans lesquelles se débat ce dernier, la qualité et l'intensité des échanges que son prédécesseur Ronald Reagan avait su nouer, après ses premières philippiques contre « l'empire du mal », avec l'homme de la perestroïka. Il y est parvenu au prix de sérieuses concessions, en partie dans les négociations de désarmement, mais plus encore à propos de la petite Lituanie, apparemment condamnée à subir dans l'indifférence occidentale la rigueur d'un blocus dont rien dans les propos de M. Gorbatchev n'indique la levée prochaine.

EST-CE suffisant pour affirmer, comme l'a fait le numéro un soviétique, qu'on est entré dans une « nouvelle ère de coopération » entre les deux superpuissances ? Si la formule était justifiée au lendemain du sommet de Malte en décembre dernier, et même dès la rencontre de Reykjavik en 1986, il est moins sûr qu'elle le soit aujourd'hui.

D'abord parce que l'avenir dépendra moins à cet égard des intentions de la Maison Blanche ou du Kremlin que de réalités largement imprévisibles. Ensuite parce que les Deux Grands ne sont plus tout à fait ce qu'ils étaient. Tandis que l'URSS est condamnée à « gérer » pour de nombreuses années encore la crise de son système et l'éclatement de son empire, les Etats-Unis sont moins les chefs de file d'un « bloc » occidental que les porte-parole un peu plus éminents d'une alliance qui reste à redéfinir. L'Europe n'est plus un objet, mais un sujet à part entière des relations internationales, au point que l'idée n'est venue à personne, cette fois, que Moscou et Washington allaient s'entendre sur son dos.

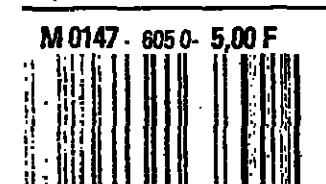
DE même les négociations sur les armes stratégiques, autrefois pièce de résistance de tous les sommets soviéto-américains, ont perdu de leur importance, ne serait-ce que parce qu'une guerre nucléaire est devenue moins crédible que jamais. Et le dossier plus « politique » des forces conventionnelles en Europe échappe beaucoup plus qu'auparavant aux deux super-puissances : que penser par exemple des menaces de M. Gorbatchev de « revenir en arrière » et de revoir ses positions dans la négociation de Vienne, dès lors que ses troupes sont déjà indésirables en Tchécoslovaquie et en Hongrie et le seront sous peu en RDA et en Pologne ?

En réalité, la « percée » dans les relations Est-Ouest a désormais eu lieu, et il reste à en digérer les effets. Le sommet de Washington aura plutôt été un sommet d'attente, avant d'autres percées ou rebondissements.

Lire nos informations pages 4 et 5

■ « Le président soviétique se tire à son avantage d'un sommet peu productif », par JAN KRAUZE. ■ Une moisson d'accords et de déclarations. ■ « La menace de suspendre l'immigration des juifs soviétiques : plus de surprise que d'inquiétude en Israël », par ALAIN FRACHON. ■ « Le séjour en Californie : pour la première fois depuis Khrouchtchev », par JEAN-PIERRE LANGELLIER.

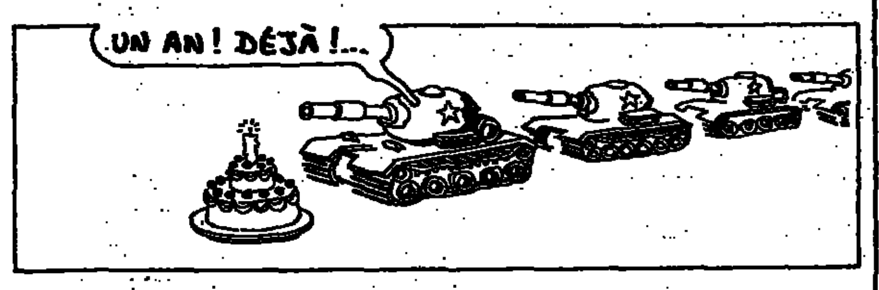
M 0147 - 605 0 - 5,00 F



Le premier anniversaire du massacre de Tiananmen

Les étudiants de Pékin ont bravé un imposant dispositif policier

Interdictions et mesures d'intimidation n'ont pas empêché des étudiants de manifester, dimanche 3 juin, sur le campus de l'université de Pékin, pour célébrer le premier anniversaire du massacre de la place Tiananmen. La place elle-même était interdite au public. Deux Chinois y ont été arrêtés. Une douzaine de journalistes étrangers ont été interpellés ou victimes de brutalités. A travers le monde, en particulier à Hongkong, des manifestations ont montré que le combat des Chinois pour la démocratie n'avait pas été oublié.





Lire page 3 l'article de FRANCIS DERON

Un rapport de M. Hollande remis à M. Bérégovoy

Des réformes fiscales sont proposées pour réduire les inégalités sociales

Un pré-rapport sur la fiscalité du patrimoine rédigé par M. François Hollande, député socialiste de la Corrèze, a été remis à M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. Rédigé dans le souci de réduire les inégalités sociales, il sera rendu public vers la mi-juin. Ce document ne propose aucun bouleversement d'envergure. Le pré-rapport Hollande préconise néanmoins des modifications sur les droits de succession, l'impôt de solidarité sur la fortune, les plus-values et les droits de mutation à titre onéreux.

La fiscalité ne peut pas à elle seule corriger les inégalités sociales en France. L'enquête menée depuis l'automne dernier par M. François Hollande, député socialiste de la Corrèze, aboutit à un constat de bon sens mais n'en propose pas moins diverses modifications de notre système fiscal : allégement des droits de succession pour les petits héritages, léger alourdissement pour les plus gros ; réforme à terme de l'impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.), avec notamment la taxation à un taux très bas – de l'ordre de 0,2 % – de l'outil de travail ; alourdissement de l'imposition des plus values mobilières réalisées par les particuliers de même que celles réalisées – à long terme – par les entreprises sur valeurs financières et immeubles.

En revanche la fiscalité des mutations à titre onéreux serait beaucoup allégée (ventes d'immeubles, mutations de fonds de commerce ...) pour aligner notre régime fiscal sur les pratiques européennes. Une idée nouvelle est avancée : favoriser au sein de l'entreprise la constitution d'une épargne défiscalisée qui permettrait aux héritiers lors de la succession de payer les droits dus à l'Etat sans avoir à vendre la firme.

Les propositions de la mission Hollande vont faire l'objet d'études et de discussions au sein du gouvernement. Peut-être aussi entre le gouvernement et le parti socialiste puisque les récentes déclarations du président de la République sur l'argent qu'on peut gagner en dormant, et sur les plus-values spéculatives ont relancé - au niveau politique - le débat sur la nécessité d'utiliser la fiscalité pour corriger les inégalités sociales.

Un débat auquel le congrès de Rennes avait semblé mettre fin.

Lire nos informations page 15

Haro sur le PC tchécoslovaque

Vingt-deux formations briguent les suffrages pour les premières élections libres depuis quarante-deux ans

Le Parti communiste est seul contre toutes

PRAGUE

de notre envoyé spécial

La bombe artisanale qui a explosé samedi 2 juin au soir sur la place du Vieux Marché à Prague, faisant une vingtaine de blessés – dont une touriste allemande grièvement atteinte – est un événement atypique de l'ambiance plutôt détendue et bon enfant qui caractérise ces premières élections libres depuis quarante-deux ans en Tchécoslovaquie. Non revendiqué, l'attentat a cependant profondément ému le gouvernement et la population : *« On cherche à nous déstabiliser »*, a déclaré M. Andres Samel, vice-ministre de l'intérieur, et le président de la République, M. Vaclav Havel, a affirmé : *« Nous ne nous laisserons pas intimider »*.

En dépit des passions que mobilise cette campagne pour les *Swobodne Volby* (élections libres) des 8 et 9 juin réclamées sur l'air des lampions par les manifestants de novembre, on ne perçoit aucun des signes annonciateurs d'une quelconque escalade de la violence politique. Les murs de la capitale sont recouverts d'affiches, dont la plupart des vingt-deux formations politiques en lice ne semblent pas manquer. Peu d'entre elles sont déchirées ou recouvertes.

Sur la place Venceslas, les estrades du Forum civique jouxtent celles des chrétiens démocrates, des socialistes ou des sociaux-démocrates dans une cohabitation plutôt harmonieuse. Chacune offre tour à tour aux nombreux badauds un programme mêlant musique et discours : guitare et chansons *« à texte »* pour le Forum civique, fanfare et majorettes chez les socialistes, écran vidéo géant prêté aux sociaux-démocrates par le parti frère autrichien.

Peu variées dans leurs programmes (où l'on retrouve les mêmes mots-clefs : liberté, économie de marché, Europe, etc.), les formations politiques tentent de marquer leur différence en créant leur propre style.

Toutes n'ont pas la chance de disposer d'une locomotive connue du grand public comme le Forum civique avec son président de la République adulé des foules ou comme les démocrates-chrétiens (KDU), qui se sont annexés Jean Paul II comme figure de proue. Les autres se trouvent de grands ancêtres dans les personnalités de la première république tchécoslovaque comme Edouard Benès, la victime du « coup de Prague » de 1948 grâce auquel le Parti socialiste veut faire oublier sa longue route commune avec les communistes. D'autres encore font valoir, comme le Parti social-démocrate, leurs bonnes relations avec des partis frères en Occident.

Tout le monde se retrouve pourtant pour se livrer au principal jeu politique de la campagne : les dénonciations sous toutes les formes et par tous les moyens possibles du Parti communiste, ce KSC dont les initiales en lettres dégoulinantes de sang sont inscrites sur un badge qui fait fureur. Primaire, secondaire, ironique ou sérieux, l'anticommunisme se décline sur tous les tons dans les rues de Prague, qui joue ainsi à se faire peur avec le grand méchant loup rouge.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 5

La crise de la société politique

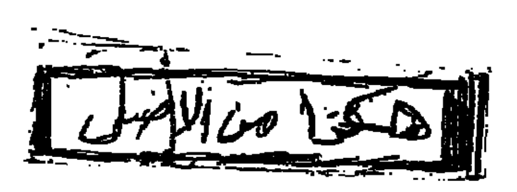
Les imperfections de la démocratie française mettent en cause les dirigeants mais aussi les dirigés

par Alain Duhamel

La profanation de Carpentras est d'abord un crime mais c'est aussi un signe : au-delà de l'horreur qu'elle suscite, elle interroge les Français sur la *dérive de leur société*. Derrière l'aberration nauséabonde du geste d'un quarteron de fanatiques ou de psychopathes, il existe en effet un climat et un environnement. L'exceptionnelle émotion soulevée par une transgression barbare, la solidarité éclatante manifestée vis-à-vis de la communauté juive n'empêche pas un malaise d'affleurer, un trouble de se percevoir, une inquiétude de gagner. L'atmosphère d'intolérance et de xénophobie, d'irrationalité et d'anxiété fabrique de l'antisémitisme, archétype de l'agression primitive. Plus généralement la violence raciste, l'ascension de l'extrême droite, la peur de l'inconnu, la haine de l'autre, l'exploitation médiatique du refoulé confirment cruellement la crise de la société politique. L'après-Carpentras joue le rôle d'un miroir sans tain devant lequel se découvre maintenant toute une pathologie. Depuis des mois, le personnel dirigeant est mis sur la sellette : il est pourtant bien loin d'être seul en cause. La crise qui émerge concerne la société tout entière, dirigeants et dirigés, *gouvernants et gouvernés*. Il ne s'agit pas uniquement de quelque dix mille personnes, pouvoirs et contre-pouvoirs, majorité et oppositions qui exercent une autorité ou une influence. Elles sont certes concernées au premier chef et exposées *au premier rang*. Mais lorsqu'un tiers des Français – en chiffres ronds – s'avouent sensibles aux thèmes du Front national sur l'immigration ou sur l'insécurité, quand 15 % des personnes interrogées proclament leur intention de voter pour le parti de Jean-Marie Le Pen, lorsque le scepticisme gagne, que l'avenir effraie, que les affaires publiques ennuient, que l'Europe apparaît tantôt trop proche et tantôt trop abstraite, que le désengagement général s'accentue, alors il y a bien une maladie politique contagieuse qui menace le corps social dans son ensemble.

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Gouvernement

L'Etat attend une réforme

par Bruno Rémond

LA nature et les modalités des missions confiées à l'Etat ont subi, ces dernières années, une profonde mutation. Les causes en sont multiples : accentuation de la crise économique et restructuration des secteurs productifs ; diminution du poids des prélèvements fiscaux ; décentralisation territoriale de compétences publiques et des ressources qui y sont attachées ; accroissement du rôle de la Commission de Bruxelles ; modification des comportements ou des attentes des citoyens comme des agents économiques à l'égard de la puissance publique. Et, pourtant, l'architecture administrative de l'Etat ne semble pas avoir enregistré cette mutation. Maintenues dans leur structure, les administrations continuent trop souvent à penser et à agir comme si presque rien n'avait changé.

Aucune réflexion n'a été conduite pour savoir s'il était possible, face au triple système d'administration – européenne, étatique et territoriale – qui se met en place, d'arriver à une solution satisfaisante. La conception même du découpage des différents départements ministériels ne permet pas à l'Etat, dont ils constituent les éléments essentiels, de répondre de manière coordonnée, rapide et efficace à la réalité des besoins.

Six pistes de travail

Réformer l'Etat, ou plus modestement sa structure et son fonctionnement, s'impose. Six orientations majeures pourraient être favorisées.

1. *Repenser la composition du gouvernement et revoir l'articulation entre les ministères.* Il importe de créer des structures ministérielles aptes à prendre en charge, dès leur définition, un problème ou une politique dans son ensemble, qu'il s'agisse de l'économie, de la formation, de la recherche et des nouvelles technologies, ou de l'emploi... Ne faudrait-il pas créer un ministère de l'économie en examinant la possibilité d'y intégrer partiellement ou totalement les actuels départements ministériels de l'industrie ou de l'agriculture ? Ne faudrait-il pas constituer une structure chargée des relations entre l'Etat et les collectivités territoriales ? Ne faudrait-il pas concevoir une politique globale de formation, en faisant participer, de manière coordonnée et harmonieuse, à une mission majeure les universités, l'éducation nationale, les collèges et les lycées privés, les centres de formation d'apprentis, la formation professionnelle pour adultes et les entreprises qui développent la formation en alternance ?

2. *Diminuer et resserrer le nombre et la structure de directions d'administration centrale.* Cela ne consiste pas seulement à diminuer régulièrement les effectifs des différents ministères, loi de finances après loi de finances. Il faut engager au préalable une réflexion d'ensemble sur le pourquoi et le comment du rôle de l'Etat au niveau central, en liaison avec la structure fonctionnelle et la manière politique dont Bruxelles conçoit et gère les actions considérées.

3. *Approfondir le mouvement de déconcentration.* Aussi paradoxal que cela puisse paraître, réussir cette déconcentration est encore plus important à une époque de décentralisation et d'approfondissement européen qu'au moment où l'Etat était encore très fortement centralisé. Sinon, un déséquilibre structurel, déjà perceptible, affectera les institutions françaises : face à un président de conseil régional ou général, fortement enraciné sur son territoire et disposant de moyens humains et financiers confortables, le préfet se trouvera en porte-à-faux. Pour permettre la définition comme la réalisation de politiques publiques cohérentes, comme pour éviter l'émergence de baronnies ou de féodalités locales, l'Etat doit être fort au niveau territorial. Il faudrait modifier la structure des services départementaux et régionaux, doter le préfet de région de services d'études qu'il n'a pas ou qu'il n'a plus. En allant plus loin, pourquoi ne pas envisager de confier au préfet les moyens techniques et financiers lui permettant d'agir sur l'ensemble des secteurs de compétence étatique avec la même marge de manœuvre – choix des actions, affectation des crédits, redéploiement des politiques – que celle dont disposent les présidents de conseil régional ou de conseil général ?

4. *Revoir les trois lois relatives à la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales.* Il faut aboutir à une définition claire, au niveau territorial retenu, de chacune des politiques publiques, à la disparition des financements croisés et des doublons et à la mise en place de structures administratives cohérentes dans leur mission, leur organisation, leurs moyens et leur position face au citoyen ou à l'usager.

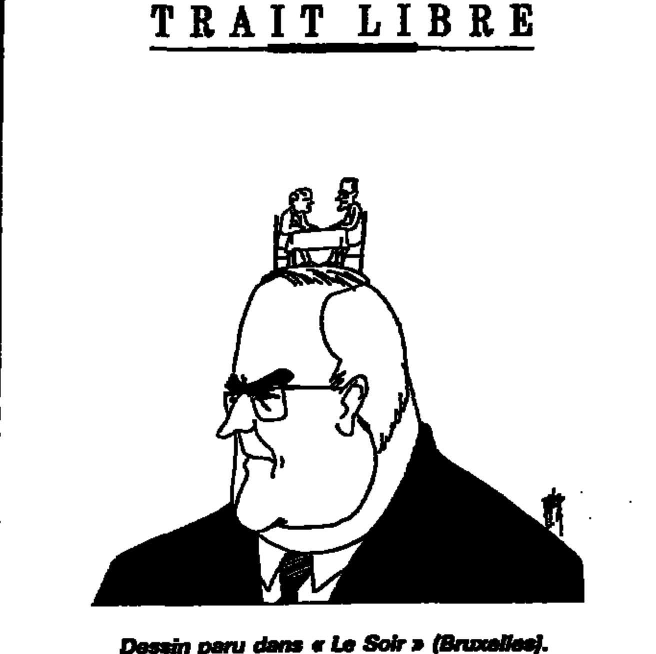
5. *Modifier les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales.* Trois points devraient être examinés en priorité : la discordance entre la croissance fiscale continue des collectivités locales et la volonté de diminution de la fiscalité nationale ; l'étrangeté de la situation actuelle dans laquelle les collectivités locales fixent le taux et le produit de la taxe professionnelle alors que l'Etat en prend à sa charge 25 % ; et le manque de responsabilité lié au fait que trop de collectivités locales dépendent financièrement pour des montants trop importants des ressources globales ou des subventions que l'Etat leur verse.

6. *S'interroger sur le type de haut fonctionnaire à former.* Faut-il pérenniser les modèles anciens, en les modifiant seulement à la marge et en tenant compte des modes ? L'Ecole nationale d'administration ne devrait-elle pas aussi former ceux qui occuperont des postes d'importance à Bruxelles ou dans les collectivités territoriales ? Comment la fonction publique, au niveau central, de l'Etat comme dans les services extérieurs, doit-elle être conçue et organisée ?

Réformer l'Etat, c'est tirer les conséquences des mutations enregistrées jusqu'aux dernières ramifications de l'ordre administratif, afin de retrouver une logique institutionnelle et une cohérence fonctionnelle. L'objectif devrait être d'améliorer par une efficacité supérieure, à un coût presque identique, les services rendus à la population.

▶ Bruno Rémond est conseiller référendaire à la Cour des comptes.

TRAIT LIBRE



Dessin paru dans « Le Soir » (Bruxelles).

France

Les grandes consciences

par Alain Ravennes

AH ! que la France est belle, au miroir de la place de la Bastille et à celui des étranges lucarnes, qui n'ont jamais mieux mérité ce sobriquet.

Quelques détraqués abjects, manœuvrés ou non, profanent le cimetière et les morts juifs de Carpentras. Et les voici toutes dans la rue, les grandes et belles consciences, le visage solennel et quasi héroïque, Georges Marchais, grand ami des juifs devant l'Eternel, sauf quand ils étaient soviétiques, mais aussi, tout juste revenus de leur cuisine, les chefs des courants ABCL du congrès de Rennes, mais encore le trio Chirac-Pasqua-Juppé, trois belles têtes d'humanistes en vérité. Un frisson passe : le chef de l'Etat vient chercher dans le silence de la foule l'hommage que ne lui rend plus le bruissement des sondages. Harlem Désir est là, bien sûr, Monseigneur des « potes » et chouchou du show-biz, et Kouchner et B.H.L., tous ceux-là qui appuient leur notoriété et l'envol de leurs droits d'auteur sur l'inépuisable fonds de commerce de la misère humaine. Il y a bien des drapeaux, mais ils sont étrangers. Non, cette fois-ci, ce ne sont pas ceux de l'Iran, mais d'Israël. Quelques personnes sensées et dignes, telle Simone Veil, tentent de raisonner ces nationalistes déplacés et de s'opposer à des débuts de saccage : elles manquent finir écharpées.

Des Français abandonnés

A la télévision, nuit et jour, des hommes charmants vantent à tout bout de champ la noblesse et les délices d'une société « multiculturelle » et montrent sévèrement du doigt tous ceux qui ne pensent pas ou ne ressentent pas de même. De toute façon, ces exquis « animateurs » touchent leur quatre, six ou dix « briques » par mois et ne risquent pas, là où ils perchent et comme ils vivent, d'être jamais importunés par cette « France métisse » dont ils ne se lassent pas d'exalter les charmes.

Pendant ce temps, de très nombreux Français qui vivent avec cinq ou sept mille « balles » (que de malentendus entre les « balles » et les « briques »...), c'est-à-dire qui vivent mal ou pas, qui ne dînent pas chez Lipp ni au Vaudeville, qui souffrent d'une promiscuité où ils jouent, plus souvent qu'à leur tour, le rôle du menacé, de la personne en trop, pour ne pas dire de l'« exclu », ces Français ne comprennent plus rien aux images qu'on leur impose, aux propos dont on les abreuve. L'on disserte volontiers sur le divorce entre le peuple et la « classe politique », entre le peuple et la caste médiatique : en voici une cause et pas la moindre. Tous ces Français éprouvent le sentiment de se trouver dépossédés de tout et d'eux-mêmes et d'être, en dépit de l'aumône publique du RMI, tout à fait abandonnés et infiniment méprisés. Qu'ils manifestent leur chagrin en votant pour un parti qui l'accueille et le flatte et les voici tout uniment qualifiés de salauds, tout justes bons, une fois de plus, à rentrer la tête et à courber l'échine.

« La patrie, disait Jaurès, est le bien de ceux qui n'ont rien. » Aujourd'hui, les pauvres ne sont plus que des pauvres : ils n'ont strictement rien.

S'il avait le temps de se distraire, le populo, que l'on baptise si aisément « franchouillards, (que voulez-vous, il joue à a belote, à la pétanque, il boit du pastis, il ne va pas à l'Opéra-Bastille et s'endort avant « Océaniques ») le populo donc se divertirait fort de voir tant de beaux esprits qui, hier encore, trouvaient toutes les justifications ou toutes les excuses au « totalitarisme » dit de gauche faire assaut d'anticommunisme et de néolibéralisme, de remarquer qu'ils sont accueillis non par les lazzis mérités, mais par un surcroît d'ovations indû, ou d'entendre des chanteurs quasi ignares, mais tout à fait millionnaires, leur désigner hautement le droit chemin, ou encore d'assister, par un trou de serrure, à ces dîners dont les convives dégustent, outre l'excellence des mets, leur « *incontournable consensus* » sur les droits de l'homme et leur pitié pour les affamés. Les grandes consciences, encore et toujours. La bonne conscience qui est sans doute, de tous les états de la conscience, le pire. *« Ils ont les mains propres,* jetait encore Péguy, *mais ils n'ont pas de mains ! »* J'ajouterai : ils ont le cœur propre, mais ils n'ont pas de cœur.

L'on dira, c'est couru, que ces lignes font le jeu de M. Le Pen et aussi, pourquoi pas ? du défunt Ceausescu. N'importe ! *Par temps d'imposture, la réprobation est plus flatteuse que l'éloge.*

▶ Alain Ravennes est écrivain.

AU COURRIER DU Monde

L'indispensable quotient familial

Ancien contribuable suédois, connaissant donc bien le système du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), *j'ai été abasourdi* par l'article paru à ce sujet dans *le Monde* du 24 mai.

Le prélèvement à la source ne peut supprimer l'obligation de déclaration, même *« dans les cas les plus simples »*, pas plus d'ailleurs que la mensualisation. Car une proportion importante des contribuables, même modestes, ont plusieurs sources de revenus, sous forme de salaires ou non, et l'Etat ne peut le savoir *a priori*.

Par ailleurs, en mettant en question le quotient familial, les auteurs ignorent – ou feignent d'ignorer – que celui-ci a été instauré pour des raisons essentiellement natalistes, et qu'il tient compte du fait qu'un « enfant de riches » coûte forcément plus cher qu'un « enfant de pauvres », en valeur absolue. Que font-ils ensuite du cas des étudiants majeurs, soutenus par leurs parents, des handicapés, des vieux recueillis au foyer ?

Il y a plus grave encore : à partir du moment où l'on supprime le quotient familial, il devient nécessaire de prévoir la taxation séparée de chacun des membres du foyer (comme les Suédois ont dû s'y résoudre), faute de quoi plus personne ne veut vivre en ménage !

Cette taxation séparée ne pénalise pas les couples, fiscalement parlant, mais ne les incite pas à vivre ensemble. Et quand on constate qu'en France les veuves résident seules pour éviter de perdre la pension de réversion de leur mari, l'on voit le poids social des perspectives « budgétaires » immédiates des particuliers. Enfin, la suppression du quotient familial entraîne obligatoirement – comme en Suède – le versement dès le premier enfant de très fortes allocations familiales nettes d'impôt d'un montant pas tellement éloigné du plafonnement actuel de l'avantage résultant du quotient : on « simplifie » d'un côté, mais on complique de l'autre.

MICHEL LEMANT
Paris

M. Carignon et la Cour de cassation

Le Monde du 22 mai a publié un article sous le titre *« M. Carignon a été « blanchi » par la Cour de cassation, mais d'autres informations pourraient être ouvertes ».* L'expression utilisée tend à assimiler la personne visée aux divers hommes politiques qui ont été « blanchis » dans des conditions, qui ont profondément heurté l'opinion publique, soit par l'amnistie, soit par la prescription. Cet amalgame est intolérable dans la mesure où la Cour de cassation s'est bornée à constater qu'en ce qui concernait *M.* Carignon celui-ci n'était pas une personne susceptible d'être *inculpée*.

Par ailleurs, en citant l'entrevue du maire de Grenoble avec la président de la République, dans le même article, on cherche à mêler la plus haute autorité de l'Etat à des problèmes qui ne sont évidemment ni de son rôle ni de son niveau.

PIERRE GASCON
premier adjoint au maire de Grenoble

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

Au sommaire du « Monde de l'éducation » de juin

Les villes redécouvrent leur école

Ce n'est pas d'hier que les communes ont l'obligation de créer et d'entretenir des écoles. Et nul ne conteste qu'elles se sont bien acquittées de ce devoir. Avec les années 80, pourtant, une perception est née : aucune ville ne saurait désormais se désintéresser de la réussite scolaire de ses enfants. N'est-ce pas le réflexe normal des citoyens, en effet, de se tourner vers les élus, afin qu'ils proposent des remèdes aux maux corollaires de l'échec scolaire : le chômage, et, parfois, la délinquance... ?

Beaucoup de maires ont ainsi entrepris de se lancer dans la « bataille pour la lecture », ou de mettre en place les moyens d'un « tutorat » pour les enfants en danger de perdre pied dès le primaire. Mais les élus font, dès lors, irruption sur le terrain des enseignants – ce qui provoque des grincements de dents, a observé Christine Garin, auteur de l'enquête que publie le *Monde de l'éducation* de juin.

Et comme les villes s'investissent désormais volontiers dans l'enseignement supérieur également, les élus se doivent, à présent, d'avoir une vision globale. *le Monde de l'éducation* a ainsi interviewé quatre personnalités nationales : Jacques Chirac, Pierre Mauroy, Michel Noir et Catherine Trautmann – maires respectivement de Paris, Lille, Lyon et Strasbourg – sur leur conception d'une politique scolaire municipale.

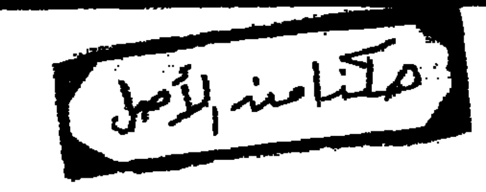
Egalement au sommaire de juin :

– *Actualité :* un dossier sur « la future carte des universités ». « En attendant la bombe », qui pourrait éclater à la prochaine rentrée, les responsables préparent, pour juin à la Sorbonne, la réunion nationale « Université 2000 », au cours de laquelle devrait être préfiguré un plan à moyen terme de constructions.

– *Société :* « Ces mères qui travaillent ». Compromettent-elles les chances de leurs enfants ?

– *Evaluation :* les ENSI, vingt écoles nationales d'ingénieurs.

– Et nos rubriques. *Politique éducative :* où en sont les « lycées expérimentaux huit ans après » leur lancement ? ; « Dans l'enseignement technique : le BEP, et après ? » ; et une analyse de la trajectoire des « bacheliers pro ». *Guide :* « Les jeunes au péril du deux-roues » ; A Paris : des sorties, des spectacles ; Parents-enfants : « L'argent de poche des petits » ; Cinéma-théâtre ; Ecole, mode d'emploi : « Commission d'appel et d'affectation » dans le secondaire, etc.



ÉTRANGER

CHINE : l'anniversaire du massacre de la place Tiananmen

La bravade des étudiants de Pékin

PÉKIN

de notre correspondant

C'est bien plus qu'un peu de verre que des centaines d'étudiants et chercheurs de Beida, l'université de Pékin, ont brisé dans la soirée du dimanche 3 au lundi 4 juin, en un geste de dérision envers M. Deng Xiaoping, pour commémorer le premier anniversaire du « viol de Pékin ». Dans l'atmosphère répressive tendue, ils ont pulvérisé les illusions que pouvait entretenir le régime sur la possibilité de maintenir par la peur la paix idéologique armée.

A première vue, on aurait pu croire à un simple monôme . Audessus du mur bordant le flanc ouest du campus le plus prestigieux de Chine, dépassaient quelques *dizaines de têtes à lunettes* d'intellectuels. Des cris incohérents fusaient dans l'obscurité. Puis un *couplet de l'Internationale.* Des fenêtres jaillissaient alternativement des bouteilles et des journaux enflammés. Les bouteilles, pour l'homophonie avec *«Xiaoping»* (petite bouteille), le prénom du patriarche, détesté des intellectuels depuis qu'il a ordonné la répression de l'an dernier. Les feuilles de journaux, organes du mensonge officiel sur la gravité de cette répression, par allusion au papier-monnaie qu'on brûle symboliquement à la mémoire des morts.

Malgré l'interdit, Pékin se souvient. Cela saute aux yeux. Lundi, on relevait un nombre inhabituel de vêtements dénués de couleur, sur les cyclistes sillonnant la ville. Pourtant, la circulaire officielle était catégorique : pas de chemise blanche, la couleur traditionnelle du deuil. La capitale n'a pas le droit d'exprimer autrement l'horreur du souvenir, mais le régime n'a plus les moyens de lui imposer la normalité dont il rêve.

La protestation nocturne de Beida, berceau du soulèvement de l'an dernier, n'a duré de quelques heures. Il fut pratiquement impossible aux journalistes étrangers de soutirer à ses participants des déclarations politiques. *« Vous connaissez la situation, non ? »*, se borna à dire l'un. Un autre relevait que *« les armes des soldats sont bonnes mais elles sont au service du gouvernement. Pas de la Chine »*. A l'intérieur du campus, où quelques rares correspondants avaient pu pénétrer avant que les grilles ne soient fermées, des témoins disent avoir entendu un étudiant se faire acclamer pour avoir revendiqué l'élection au suffrage universel du Parlement, *« la restitution de la terre aux paysans qui la travaillent, et de leur outil de production aux ouvriers »*.

La stabilité, un voeu pieux

Plus symptomatique de l'incertitude politique qui refait surface, une escouade de policiers armés postée à l'extérieur du campus, face au dortoir où se tenait l'agitation, a décampé peu après le début de la protestation. Ce comportement rappelle celui de la police lors des premières manifestations de l'an dernier, lorsque, impuissante à freiner la montée du mouvement, elle préféra se retirer.

Ce n'est qu'une fois le calme revenu à l'intérieur du campus que les forces de sécurité, composées *de soldats en armes mais porteurs* d'uniformes de policiers, se livrèrent à un déploiement rappelant les journées de l'après-4 juin 1989. Tout le quartier fut bouclé. La ville entière parut en état de siège, avec des barrages de police à tous les carrefours. Comme la veille, des *photographes et cameramen étrangers* ont été molestés par les soldats. Certains ont été chassés de l'université à la pointe du fusil-mitrailleur.

L'éditorial du *Quotidien du peuple*, lundi, à propos de *« l'écrasement de la rébellion contre-révolutionnaire »* de 1989, s'est contenté d'appeler à *« la stabilité »*, comme par un voeu pieux, sans oser affirmer qu'elle règne. La démonstration de force a tourné dans la tête des Pékinois à une démonstration de faiblesse. Sinon, pourquoi le régime aurait-il jugé bon de fermer encore lundi la place Tiananmen, transformée en parking à autocars pour diverses célébrations servant de prétextes à empêcher la population de s'y rendre ?

Mais cette célébration ne se déroule même pas dans l'unanimité patriotique qu'aurait souhaitée son promoteur, le premier ministre Li Peng. La veille, un autre journal, le *China Daily*, avait relevé que si la Chine avait été humiliée par les puissances européennes au dix-neuvième siècle, c'est bien que la dynastie régnante des Mandchous *l'avait affaiblie par* sa corruption généralisée et son attitude *« arrogante et xénophobe »*. Un an après leur défaite devant une forme moderne d'obscurantisme, on dirait que les libéraux du régime chinois relèvent – encore que prudemment – la tête.

FRANCIS DERON

Solidarité à travers le monde

Des manifestations ont eu lieu dimanche 3 juin à travers le monde pour commémorer le premier anniversaire de l'écrasement du « Printemps de Pékin ». A Hongkong, environ *250 000 personnes* sont descendues dans la rue aux cris d' *« A bas Deng Xiaoping »*. En Australie, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, des manifestations ont été organisées dans plusieurs villes. Le président Bush n'a fait aucune déclaration, mais il est allé dîner en famille dans un restaurant chinois de Washington. A Rome, plusieurs députés radicaux ont défilé devant l'ambassade de Chine. Le chef de la diplomatie canadienne, M. Joe Clark, a appelé Pékin à *« mettre fin aux arrestations de dissidents »*. A Paris, un rassemblement a eu lieu sur l'esplanade des Droits de l'homme, au Trocadéro, tandis que sept étudiants – deux Français et cinq Chinois – observaient une grève de la faim devant l'ambassade de Chine. Lundi, plusieurs associations appelaient les Parisiens à déposer des fleurs blanches – couleur du deuil en Chine – devant l'ambassade. Enfin, le joueur de tennis sino-américain Michael Chang a déclaré à Paris que le « printemps de Pékin » lui avait donné *« plus de détermination. Quand je vois les images de ce qui s'est passé à Tiananmen, ça me fait mal »*.

« Il faut penser à très, très long terme », nous déclare un dissident

Exilé depuis neuf mois en France, où il dirige la revue *Chine démocratique* (*Minzhu Zhongguo*), M. Xu Xiaokang n'est pas de ceux qui idéalisent le «printemps de Pékin» au point d'en oublier les faiblesses. Dans le minuscule bureau qu'il occupe au fond d'une cour, entre un télécopieur et un ordinateur, celui qui se rendit célèbre, en 1988, avec sa série télévisée *L'Elégie du fleuve* (*Heshang*), qui remettait en cause tant d'idées reçues sur l'histoire de l'empire du Milieu, garde la tête froide. *« En analysant notre échec, nous autres intellectuels, devons reconnaître que nous n'étions pas assez préparés»*, estime-t-il, contredisant la thèse officielle du complot. Au contraire, ajoute-t-il, *« nous étions entre le pouvoir et les étudiants, essayant de servir d'intermédiaires. Notre situation était difficile, les étudiants n'acceptaient pas notre médiation, et les conservateurs nous prenaient pour les instigateurs, tandis que les réformistes comme Zhao Ziyang* (1) *tentaient, par notre intermédiaire, de faire entendre raison aux étudiants, de les amener à un compromis.*

» En regardant les choses froidement, on peut se demander si la grève de la faim des étudiants était indispensable, dit-il. *Moi, je pense qu'il fallait prêter la main à Zhao, éviter de le couler alors que Deng Xiaoping hésitait encore entre le compromis et la répression. Pour éviter que le PCC ne devienne déraisonnable, il nous fallait raison garder (...). Je ne veux pas accabler les étudiants qui se sont sacrifiés, mais si, au début ils étaient très lucides, après leurs premiers succès, ils ont perdu la notion de la peur, ils ont refusé de voir les concessions – même minimes – du pouvoir. Ils avaient perdu le sens de la mesure, du rapport des forces. »*

Coopérer avec les réformistes du parti

Toutefois, l'écrasement de ce mouvement non-violent qu'était le «printemps de Pékin» ne doit pas pousser à la violence, estime M. Xu. *« Ceux qui, à l'étranger, la préconisent n'ont aucun rapport avec la situation sur place,* déclare-t-il. *Ils vivent dans un pays libre et ne ressentent pas l'oppression qui persiste là-bas.»* M. Xu est *«contre les prophéties, et ceux qui disent que dans trois ou cinq ans la Chine va basculer». «Il est possible que Deng-Yang-Li* (2) *puissent être renversés,* note-t-il. *Mais cela ne veut pas dire que la Chine deviendra ipso facto démocratique. En Chine, il ne faut pas penser à court terme, mais à très, très long terme!»*

Pour parvenir à cette démocratie, qui suppose *« une presse indépendante, une classe moyenne importante, une population éduquée, une véritable opposition et une économie de marché »*, l'opposition qui s'organise à l'étranger doit jouer un rôle d'avant-garde, comme Sun Yat-sen à la fin de l'empire mandchou. Il faut aussi combiner les forces réformatrices tant dans le PCC qu'au dehors : *« En Tchécoslovaquie et en RDA, les dissidents étaient à l'extérieur du parti, en Roumanie à l'intérieur. Ceux qui sont en Chine pensent qu'il faut tenir compte du rapport des forces et coopérer avec les réformistes au sein du PCC, même si ces derniers sont actuellement réduits au silence. »*

Cette opposition, jointe aux revers économiques, mine le régime. *« Les paysans n'étaient pas concernés par le mouvement démocratique, mais ils le sont par la hausse des prix et l'inflation. Le principal problème de Li Peng, c'est l'économie. C'est pourquoi il compte sur le maintien par les Etats-Unis de la clause de la nation la plus favorisée, la reprise des crédits japonais et les investissements de Taïwan. Mais ce n'est qu'une transfusion de sang qui ne résout pas le problème politique. Dans la province du Fujian, où les Taïwanais investissent beaucoup, on dit comme boutade que c'est la reconquête de la Chine par le Kuomintang qui a commencé!»*

Voilà pourquoi Xu Xiaokang reste optimiste, et pourquoi il approuve la politique de sanctions économiques contre Pékin, puisqu'elle n'affecte, selon lui, que le régime . Mais, en même temps, cet homme de culture reconnaît que l'*« occidentalisation totale»* de son pays est irréaliste.

Propos recueillis
par PATRICE DE BEER

(1) Alors secrétaire général du PCC, limogé en juin dernier.

(2) Deng Xiaoping, le chef de l'Etat Yang Shangkun, et le premier ministre Li Peng.

AFRIQUE

Un entretien avec le secrétaire général de l'OUA

« Lier l'aide à des changements politiques serait contre-productif » nous déclare M. Salim Ahmed Salim

Même s'il lui est impossible de rester insensible aux *« immenses changements »* intervenus en Europe de l'Est, le continent noir rechigne à se laisser dicter sa conduite. En visite de travail à Paris, où il a rencontré le 1er juin M. Roland Dumas, le ministre des affaires étrangères, M. Salim Ahmed Salim, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a dénoncé, dans un entretien accordé au *Monde*, *« les prescriptions stéréotypées du monde extérieur »* en matière de démocratie.

Il est, à son avis, dangereux de brusquer les choses car les intéressés risquent d'y déceler une volonté de *« domination »* et, s'ils y sont contraints, de procéder à des réformes *« de manière purement artificielle »*. Aussi, pour M. Salim, *« lier l'aide à des changements politiques serait contre-productif »*. Nul doute qu'un *« besoin de démocratisation, de transparence, se fait aujourd'hui sentir en Afrique »*, concède-t-il. Ces changements ne se produiront pas en un jour, mais il faut les amorcer, qu'il s'agisse notamment du respect de la règle de droit, de la moralisation de la vie publique, du contrôle de l'action gouvernementale.

« Démocratie et développement vont de pair, souligne M. Salim. *L'un renforce l'autre. »* A son avis, *« si les pays africains veulent tirer profit au maximum des importantes ressources humaines dont ils disposent, il est nécessaire que les gens se sentent motivés et responsables »*. Il se dit convaincu que *« dans deux ou trois ans, le paysage politique aura changé »* sur le continent noir, que les autochtones seront *« mieux associés aux décisions qui les concernent »*, sans que la formule choisie soit identique ici ou là.

A cet égard, ce qui se passe à Prétoria ne laisse pas indifférent le secrétaire général de l'OUA. *« Une nouvelle ère s'est ouverte en Afrique du Sud*, dit-il. *Le président Frederik De Klerk a une approche du problème complètement différente de celle de ses prédécesseurs. »* A ses yeux, pourtant, *« les changements ne sont pas encore suffisants »*, ce qui justifie le maintien des sanctions internationales pour obtenir le démantèlement complet du système de l'apartheid et rend *« inconcevable »* le renoncement des mouvements nationalistes au principe de la lutte armée.

L'organisation panafricaine n'est pas en mesure de jouer en cette affaire un rôle de médiateur, car, affirme M. Salim, *« elle soutient naturellement dans les discussions en cours la position des mouvements de libération »*, ce qui n'interdit pas cependant d'encourager les contacts, de prêcher la modération. Le secrétaire général de l'OUA ne s'offusque pas que les pays occidentaux décernent un brevet de respectabilité au président De Klerk. *« Mais*, insiste-t-il, *il ne faut pas qu'ils aillent au-delà, qu'ils en fassent davantage »*, alors qu'entre Blancs et Noirs le processus de négociation est à peine amorcé.

JACQUES DE BARRIN

AFRIQUE DU SUD : en visite en Europe et aux Etats-Unis

M. Mandela va plaider pour le maintien des sanctions

A peine sorti de la clinique où il a passé une semaine après l'ablation d'un kyste à la vessie, M. Nelson Mandela, vice-président de l'ANC, s'est entretenu, samedi 2 juin, avec le président Frederik De Klerk, des progrès des négociations en cours, de la nécessité de mettre un terme à la violence qui fait rage dans le pays, particulièrement dans le Natal, de la récente tournée européenne du chef de l'Etat et du périple que lui-même a entrepris, lundi 4 mai, en Afrique, en Europe et aux Etats-Unis.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Fatigué, les traits tirés, M. Mandela a réuni, samedi, une conférence de presse au cours de laquelle il a réaffirmé qu'il demanderait à la communauté internationale de maintenir les sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud car, *« en dépit de ce que M. De Klerk a dit, jusqu'à présent, rien n'a été fait. Tous les piliers de l'apartheid sont toujours en place*, a-t-il estimé. *Je ne sais pas si la tournée européenne de M. De Klerk a été un succès. Ce que j'en sais c'est qu'il n'a rien rapporté en Afrique du Sud »*. Et l'on ne pourra prétendre que *« sa visite est un succès qu'après ma propre visite dans les pays où il est allé »*, a-t-il remarqué.

A propos de la prochaine abrogation de la loi sur la ségrégation raciale dans les lieux ouverts au public, le vice-président de l'ANC a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une revendication majeure. Le plus important, à ses yeux, *« le droit pour les Noirs à l'autodétermination, la fin des violences policières et des menaces que l'extrême droite fait peser sur le pays ainsi que les décisions gouvernementales qui mettraient fin aux affrontements dans le Natal »*. En considérant les choses sous cet angle, M. Mandela a conclu que l'abrogation annoncée *« est pour ainsi dire insignifiante »*. Quant à la fin de l'état d'urgence, évoquée maintenant avec insistance par la presse sud-africaine, M. Mandela espère que *« le gouvernement verra la nécessité de lever cette mesure »* qui est *« complètement inefficace »* puisqu' *« il y a aujourd'hui plus de violence que lorsqu'elle a été instaurée »*.

M. Mandela a reconnu que les *« activistes »* de l'ANC ou ceux qui se réclament de l'organisation manquaient parfois de discipline. *« La seule forme de violence que nous acceptons c'est la violence organisée en actions armées, parfaitement contrôlée où les cibles ont été soigneusement désignées »*, a-t-il expliqué, condamnant *a contrario* le gouvernement dont *« l'armée et la police fortes, efficaces et bien équipées sont incapables de mettre fin à la violence au Natal qui dure depuis plus de quatre ans »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ALGÉRIE

Mc Luhan au secours des censeurs

ALGER

de notre correspondant

Bien que désormais officiellement indépendante du pouvoir, la télévision a du mal à se débarrasser des vieilles habitudes partisanes. La manifestation organisée à Alger par les amis de M. Aït-Ahmed (*le Monde* du 2 juin) était ainsi, de l'avis de beaucoup, la plus importante de ces dernières semaines, mais la télévision n'en a pourtant pas diffusé une seule image.

Devant le tollé provoqué par ce silence, la direction de la télévision a finalement publié un communiqué où elle tente de s'expliquer. Texte laborieux où l'on apprend que soucieuse d' *« assurer son indépendance vis-à-vis de tous les partis politiques »*, elle a décidé, *« depuis l'ouverture officielle de la campagne électorale (...), de ne couvrir aucune activité partisane susceptible d'influer sur le scrutin ou d'influencer les électeurs »* ...

Le rédacteur de ce communiqué justifie, de manière savoureuse, un silence que n'a respecté ni la radio ni la presse écrite : *« La télévision n'est pas un média comme les autres*, écrit-il doctement. *Ses spécificités sonores et visuelles sont à ce jour l'objet d'études pluridisciplinaires à travers le monde entier. (...) Comme l'a souligné avec pertinence le sociologue canadien McLuhan, le même message peut avoir des effets très différents selon les médias qui en assurent la transmission. »*

Sans doute les manifestants de jeudi dernier auraient-ils préféré plus d'images et moins de *science. Mais ils auront eu la* consolation d'être censurés grâce à McLuhan, ce qui, tout compte fait, est bien plus prestigieux que d'être seulement victime des ciseaux d'Anastasie...

G. M.

EN BREF

□ **GABON : maintien du dispositif militaire français.** – La France va remplacer cent cinquante de ses hommes envoyés au Gabon la semaine dernière, au plus fort des émeutes antigouvernementales. Mais les effectifs maintenus sur place resteront les mêmes, a déclaré, samedi 2 juin, un porte-parole de l'armée française. *« Il s'agit d'une réorganisation du dispositif, il n'y a pas d'allègement car les effectifs seront toujours de six cents hommes à Libreville et de cinq cents à Port-Gentil »*, a dit le colonel Rémy Gaussèrea. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : au moins vingt-quatre morts dans l'inondation d'une mine.** – Au moins vingt-quatre personnes ont trouvé la mort par noyade, samedi 2 juin, dans la mine de zinc et de plomb de Kherzet Youcef, à Aïn-Azel, près de Sétif. *« Vingt-quatre à vingt-sept personnes »* se trouvaient à l'intérieur de la mine lorsque la catastrophe s'est produite à la suite d'un *« coup d'eau »* qui a provoqué une inondation subite du troisième niveau, situé à 320 mètres sous terre. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : un mort dans une embuscade en Casamance.** – Une personne a été tuée et huit autres blessées, jeudi 31 mai, dans une embuscade en Casamance. Plusieurs hommes armés ont tiré sur deux véhicules, dont une voiture de police, aux environs de Ziguinchor. Cet attentat, le sixième en six semaines, est attribué aux rebelles qui combattent pour l'indépendance de la Casamance. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

La fin des entretiens de Washington

Le président soviétique se tire à son avantage d'un sommet peu productif

Alors que M. Gorbatchev, ayant terminé à Camp David ses entretiens avec M. Bush, gagnait Minneapolis puis la Californie, où il devait notamment rencontrer le président sud-coréen, M. Roh Tae-woo, les résultats du sommet de Washington étaient favorablement commentés dans diverses capitales, y compris en Allemagne, malgré la persistance des divergences est-ouest sur le sujet.

Ainsi le chancelier Kohl s'est félicité dimanche soir de la reconnaissance par les deux présidents que le choix de l'alliance militaire d'une Allemagne unie devait être opéré par les Allemands, *« conformément aux résolutions de la CSCE et de la Charte des Nations unies »*, estimant que le sommet avait permis des *« progrès significatifs »* et donné le *« ferme espoir »* que les aspects intérieurs et extérieurs de l'unification allemande seraient réglés simultanément.

Pour M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, le sommet a été *« un grand succès, qui aura des effets positifs sur l'évolution de l'Europe et donc aussi pour l'union européenne et allemande »*. Enfin le premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière, a estimé qu'un *« nouveau concept de l'équilibre »* s'était dégagé, dans la mesure où *« on a cherché à ne plus seulement définir le concept de sécurité en termes militaires, c'est-à-dire qu'on ne se borne plus à compter les fusées »*. – (AFP.)

WASHINGTON

de notre correspondant

La journée à Camp David samedi, dont M. Bush attendait tant, après les entretiens officiels de Washington, a été, si l'on veut, un succès. On a vu le président américain et son hôte se promener joyeusement dans une voiturette pour golfeurs, M. Bush conduisant à l'aller, M. Gorbatchev au retour; on a vu leurs épouses se donner la main, et le Soviétique s'exercer à l'un des sports favoris de l'Américain – le lancer de fer à cheval. Et on a entendu, le lendemain, M. Gorbatchev célébrer *«la bonne relation humaine»* qu'il avait avec M. Bush, un thème déjà entonné la veille par les porte-parole américains.

Dans l'immédiat, cette coopération nouvelle semble avoir laissé en l'état les affaires du monde. Les problèmes dits *«régionaux»*, pratiquement passés sous silence pendant les deux journées d'entretiens à Washington, ont été discutés à Camp David. On a donc parlé du Proche-Orient, de l'Afghanistan, du Cambodge, de l'Angola, de l'Amérique centrale. Mais sans résultat apparents. Comme l'a expliqué le porte-parole américain, M. Fitzwater, les deux hommes ont désormais une meilleure compréhension des problèmes, *«mais on ne peut faire état d'aucune action, d'aucun changement politique»*.

De toutes ces questions régionales, une seule a été évoquée au cours de la conférence de presse donnée conjointement dimanche matin par les deux présidents, dans le cadre solennel de la Maison Blanche : le Proche-Orient. Mais moins que d'un effort commun pour débloquer le processus de paix, il s'est agi d'un avertissement de M. Gorbatchev à Israël, fermement prié de ne pas permettre l'installation de juifs soviétiques dans les territoires occupés, sous peine de voir se tarir le robinet de l'immigration : *«Ou bien, après cette rencontre* [soviéto-américaine], *il sera tenu compte de nos préoccupations en Israël (...), ou bien nous devrons envisager à nouveau la question des autorisations de sortie.»* (...) *«J'espère que* [les Israéliens] *tiendront compte de ce que les deux présidents leur recommandent fermement.»* . M. Bush n'a bien entendu pas repris à son compte en ces termes les propos de son hôte, mais il avait préalablement indiqué que les Etats-Unis désapprouvaient l'installation des immigrés juifs dans les territoires occupés.

Pour le reste, la conférence de presse a surtout apporté la confirmation que l'administration avait capitulé en rase campagne à propos de la Lituanie – sans doute parce qu'elle n'avait jamais eu grande envie de se battre. Plus question de faire de l'ouverture d'un dialogue avec la République balte la condition de l'octroi à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée, qui serait la cerise sur le gâteau du traité de commerce que les Etats-Unis viennent d'accepter de signer avec les Soviétiques. *«Le lien* (linkage), a répété trois fois M. Bush, *est avec le vote de la loi sur l'émigration»* (par le Soviet suprême). Et c'est, très clairement, le seul *«lien»*, la seule condition.

M. Bush, qui arborait un air morose pendant une bonne partie de la conférence de presse, a reconnu par ailleurs qu'il n'avait reçu *«aucune assurance»* de son interlocuteur concernant une levée du blocus économique de la Lituanie. Si le sommet, à cet égard, a pu avoir un résultat, c'est un apparent durcissement de la position de M. Gorbatchev. *«Le problème pourra être réglé d'ici cinq à sept ans»*, a indiqué le numéro un soviétique, alors qu'il avait semblé disposé, lors de ses entretiens avec Mme Prunskiene, le premier ministre lituanien, à réduire sensiblement ce long délai.

Une « possibilité d'arrangement »

Les déclarations sur l'Allemagne n'ont apporté aucun indice d'un déblocage. M. Gorbatchev a réitéré sa mise en garde : l'URSS accepte l'unification de l'Allemagne, *«mais l'équilibre établi durant des décennies ne doit pas en souffrir.»* (...) *«Si on veut nous imposer une option (...) nous devrions revenir en arrière.» (...) Que devrions-nous faire avec nos forces armées que nous sommes en train de réduire, que devrions-nous faire à Vienne ?»*

Sur ce terrain, M. Bush n'a apparemment rien concédé, et les Américains semblent même considérer comme un succès que les Soviétiques admettent désormais qu'en dernier ressort la décision concernant l'appartenance à l'OTAN devra revenir aux Allemands eux-mêmes – un résultat que le chancelier Kohl s'est empressé de saluer dans un communiqué. Mais est-ce bien là une garantie suffisante pour les Etats-Unis, au cas où l'Allemagne se déciderait, à plus ou moins long terme, à jouer son propre jeu pour amener les Soviétiques à composition?

Un «battu» resté «battant»

Aurait-on néanmoins, et en dépit des déclarations des deux présidents qui ne laissent rien prévoir de tel, progressé un tant soit peu sur les aspects dits *«extérieurs»* de l'unification? Après avoir réduit à néant, vendredi soir, les conjectures nées des déclarations optimistes de M. Gorbatchev et des explications ambiguës de M. Bush et de son porte-parole, M. Baker a à son tour évoqué dimanche, sans autre précision, *«une possibilité d'arrangement entre l'OTAN et le pacte de Varsovie»* sur l'Allemagne, tout en ajoutant qu'il ne s'agissait que d'une idée parmi d'autres, et que les Américains attendraient d'avoir plus de détails [des Soviétiques] avant de juger si cette idée valait la peine d'être soumise à leurs alliés.

En dehors des accords sur les armements signés vendredi, le point le plus positif pour M. Gorbatchev reste l'accord de commerce, d'autant plus bienvenu pour lui que les Soviétiques *«ne s'y attendaient pas»*, à en croire un fonctionnaire du comité central.

L'autre résultat, également à mettre au bénéfice de M. Gorbatchev, est l'opération de relations publiques malgré tout réussie par le numéro un soviétique. On attendait un battu, on a vu un battant, toujours prêt à parler, à sourire, à serrer des mains, comme au bon vieux temps où les nouvelles de ses ennuis n'étaient pas parvenues en Occident.

Certes, ses charmes se sont un peu usés, ses initiatives, naguère saluées comme des coups de génie, sont devenues procédés systématiques, notamment les bains de foule à la moindre occasion. Certes, quelques défauts notoires se sont manifestés tout au long de ce séjour : un certain amour de son propre verbe et une remarquable incapacité à faire abstraction de ses animosités personnelles. Que ce soit à l'égard de M. Landsbergis, le président lituanien, traité avec condescendance de *«musicien»*, ou de M. Boris Eltsine, qu'il semblerait pourtant avoir intérêt à ménager.

La conférence de presse fut à cet égard révélatrice . Après une question de complaisance posée par un journaliste de la *Pravda* (organe du parti), un représentant des *Izvestia* (organe du gouvernement) intervint dans un genre tout différent, lui demandant s'il était prêt à tendre *«un rameau d'olivier»* au nouveau président de la Fédération de Russie. M. Gorbatchev commença par faire remarquer que le lieu n'était pas vraiment bien choisi *«pour parler de nos questions intérieures»*, avant d'ajouter un *«C'est la vie»* (en français), avec un soupir. Il aurait pu s'en tenir là, ayant mis les rieurs de son côté, mais il préféra continuer avec un petit développement acerbe d'où il ressortait que M. Eltsine était une véritable girouette et que s'il *«en revenait à son attitude destructrice à l'égard de la perestroïka»*, alors sa *«présidence compliquerait la situation»*.

Autant de petits *grincements* qui nourriront les doutes de ceux des Américains qui en éprouvaient déjà – l'heure de l'adulation aveugle est passée. Mais, à quelques détails près, M. Gorbatchev a prouvé qu'il avait encore «la main», et n'a pas manqué de tirer argument, à usage intérieur, de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, faisant état de la *«solidarité»* manifestée par le peuple américain et du *«grand intérêt qu'il porte à la perestroïka»* .

Bien servi par une administration qui avait décidé de lui faire la courte échelle, et par une presse américaine aussi décidée à voir le bon côté des choses *qu'avide de célébrer l'amitié* américano-soviétique, le chef du Kremlin a quitté Washington avec un grand sourire. Ses visites à Minneapolis et San-Francisco ne pourront que verser un peu plus de baume sur ses plaies.

JAN KRAUZE

Le « style Gorbatchev » : un peu longuet

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Soviétiques le savaient depuis longtemps, mais cette fois les Américains s'en sont définitivivement convaincus : M. Gorbatchev est un bavard impénitent. Dès que la moindre occasion se présente, et quitte à inviter les journalistes à s'approcher de lui, comme ce fut le cas à l'issue d'une conférence de presse où il avait pourtant largement monopolisé la parole, il explique, expose, disserte, s'attarde, tandis que les officiels américains, et souvent M. Bush lui-même, essaient de l'éloigner des micros.

Un aparté embarrassant

A cet égard, son petit *déjeuner avec les dirigeants du* Congrès a laissé pantois des élus pourtant rompus à l'art de parler longtemps, quitte à en dire peu. La première question posée par un sénateur – sur la propriété privée – fut gratifiée d'une réponse de près d'une demi-heure, la moitié du temps théoriquement imparti à la rencontre. Et les malheureux élus, incapables de placer leur mot, eurent plus tard la mauvaise surprise d'apprendre que la « conversation » – au cours de laquelle M. Gorbatchev avait eu quelques mots désagréables à leur égard – avait été intégralement télévisée.

Les télévisions furent également invitées à retransmettre *ses propos adressés aux « intellectuels américains »*, toujours à l'ambassade d'URSS. Là comme ailleurs, les développements sont longs, pas toujours limpides, le style digressif.

En au moins une circonstance en tout cas, son style oratoire, allié à son art des relations publiques, a eu des conséquences politiques embarrassantes pour l'administration : pendant la première journée des entretiens, le numéro un soviétique s'est lancé sur la question allemande dans un vaste exposé, particulièrement confus et contradictoire – en tout cas à en croire certains responsables américains. Après quoi, s'arrangeant pour sortir de la Maison Blanche du côté où se trouvaient les journalistes, il a fait savoir que *« quelque chose de nouveau »* avait *« émergé »* au cours de la conversation...

M. Bush, qui l'avait vu faire ces déclarations en direct à la télévision, a immédiatement souhaité rectifier le tir en invitant à son tour les journalistes à l'entendre. Mais, peut-être parce que les propos de son interlocuteur l'avaient laissé perplexe, il n'a fait qu'ajouter à la confusion en laissant entendre que M. Gorbatchev avait réellement fait une nouvelle proposition – ce que des responsables de l'administration se sont ensuite discrètement employés à démentir tard dans la soirée...

Le lendemain, échaudés, les Américains avaient fait en sorte que M. Gorbatchev sorte de l'entretien du côté où seuls des photographes seraient présents, les journalistes battant la semelle de l'autre côté. Vaine précaution : M. Gorbatchev s'est adressé aux photographes, *parmi lesquels s'était* d'ailleurs glissé un journaliste soviétique « déguisé ».

J. K.

Une moisson d'accords et de déclarations

En dehors de l'accord de commerce, du traité sur les armes chimiques et de la déclaration sur les armements stratégiques signés vendredi 1er juin à Washington (*le Monde* daté 3-4 juin), de très nombreux accords et déclarations communes ont vu le jour à l'occasion de ce sommet. Mentionnons notamment :

– Les Forces conventionnelles en Europe (FCE ou CFE)

MM. Bush et Gorbatchev ont réaffirmé leur engagement de *contribuer* à la *signature d'un* accord à Vienne d'ici la fin de l'année. Ils se sont entendus sur le fait que le prochain sommet de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ne devrait pas se tenir avant qu'un tel accord soit prêt à la signature.

– Accord sur la vente de céréales

Il porte sur cinq ans et prévoit l'achat par l'URSS de 10 à 14 millions de tonnes annuellement.

– Accord sur l'accroissement du trafic aérien

Il prévoit le quadruplement du nombre des vols entre quatorze villes des deux pays.

– Vérification des traités sur les essais nucléaires

Il s'agit de protocoles de vérification de deux traités non encore ratifiés, celui dit *«du seuil»* (sur la puissance maximale des essais, conclu en 1974) et celui sur les explosions nucléaires pacifiques (pour le génie civil, 1976) interdisant les explosions d'une puissance supérieure à 150 kilotonnes.

Les méthodes de vérification seront le système américain CORRTEX (dit hydrodynamique) qui mesurera l'onde de choc sur un câble coaxial enterré près du lieu de l'explosion, des inspections sur place (relevé d'échantillon de sol) et des contrôles sismiques.

– Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire

Le texte prolonge un accord précédent en tenant compte de nouvelles législations et permet des recherches communes dans le domaine sanitaire et de l'environnement, après la catastrophe de Tchernobyl.

– Accord sur l'expansion des échanges universitaires

Il étend les échanges à 1 500 étudiants de chaque pays d'ici 1995. Un autre accord porte sur l'ouverture de centres culturels dans les deux pays.

– Déclaration commune sur l'établissement d'un parc international dans la région du détroit de Bering

Il établira un système de protection commun des deux pays sur cette zone terrestre et maritime.

D'autres textes portent sur le bornage maritime dans le Pacifique nord, la mer de Bering et l'Océan arctique, sur le transport maritime, des études communes océanographiques, sur la coopération douanière et sur l'accroissement de la diffusion des magazines *America* et *Soviet Life*.

Chevron, IBM et Maxwell

Sur le plan privé, un accord de principe a été conclu entre le gouvernement de l'URSS et le groupe pétrolier Chevron, numéro quatre aux Etats-Unis, portant sur l'exploration et l'exploitation du champ pétrolifère récemment découvert à Tenguiz au Kazakhstan, au nord-est de la mer Caspienne. Il donnera lieu à la création d'une société conjointe, pour un investissement de 10 milliards de roubles (6,3 milliards de dollars au cours officiel).

D'autre part IBM, le premier groupe mondial d'informatique, a signé un accord, d'un montant estimé de 20 à 30 millions de dollars, pour fournir à l'URSS 13 000 ordinateurs personnels destinés aux écoles soviétiques.

Enfin le gouverneur du Minnesota a annoncé dimanche la création d'un Institut de technologie Gorbatchev-Maxwell où travailleront des Américains, des Soviétiques et des Européens. Cet institut, qui aura son siège dans l'agglomération Minneapolis-Saint-Paul, sera doté de 100 millions de dollars, fournis pour moitié par Robert Maxwell et par les milieux d'affaires du Minnesota.

□ **Les deux Grands et l'Ethiopie.** – Les Etats-Unis et l'URSS *«sont prêts à coopérer et combiner leurs moyens»* pour faire parvenir des secours à l'Ethiopie, convenant notamment que la nourriture venant des Etats-Unis sera transportée par des avions soviétiques, déclare le communiqué soviéto-américain publié samedi 2 juin à Washington. D'autre part, *«les Etats-Unis et l'URSS apporteront leur soutien à une conférence internationale sous les auspices de l'ONU afin de régler les conflits dans la corne de l'Afrique»*, ajoute le document.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

La menace de suspendre l'émigration des juifs soviétiques

Plus de surprise que d'inquiétude en Israël

Plus de surprise que de vraie inquiétude : telle était la réaction à Jérusalem après la menace de M. Gorbatchev de suspendre l'émigration des juifs soviétiques. sommés par le président soviétique de donner des *« garanties »*, les dirigeants israéliens ont d'abord répondu par des chiffres : contrairement à ce que M. Gorbatchev a laissé croire, les juifs soviétiques ne vont pas *« massivement »* s'implanter dans les territoires.

JERUSALEM

de notre correspondant

Ils sont sans doute moins de un pour cent – quelque 400 personnes sur 50 000 ouveaux immigrants en moins de deux ans – à avoir franchi la *« ligne verte »*. A cela, il faut ajouter les 1 400 nouveaux immigrants – et vraisemblablement un *peu plus* – qui ont pris des appartements dans la partie orientale de Jérusalem, celle qui a été annexée *par Israël et se trouvait du côté* jordanien de la frontière de 1948 à 1967. Voilà les données officielles, et le ministre chargé de l'immigration, M. Itzhak Peretz, a invité M. Gorbatchev en Israël *« afin qu'il puisse se rendre compte, par lui-même, que l'Etat n'a pas pour politique de diriger les nouveaux immigrants vers les territoires »*. L'impression est que les Soviétiques y réfléchiront à deux fois avant de mettre en application leur menace. L'arrêt de l'émigration les priverait des facilités commerciales qu'ils cherchent à obtenir des Etats-Unis. Le sentiment des milieux officiels est que la *« sortie »* de M. Gorbatchev est à la fois un avertissement pour Israël et un geste politique à l'intention des pays arabes qui, dans cette affaire, multiplient les pressions sur le Kremlin.

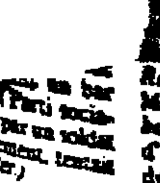
Que les *« Russes »* n'aient pas été *« massivement »* s'installer dans les territoires – en tout cas jusqu'à présent – n'a rien d'étonnant. Ils ont naturellement *été* là ou il y avait des appartements et une possibilité d'emploi, c'est-à-dire le long de la côte, de Haïfa à Ashkelon, où se trouvent les trois quarts des installations industrielles israéliennes. Plus de la moitié d'entre eux choisissent la région de Tel-Aviv. Citadins en URSS, avides de sécurité après l'aventure de l'émigration, moins motivés idéologiquement que leurs prédécesseurs des années 70, en clair moins *« sionistes »*, ils n'ont pas vraiment un profil de *« colons »*.

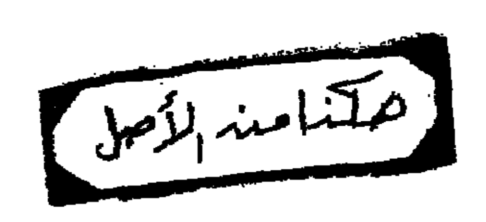
Mais c'est le chef du Likoud et premier ministre du gouvernement de transition, M. Itzhak Shamir, qui a lui-même grandement contribué à la perception contraire, à l'inquiétude très réelle des Palestiniens et à cette mobilisation des pays arabes qui a culminé avec le sommet de Bagdad, en affirmant dans un retentissant discours prononcé le 14 janvier, qu'une *« grande immigration »* nécessitait *« un grand Israël »*, autrement dit qu'il fallait garder les territoires pour y accueillir les immigrants.

Le propos était d'autant plus alarmant pour les Palestiniens que M. Shamir, dès que les travaillistes eurent quitté le gouvernement, à la mi-mars, a semblé vouloir relancer les implantations en Cisjordanie et à Gaza, sans parler de Jérusalem où le ministère du logement, tenu par M. David Lévy, un des pontes du Likoud, jugeait opportun de financer l'installation d'un groupe ultranationaliste dans la partie chrétienne de la vieille ville. L'ensemble avait largement de quoi inquiéter les Palestiniens qui se souviennent de la manière dont le Likoud, à partir de 1977, a multiplié les colonies de peuplement.

Et il y a fort à parier que M. Shamir devra donner des gages aux ultra-nationalistes, partisans de la colonisation à outrance, s'il annonce d'ici à la fin de la semaine – à l'échéance de son mandat – la constitution d'une coalition gouvernementale restreinte : il aura alors besoin du soutien de l'extrême droite parlementaire.

ALAIN FRACHON





DIPLOMATIE

et le séjour en Californie du chef du Kremlin

Pour la première fois depuis Khrouchtchev...

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

« Bienvenue amical Sergueïevitch », ces quelques mots s'étalent sur un panneau rouge – en anglais et en cyrillique – au bord de l'autoroute qui conduit à San-Francisco. Pour la grande métropole californienne – qui n'avait pas reçu un visiteur aussi célèbre depuis la reine d'Angleterre en 1983 et Jean-Paul II en 1987, – la visite de M. Gorbatchev a d'abord une valeur publicitaire. La ville en attend un effet d'image, une relance du tourisme, très affecté par le tremblement de terre d'octobre dernier.

Les temps ont bien changé depuis la première et seule visite jusqu'ici d'un chef du Parti communiste soviétique à San-Francisco, celle de Nikita Khrouchtchev en septembre 1959. La ville se souvient du numéro qu'y avait joué un « *M. K.* » très en forme. Lors d'une rencontre avec les dirigeants syndicaux, qu'il avait traités au passage de *« laquais du capitalisme »*, Nikita Khrouchtchev avait affirmé, péremptoire, la supériorité définitive du communisme. Aujourd'hui, son lointain successeur est venu en Californie écouter plus humblement quelques leçons de capitalisme.

Accueilli dimanche soir 3 juin à San-Francisco par le gouverneur de l'Etat, le républicain d'origine arménienne George Deukmejian, M. Gorbatchev a passé la nuit à la résidence du consulat général d'Union soviétique. Lundi, le chef de l'Etat devait partager son petit déjeuner avec son vieux complice Ronald Reagan. Sept mille étudiants dûment choisis devaient l'attendre ensuite à l'université de Stanford, où le président devait prononcer un discours annoncé comme *« important »*. Suivront un déjeuner avec le gratin des *hommes d'affaires californiens*, une rencontre avec le président sud-coréen Roh Tae-woo *et* un moment de détente sur le célèbre pont du *Golden Gate.*

Agriculture et technologie au Minnesota

Dimanche, entre Washington et San-Francisco, M. Gorbatchev a plongé brièvement dans l'Amérique profonde : sept heures passées à Saint-Paul-Minneapolis. Cette courte étape du *Middle West* n'avait pas été choisie au hasard, la cité *jumelle du Minnesota* ayant tout pour plaire au maître du Kremlin. C'est une ville qui *« marche »*, un modèle de réussite, à la fois métropole rurale et centre de haute technologie. Autre atout : elle abrite les quartiers généraux de plusieurs multinationales ayant de longue date commercé avec l'URSS. Notamment Cargill, un empire céréalier, et Control Data, le géant de l'informatique.

Le programme du séjour de M. Gorbatchev, établi sur les conseils du Kremlin, répond ainsi aux besoins domestiques du président. Sur les bords du Mississippi, un immense placard vantait l'alliance entre *« le Minnesota et l'URSS, partenaires pour le progrès »*. A Saint-Paul, M. Gorbatchev fut l'hôte à déjeuner du gouverneur Rudy Perpich, dans une résidence où passèrent autrefois Scott et Zelda Fitzgerald. Dans les rues de Minneapolis, M. Gorbatchev prit un ou deux bains de foule, ignorant les groupes de manifestants lituaniens venus pour la circonstance de Chicago. Il rencontra ensuite un bel échantillon du *gotha industriel américain*, emmené par le flamboyant baron *de l'automobile Lee Iacocca*. Etait aussi présent le magnat Robert *Maxwell, qui en profita pour inaugurer un institut de technologie,* tout simplement intitulé *« Gorbatchev-Maxwell »*.

M. Gorbatchev fit aussi un bref arrêt chez Control Data. Cette compagnie a récemment conclu avec l'URSS un contrat pour la vente de six ordinateurs géants qui équiperont des centrales nucléaires soviétiques à usage civil. Ce matériel hautement sensible est le plus important jamais livré dans ce domaine à l'URSS par l'Occident.

Les retards pris sur l'horaire ont privé le dirigeant soviétique – *naguère en charge de l'agriculture* dans son pays – d'une visite dans une ferme laitière de 300 hectares. Ses propriétaires, Richard et Cecilia Brand, ont *pu*, en guise de consolation, aller saluer *« Gorby »* avant son départ de l'aéroport. Raïssa, quant à elle, put faire quelques escapades, notamment dans un restaurant mexicain, un drugstore et chez Lisa Watson. Lisa, âgée de treize ans, avait participé à une représentation théâtrale en juin dernier à Moscou. Les autorités l'avaient choisi, à l'intention de Mme Gorbatchev comme représentante d'une *« famille typiquement américaine »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

AMÉRIQUES

CANADA : l'impasse constitutionnelle

Ouverture « sereine » pour la réunion de la « dernière chance » à Ottawa

MONTRÉAL

de notre correspondante

« Péril sur l'avenir du Canada : l'impasse doit être dénouée. » En français ou en anglais, des hommes d'affaires ou des simples citoyens « non engagés » ont acheté des pleines pages de publicité dans les journaux canadiens en fin de semaine dernière, pour signifier aux dirigeants de leur pays qu'ils ne *« pouvaient se permettre de rester divisés »*, au moment où le Québec songe de nouveau à jouer cavalier seul. Ces messages s'adressaient au premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, et à ses homologues des dix provinces du pays, réunis, dimanche 3 juin au soir à Ottawa, dans un ultime effort pour tenter de sauver l'accord dit du lac Meech, censé, depuis sa signature en 1987, permettre au Québec de revenir officiellement dans le giron canadien. Mais pour le moment, le paraphe de la seule province francophone du Canada manque toujours au bas de la Constitution du pays, rapatriée de Londres en 1982 sans son accord.

Près de cinq heures de discussions tenues dans le cadre d'un dîner de travail n'ont pas suffi pour dénouer la crise, une nouvelle rencontre est prévue lundi. Cette première réunion aura au moins permis de *« définir clairement les problèmes »*, dans un climat qualifié de *« positif et serein »* par la plupart des participants. *« Il s'agit maintenant de savoir comment les résoudre »*, a résumé M. Gary Filmon, le premier ministre du Manitoba. Sa province, celles de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick sont, *par leur refus de ratifier l'ac*cord du lac Meech, au cœur de la crise actuelle *(le Monde* daté 2-3 juin). Les trois provinces récalcitrantes ne veulent pas du statut de *« société distincte »* conféré au Québec dans l'accord, à moins qu'on en limite sérieusement le champ d'application. Elles s'opposent par ailleurs au droit de veto *accordé à chaque province pour* toute modification des institutions fédérales.

La règle de l'unanimité en vigueur *menace de rendre difficile*, voire impossible, la réforme du Sénat, que les *provinces de l'Ouest* surtout voudraient voir mise en *route le plus tôt possible*. Il s'agirait ainsi de renforcer les pouvoirs de cette Chambre haute, chargée notamment de protéger les intérêts des régions les moins peuplées du Canada. Les petites provinces du pays souhaitent que les sénateurs, actuellement nommés par le premier ministre fédéral, soient élus au suffrage universel, et que chaque membre de la Confédération puisse obtenir une représentation égale, quel que soit son poids relatif. Tout espoir d'entente n'est cependant pas écarté. Certains, parmi les plus fervents adversaires de l'accord, tiennent ces derniers jours des discours plus conciliants, que la réunion, qui devait se poursuivre lundi, mettra immanquablement à l'épreuve.

MARTINE JACOT

CHILI : la « décentralisation » du pouvoir

Sénateurs et députés iront à Valparaiso

VALPARAISO

de notre correspondant

Port légendaire des cap-horniers mis en sommeil par l'ouverture du *canal de Panama, Valparaiso se* trouve aujourd'hui élevée au rang *de capitale législative par la grâce* du général Pinochet. Croyant en sa victoire au plébiscite de 1988 et faisant peu de cas de *« messieurs les politiciens »*, l'ancien chef de l'Etat avait décidé d'exiler les parlementaires à une centaine de kilomètres de Santiago. Il arguait du double besoin de décentraliser le pays et de donner un nouveau lustre à la ville portuaire délaissée par la marine marchande.

Non sans quelque raison, car l'âge d'or est loin et Valparaiso n'a guère profité de la manne économique des dernières années. Souvent déserts, les docks ne s'animent vraiment que pendant quelques mois, au rythme de l'embarquement des cargaisons de fruits exportées vers l'hémisphère nord. Sur le Llano, l'étroite surface plane du bord de mer, s'élève dorénavant le nouveau siège du Congrès, encore flanqué d'échafaudages. *Les colonnes de marbre aux* chapiteaux d'inspiration corinthienne, encadrant un escalier grandiose surmonté d'un baldaquin, évoquent davantage un décor de « péplum » que l'accès aux deux Chambres. Maître des lieux en sa qualité de président du Sénat, M. Gabriel Valdès s'avoue d'ailleurs affligé par *« ce monument kitsch, sans fenêtres ni vue sur la mer »* !

Mais qu'on apprécie ou non son architecture, force est de reconnaître que le bâtiment, doté d'équipements informatiques et télématiques ultra-modernes, permettra aux parlementaires de légiférer à l'aise. Le coût final de l'ouvrage devrait atteindre *la bagatelle de* 75 millions de dollars, une dépense *que certains* jugent excessive en regard des priorités sociales que le gouvernement démocratique entend satisfaire, mais qui justifie sans doute que le Congrès accepte, bon gré mal gré, sa confortable relégation. Les *portenos*, toutes tendances politiques confondues, défendent quant à eux avec passion la présence du Congrès en leur ville, autant par esprit de clocher que pour les retombées économi*ques qui, paraît-il, ne tarderont pas* à se faire sentir. *« C'est une bonne affaire pour quelques hôtels et rien de plus*, tranche un député de Santiago, *et une perte de temps pour nous : trois heures de route à effectuer plusieurs fois par semaine. Sans compter les risques d'accident... »*

Mais le port n'a cure de ces récriminations et attend avec confiance la résolution qu'adopteront, dans les prochains mois, les cent soixante-sept parlementaires. Une majorité est acquise en faveur *du maintien du Congrès au bord* de mer. Ne serait-ce qu'à l'occasion des deux sessions législatives annuelles, députés et sénateurs, comme les marins de la chanson, iront donc à Valparaiso.

GILLES BAUDIN

□ **ETATS-UNIS : exécution d'un condamné à mort.** – Thomas Baal, un malade mental de vingt-six ans, qui avait été interné plusieurs fois dans des hôpitaux psychiatriques, a été exécuté par injection mortelle, dimanche 3 juin, à Carson City (Nevada). M. Baal avait été condamné à la peine capitale pour avoir poignardé un chauffeur d'autobus en 1988. C'est le second condamné à mort aux antécédents psychiatriques exécuté aux Etats-Unis, depuis le très controversé arrêt de la Cour suprême de juin 1989, qui autorise ce genre d'exécution. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : vague d'attentats.** – A huit jours du second tour du scrutin présidentiel, une série d'attentats a fait trois morts, un nombre indéterminé de blessés et de très importants dégâts matériels, dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 juin, à Lima et en province.

EUROPE

POLOGNE

M. Mazowiecki s'attaque aux « sociétés de la nomenklatura »

Le premier ministre polonais a lancé une offensive, dimanche 3 juin, contre les dignitaires de l'ex-nomenklatura communiste devenus dirigeants d'entreprises publiques, en les sommant de renoncer soit à leurs postes de responsabilité, soit aux actions qu'ils ont acquises dans des sociétés commerciales. De nombreux membres de la nomenklatura ont en effet créé des sociétés fonctionnant généralement comme des filiales commerciales d'une entreprise publique. Solidarité et M. Lech Walesa ont à maintes reprises dénoncé ces sociétés. *M. Mazowiecki a adressé dimanche* des lettres en ce sens aux ministres, chefs des offices centraux et aux préfets. Elles ordonnent aux fonctionnaires de *« renoncer, dans les trente jours, à leurs éventuelles responsabilités dans ces sociétés »* et demandent que des procédures disciplinaires soient engagées *« en cas de soupçon »*. – *(AFP.)*

Haro sur le PC tchécoslovaque

Suite de la première page

Sur Na Prikop, la rue piétonnière du centre-ville, qui fait office à la fois de forum de discussion et de zone récréative avec musiciens de rue et vendeurs de souvenirs, on a dressé une parodie de tribune ornée de drapeaux rouges avec les silhouettes des principaux dirigeants communistes internationaux des quatre dernières décennies réunis sous la houlette d'un Joseph Staline au sourire rayonnant.

La minorité silencieuse

Là, Gustav Husak côtoie Nicolae Ceausescu, Leonid Brejnev et Erich Honecker, toute cette deuxième génération du communisme international qui vient d'être emportée par les révolutions de l'automne 1989. Le choix du nouvel emblème électoral du Parti communiste tchèque, une paire de cerises, donne lieu à des plaisanteries à l'extrême limite du mauvais goût sur le supposé retrécissement des organes génitaux de ceux qui ont été dépossédés du pouvoir...

A vingt et un contre un, le jeu *peut sembler inégal, mais cette* unanimité et cette surenchère dans l'anticommunisme peuvent, au bout du compte, favoriser ceux que la majorité de la population voudrait voir disparaître de la scène historique et politique. Invisibles dans les rues de Prague, les affiches de la liste n° 10, celles du PC reconverti au temps des cerises, réapparaissent lorsque l'on arrive à la campagne. Les communistes tchécoslovaques, à la différence de leurs homologues polonais, hongrois ou est-allemands, ont gardé *leur dénomination.*

Et les sondages leur accordent entre 12 % et 15 % des voix, celles de cette minorité pour l'instant silencieuse qui estime que les bouleversements de novembre ont introduit désordre, insécurité et un grand point d'interrogation pour l'avenir.

On retrouve cet état d'esprit chez les personnes âgées, toujours fidèles à un PC à qui elles pensent devoir leur modeste bien-être acquis en quarante ans : la Skoda, la petite maison, une retraite permettant de vivre sans trop faire attention dans une société où les prix des denrées et des services de base sont subventionnés. *« Ah ! si l'on pouvait ôter le droit de vote à tous les plus de soixante-cinq ans ! »*, soupire un jeune ouvrier de Brno, en Moravie, venu passer les fêtes de Pentecôte dans les brasseries de la capitale.

Il enrage de voir ses parents persister dans leur intention de voter pour les communistes alors que lui a choisi d'apporter son soutien à un parti régionaliste qui, devant son identité morave, a du mal à s'affirmer, coincé géographiquement et symboliquement entre les deux nations rivales du pays, les Tchèques et les Slovaques.

LUC ROSENZWEIG

URSS

Une expérience d'armée de métier sera testée en 1991

Le ministre soviétique de la défense, le maréchal Dimitri Iazov, a annoncé dimanche 3 juin le lancement en *1991* d'une *« expérience »* visant à tester la possibilité d'un passage à l'armée de métier, *ainsi que* l'introduction d'un service militaire *« alternatif »*. Il a confirmé *ainsi*, dans un article publié par *Krasnaïa Zvezda*, l'organe de l'armée, que ces orientations sont au cœur des réformes envisagées pour lesquelles, selon lui, *« neuf à dix ans »* seront nécessaires.

« Un des principaux problèmes est la modification du système de recrutement dans l'armée et la transformation éventuelle du service militaire qui se ferait sur une base volontaire », écrit le maréchal Iazov, en précisant que l'objectif à long terme est d'avoir des effectifs constitués pour un tiers de recrues professionnelles et pour les deux tiers restant de conscrits effectuant un service militaire éventuellement réduit à dix-huit mois. Dans une première phase, les hommes servant dans la marine pourront choisir en 1991 entre un service de deux ans, contre trois actuellement, et un service de trois ans avec une solde améliorée. Pour le *« service alternatif »*, le ministre propose qu'il se fasse dans la défense civile qui serait auparavant dissociée du ministère de la défense. – *(AFP, UPI.)*

□ **Ouverture à Moscou d'une Bourse des matières premières.** – La ville de Moscou, contrôlée depuis mars par les opposants réformateurs, a inauguré une Bourse des matières premières pour améliorer la distribution de biens tels que matériaux de construction et équipements à haute technologie, a annoncé le maire, M. Gavriil Popov. – *(Reuter.)*

□ **BULGARIE : décès mystérieux d'un militant de l'opposition.** – Des officiers de l'armée bulgare ont demandé la démission du ministre de la défense, M. Dobri Djourov, après la mort d'un militant de l'opposition abattu par un officier.

L'opposition a affirmé qu'un supporteur de l'Union des forces démocratiques (UFD) avait été tué lors d'une querelle dans un bar avec des militants du Parti socialiste (ex-communiste) par un soldat qui, selon le gouvernement, tentait d'intervenir. – *(Reuter.)*

□ **ROUMANIE : M. Petre Roman entre au secrétariat collectif du Front de salut national.** – M. Petre Roman, premier ministre du gouvernement provisoire roumain, a été *« coopté »* membre du secrétariat collectif, l'organe dirigeant de huit membres du Front de salut national (FSN), a annoncé dimanche 3 juin l'agence officielle *Rompres.* La cooptation de M. Roman, jusque là *« militant de base »* du FSN, a été décidée, lors d'une réunion du Collège directeur du Front (71 membres) qui a eu lieu vendredi dernier. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : faute d'électeurs...

Le Parti social-démocrate décide de se saborder

LONDRES

de notre correspondant

Avec seulement six mille membres à jour de leur cotisation, le Parti social-démocrate ne pouvait plus être décemment pris au sérieux. Lors d'une élection partielle récente, il était arrivé après un parti fantaisiste, celui du « Mmonstre fou des cavernes ». M. David Owen a estimé dimanche 3 juin qu'il valait mieux *en finir quand il était encore possible de payer les indemnités de licenciement des quatre secrétaires* et a proclamé l'autodissolution du Parti *social-démocrate, dont il* était le leader.

Avec M. Roy Jenkins et Mme Shirley Williams, M. Owen *avait fondé le Parti social-démo*crate en 1981. Ces dissidents du Labour refusaient la dérive gauchiste des travaillistes et proclamaient la nécessité d'un parti centriste, pro-européen, moderne et modéré. M. Owen, qui avait été secrétaire au Foreign Office de 1977 à 1979 dans le dernier gouvernement travailliste avant la victoire de Mme Thatcher, rejetait tout particulièrement l'appel au désarmement nucléaire unilatéral de la Grande-Bretagne, qui faisait alors partie de la doctrine officielle du Labour.

« Le Parti travailliste n'est plus dangereux comme il l'était, et son amélioration a fait qu'il nous a été difficile de conserver nos adhérents », a constaté dimanche M. Owen, qui a le sentiment d'avoir eu raison avant les autres. Les travaillistes ont en effet abandonné l'unilatéralisme. Ils ont accepté l'appartenance à la CEE, l'économie de marché et les limitations du pouvoir syndical.

La maigre consolation de M. Owen et de ses amis est d'avoir *contribué au grand tournant des* travaillistes. Mais la création d'un *tiers parti centriste capable d'avoir* un jour vocation de gouverner s'est *révélée impossible.*

L'opération n'a pourtant pas été très loin de réussir. Alliés aux libéraux, les sociaux-démocrates avaient obtenu 25 % des voix aux élections de 1983. Leur résultat de 1987 était encore honorable – 22 %, – mais la dynamique avait disparu. Les querelles de personne entre *« les deux David »*, M. Owen, leader des sociaux-démocrates, et M. Steel, à l'époque celui des libéraux, ont fait le reste.

La vie politique britannique est plus que jamais dominée par les *deux grands partis. Les libéraux* ont fusionné avec des éléments sociaux-démocrates, mais la formation qui en a résulté ne peut pas véritablement prétendre renverser cette situation. La logique voudrait que M. Owen revienne au Parti travailliste. Il a laissé entendre qu'il n'était pas hostile à cette solution. Mais les travaillistes ne sont probablement pas prêts à lui pardonner sa *« trahison »* de 1981. Après tout, Mme Thatcher lui doit *en partie ses victoires électorales* de 1983 et 1987.

DOMINIQUE DHOMBRES

POLITIQUE

La visite rituelle du président de la République à Solutré

M. Mitterrand se déclare satisfait de son premier ministre

A l'occasion de sa traditionnelle ascension de la roche de Solutré, le dimanche de la Pentecôte, M. Mitterrand a estimé ne pas s'être « trompé » en choisissant M. Rocard comme premier ministre. « C'est moi qui l'ai appelé, c'est moi qui le garde », a-t-il dit.

SOLUTRÉ

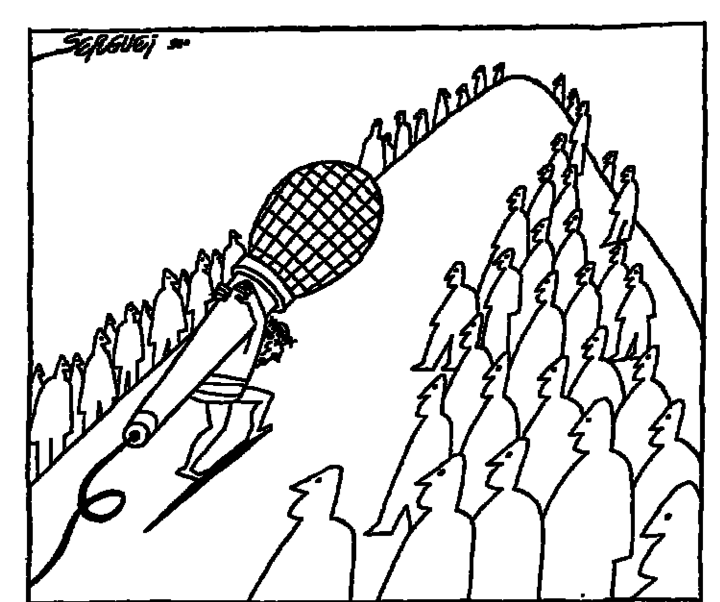
de notre envoyée spéciale

Il faisait beau, soleil voilé, brise légère, dimanche 3 juin au sommet de la roche de Solutré (Saône-et-Loire). Une cinquantaine de moutonniers en colère du Limousin, des Savoies et de la région avaient trompé nuitamment l'attention des gendarmes, rejoints en début de matinée par les promeneurs et escaladeurs en herbe et même par un cyclotouriste. Baltik, le labrador noir présidentiel, gambadait dans le champ qui précède la dernière pente. Le rite fut respecté quand, à 11 h 30, M. François Mitterrand arriva en vue du sommet. Quelques applaudissements, une petite conversation avec les producteurs ovins, puis il prit la direction du restaurant de La Pierre sauvage, chaudement recommandé par Roger Hanin.

Le président de la République n'apprécie guère – c'est du moins ce qu'il dit – la *« tradition »* que, selon lui, les journalistes ont créée en l'accompagnant de plus en plus nombreux chaque année, depuis son élection à la présidence de la République, à Solutré. Pendant trente-cinq ans (à une exception près, non datée), il avait gravi, tranquille, la roche. La première fois en 1946, avec son beau-frère Roger Hanin, (qui, professeur, revenait alors du Brésil), puis les années suivantes avec sa famille et ses amis. Pendant une vingtaine d'années, l'escalade était fixée à Pâques, mais la météorologie plutôt frisquette de cette période de l'année a repoussé la promenade au dimanche de Pentecôte. Et voilà qu'en 1981 les journalistes ont commencé à s'y intéresser !

Qu'on se le dise, le président de la République ne vient pas ici pour rencontrer des médias qu'il n'a pas *« convoqués »* pour célébrer sa *« gloire »* ni l'exploit d'avoir grimpé *« quelques mètres »*. Les journalistes se livrent à une *« géographie sentimentalo-politique »* qui n'est que *« pure fiction »*, a-t-il ajouté à propos des extrapolations faites sur ceux qui sont là ou non avec lui, ce jour-là (1).

Mais le président de la République, malgré tout, n'a voulu être ni *« discourtois »* ni *« désagréable »* avec les représentants de la presse. Il n'avait pas, a-t-il dit, *« de message à délivrer »*. Il a toutefois fait le point sur quelques sujets. Extraits, par ordre alphabétique :



Afrique : *« La France n'est pas un pays colonialiste, elle n'a pas à* [dicter leur politique aux dirigeants africains]. *La question se pose, et elle a toujours été résolue, quand il y a atteinte aux droits de l'homme. Il n'y a plus de dépenses à fonds perdus »* en faveur dechefs d'Etat, *« ni d'actions bizarres des services secrets (...). »*

Le chef de l'Etat a confié au passage que la participation d'un Transall de l'armée française à une opération de maintien de l'ordre au Congo, le 6 septembre 1987, alors que M. Chirac était premier ministre, lui avait *« déplu »*. Il a dénoncé *« l'incroyable incurie des grandes puissances industrielles »* à l'égard du tiers-monde.

Allemagne : *« Il serait saugrenu de penser qu'on peut imposer une solution à l'Allemagne unifiée et souveraine »* sur sa politique militaire.

Amnistie : *« On peut comprendre que cela ait pu être mal compris. C'est un imbroglio (...), une malheureuse initiative qui partait de bons sentiments. Les citoyens ont été choqués dans le sentiment qu'ils ont de l'égalité devant la loi. Ce qui était en cause, c'est la loi de 1988. J'ai été convaincu parce que l'accord s'est fait pour que la dernière loi* [celle de 1990] *ne s'applique pas aux parlementaires. »*

Cohabitation : *« Je ne suis pas allergique. Je préfère un gouvernement cohérent et homogène pour diriger la France. »*

Consensus : *« La recherche à tout prix d'un consensus sur la base des idées des autres, sûrement pas. Mais tel n'est pas le cas. Ce n'est pas ma conception du socialisme. «Oui s'il faut chercher le consentement du plus grand nombre. Il ne s'agit pas d'abandonner ce que nous sommes, parce que, dans ce cas, il faudrait changer de gouvernement plutôt que d'opposition. »*

La liberté « de dire des bêtises »

Extrême droite : A ceux qui, dans l'opposition, lui reprochent d'être responsable du phénomène de l'extrême droite avec l'introduction de la proportionnelle, M. Mitterrand répond : *« La liberté de parole existe, même celle de dire des bêtises. »* Et il observe que la loi votée pour les législatives de 1986 prenait modèle sur la règle fixée par M. Giscard d'Estaing pour les européennes et que la proportionnelle était inscrite dans le programme commun et dans le programme socialiste.

« Je ne suis pas pessimiste sur l'extrême droite. C'est une erreur de croire que le succès du Front national n'est dû qu'à l'immigration. Il est dû à beaucoup de malaises, d'inquiétudes de problèmes d'insécurité, extérieurs et intérieurs dans les têtes. C'est à la société et au gouvernement qui en fait partie d'y répondre. » « Quand un parti existe, qu'il a des électeurs, il a des élus. »

France : *« Je veux que la France soit forte dans son économie, sa monnaie, sa défense, sa sécurité, sa présence dans les instances internationales (...) et qu'elle soit juste, particulièrement pour les rémunérations, le partage des profits et des progrès. »*

Impopularité : *« Un homme politique responsable doit accepter d'être impopulaire s'il le faut. »*

Inégalités : *« A Auxerre* (le 29 mai), *j'ai redit ce que j'avais dit aux dirigeants du patronat français. Cela ne s'adressait pas au gouvernement, mais au patronat (...). La notion* (de SMIC) *n'a pas été respectée. (...) « Je ne fais pas de reproche au gouvernement ni au patronat. Je préfère une politique contractuelle à une politique coercitive. (...) »* M. Rocard lui avait-il demandé d'intervenir ? : *« Je ne suis pas au courant des ragots. Je n'y participe pas. Nous sommes d'accord pour mener cette politique. Si le gouvernement ne la mène pas, je la mènerai de toute façon, mais nous le faisons ensemble. »*

Modes de scrutin : *« Ils relèvent de l'opportunité s'ils sont démocratiques. » « Dans un système majoritaire, il y a beaucoup de couches d'opinion qui ne sont pas représentées. Certes, c'est une injustice. »*

Projet politique : *« Servir la République (...), égalitaire autant que possible. »*

Remaniement : *« Deux ans, ce n'est pas tellement long. Les gens aiment bien changer de tête. Moi, je suis plus conservateur que cela. »* Il a souhaité que, dès que l'occasion s'en présentera, soit créé un ministère de la population (2).

Responsabilité (des uns et des autres) : *« Le pouvoir d'achat des catégories les plus faibles a été considérablement augmenté. C'est à partir de 1986 que cela a sombré au profit des propriétaires d'immeubles de valeur mobilière et de certaines professions libérales. En raison du soin apporté par les différents gouvernements et en particulier par Michel Rocard et Pierre Bérégovoy, le retour à la prospérité entraîne des conséquences : notamment celle d'un effort juste et nécessaire pour réduire les écarts entre les salaires. (...) Je voudrais que le progrès en France bénéficie à tous les Français. »*

Rocard : *« C'est moi qui l'ai appelé parce qu'il semblait convenir à la situation, c'est moi qui le garde. (...) Parfois on se lasse. (...) Je ne vais pas me plaindre de ce que j'ai fait. Je ne me suis pas trompé. (...) On réagit aux événements selon son tempérament, après, on fait la synthèse. »*

Skinhead : *« C'est une histoire folle. Toute société vit d'angoisses qui accablent les esprits faibles, les nerfs pas solides. Un système démocratique ne peut s'installer dans la répression. Quand la répression est nécessaire, il ne faut pas en avoir peur. »*

Sondages : *« Je souhaite à tous les hommes politiques d'être en baisse à mon niveau. Qu'ils montent donc tous. »*

Table ronde (sur l'immigration) : la conclusion a été *« tout à fait satisfaisante »*.

Tapie : Il a été *« remarquable »* face à M. Jean-Marie Le Pen.

Télévision : Regardant la télévision plutôt le soir, il ne la trouve *« pas mauvaise du tout »*. Elle a des *« défauts »*, mais il y trouve *« intérêt et plaisir »* quoiqu'il y manque encore *« la convivialité »*. Quand il trouve ses petits-enfants le matin devant un téléviseur, il l'éteint...

ANNE CHAUSSEBOURG

(1) M. Mitterrand était accompagné, outre Roger Hanin, notamment de MM. Claude Estier, Georges Fillioud, Georges Kiejman et Jack Lang.

(2) Interrogé sur Antenne 2, dimanche 10 décembre 1989, M. Mitterrand avait jugé « bon » qu' « un jour » on revienne à « ce qu'on appelait le ministère de la population ».

Un ministère de la population

Un ministère de la population avait été créé par le général de Gaulle en novembre 1945, au lendemain de la Libération. Il n'allait pas exister très longtemps en tant que tel : la France a surtout connu des ministères de la santé et de la population ou du travail, de l'emploi et de la population, jusqu'à la disparition de ce terme en 1974.

L'idée de rétablir un ministère de la population est dans l'air depuis quelque temps. On songe à confier à un même responsable des questions qui ont pris de l'ampleur ces dernières années et qui sont liées entre elles, comme l'intégration des immigrés, la défense de la natalité et la prise en compte des personnes âgées.

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a donné un aperçu de cette *« politique de la population »* dans *le Monde* du 2 juin, en définissant trois objectifs : *« Garantir la cohésion sociale, encourager la vitalité de notre société et veiller à l'équilibre des générations. »*

Pour les immigrés, certains réclamaient un ministère de l'intégration. M. Michel Rocard s'y est opposé : selon lui, la situation des immigrés – et des exclus en général – relève de plusieurs ministères, et il serait dangereux de les enfermer dans un seul. Ce ministère n'aurait aucun pouvoir, et son existence même dispenserait les autres de prendre leurs responsabilités en matière d'immigration. Le gouvernement a donc préféré se doter, en janvier dernier, d'un secrétariat général à l'intégration.

Le taux de fécondité vient de faire l'objet d'une querelle obscure entre deux responsables de l'Institut national d'études démographiques. On n'en a pas retenu grand-chose, sinon que les pouvoirs publics en France sont toujours décidés – contrairement à la Grande-Bretagne – à favoriser la natalité, notamment par les prestations sociales. Mais un environnement favorable à l'enfance ne saurait se limiter à l'octroi de prestations. Et une véritable politique de la population exige davantage qu'un secrétariat d'Etat à la famille dont les fonctions et les moyens sont très limités.

De même exige-t-elle la prise en compte de personnes âgées de plus en plus nombreuses, en raison de l'allongement de la durée moyenne de vie. C'est une charge grandissante pour la nation, mais aussi une richesse qui mériterait d'être mieux exploitée.

Immigration, enfance et vieillesse sont les trois dossiers principaux qu'un futur ministère pourrait prendre en charge. Ce serait en quelque sorte un ministère des populations nouvelles...

R. S.

Controverse après les déclarations du chef de l'Etat sur les bas salaires

Le ministre chargé du budget, M. Michel Charasse, qui était, dimanche soir 3 juin, l'invité de l'émission « 7 sur 7 » sur TF1, a affirmé que l'intervention du président de la République en faveur d'un relèvement des bas salaires constituait *« un rappel salutaire qui s'adresse aux organisations patronales »*. *« La croissance est là, tout le monde doit en profiter. »*

Au passage, le ministre du budget s'est montré réticent à l'idée d'une éventuelle suppression de la publicité sur les chaînes publiques de télévision (A2 et FR3) en expliquant que cela *« représente 2,3 milliards de francs, le cinquième du budget de l'audiovisuel public, plus de la moitié du budget d'Antenne 2. Si on prend la décision politique de supprimer la publicité, il faut considérer que 2,3 milliards de pub, cela fait 32 % d'augmentation de la redevance. Il faudra expliquer aux Français qu'ils auront 160 balles à payer en plus alors qu'ils ne sont déjà pas très contents de la payer ». « Je ne vois pas pourquoi,* a en outre ajouté M. Charasse, *on ferait ce cadeau royal de 2 3 milliards de publicité à M. Bouygues et à M. Hersant. »* Dans *le Journal du dimanche*, le ministre de l'intérieur, M. Joxe, estimait pour sa part : *« Nous sommes tous d'accord sur la nécessité et sans doute la possibilité d'ouvrir une période où la lutte contre les inégalités sera davantage mise en avant. En matière de revenus' il y a urgence. »*

« Eh bien, que le premier patron de France [l'Etat] *montre l'exemple,* souligne Jacques Coubard dans l'éditorial de *l'Humanité*, lundi 4 juin. *On ne voit pas bien ce qui s'oppose au passage à l'acte puisque le pouvoir fait preuve d'une si belle unanimité. »*

Quant au secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, il s'est montré sceptique, dimanche 3 juin, au micro de Radio-J en disant, à propos des déclarations du président de la République : *« Ce discours un peu général et superficiel ressemble à des exhortations pieuses. Il est très loin des réalités quotidiennes très rudes qui affectent un certain nombre de nos concitoyens et qui risquent de nous enfermer dans une société à plusieurs vitesses. »*

La crise de la société politique

Suite de la première page

Elle associe, en réalité, trois crises différentes dont le rapprochement s'avère redoutable : une crise morale, une crise culturelle, une crise institutionnelle.

La première est la plus perceptible : elle affecte particulièrement le personnel politique. Celui-ci n'a jamais eu une aussi vilaine image depuis vingt ans. La crise économique et les épreuves qu'elle a entraînées l'ont fait suspecter d'incompétence ; les scandales liés au financement des partis et des campagnes électorales, l'amendement d'amnistie – mal voté, mal présenté, mal appliqué – l'ont fait taxer (presque toujours à tort) de corruption ; les blocages, les manœuvres et les scléroses au sein des partis lui valent en permanence l'accusation de mesquinerie et de médiocrité. Sa rénovation a échoué, son prestige collectif tend vers le degré zéro.

Cet affaissement des valeurs collectives n'épargne pas davantage les simples citoyens. La grève des urnes, l'effondrement du militantisme, le repli sur soi, la complaisance envers les démagogues, la mode protestataire en constituent autant de symptômes alarmants. Or il ne s'agit pas là d'une pente européenne, mais bien d'un mal spécifiquement français : l'Hexagone bat les records d'abstentions, compte proportionnellement moins de militants que les onze autres pays de la Communauté et vote en revanche pour l'extrême droite comme nulle part ailleurs sur le Vieux Continent. La crise morale le frappe très particulièrement.

La crise culturelle aussi. Jadis et naguère, la France s'était fait une spécialité de ses guerres de religion idéologiques. Sociologues, historiens, politologues, psychologues traversaient volontiers l'Atlantique pour venir étudier sur place cette étrange nation aux passions politiques. Aujourd'hui, c'est le désert français. La production d'idées politiques est provisoirement interrompue, faute de vendeurs et faute d'acheteurs. Comme assommés par deux septennats d'épreuves économiques et sociales, comme paralysés par la découverte de la relativité des choix gouvernementaux, comme stérilisés par les alternances et par la cohabitation, l'idéologie française est en panne, la pensée politique en jachère. Non point qu'il faille entretenir en quoi que ce soit la nostalgie des dogmes ou le regret des rhétoriques utopiques : une démocratie a cependant besoin de clivages et d'alternatives qui existent d'ailleurs mais n'osent pas s'exprimer.

En 1990, les idées politiques s'autocensurent. Du coup, point d'horizon, point d'idéal. Or une société ne peut se passer d'espérance et d'objectifs collectifs, sauf à compromettre son équilibre et sa cohésion. Dans l'Hexagone d'aujourd'hui, la parole politique n'ose plus sortir du prosaïsme, au mieux du pragmatisme. On rencontre de bons maçons, on ne croise plus de grands architectes. Le silence des politiques sur l'essentiel devient impressionnant. A un moment où l'Europe de l'Est se métamorphose, où la construction communautaire accélère, où la société civile s'adapte en toute hâte, ce renoncement apparaît à la fois paradoxal et dangereux. Si elle se poursuit, la crise culturelle dégénérera en crise d'identité.

Quant à la crise institutionnelle, son diagnostic n'est plus à faire, et cependant sa thérapeutique ne progresse guère. La Constitution de la Ve République reste solide, efficace et assez populaire. Malheureusement, ses déséquilibres s'accentuent et son déficit démocratique s'accroît. Le Parlement a perdu son lustre et son influence. Les Français s'en détournent et le gouvernement théoriquement minoritaire y reste pratiquement omnipotent. Rien n'est moins pédagogique que le sentiment d'artifice et de simulacre qui en ressort. La décentralisation, stoppée à mi-chemin, maintient les collectivités locales dans un statut subordonné, surtout par rapport à leurs homologues du reste de l'Europe.

Quant au citoyen, la logique du système tend à en faire un spectateur : les Français souhaitent l'instauration du quinquennat présidentiel, on leur inflige le septennat ; ils voudraient pouvoir saisir directement le Conseil constitutionnel : la réforme engagée menace d'être bloquée par des calculs politiciens ; ils ne croient pas à l'indépendance de leur justice : lui accorder enfin les garanties constitutionnelles de la respectabilité serait la chose au monde la plus aisée à réussir. Ce n'est pourtant pas encore la plus probable. Ils désirent ardemment l'élargissement du champ des référendums : cette innovation réalisable ne figure pourtant pas à l'ordre du jour. Tant de conservatisme ne peut qu'éloigner un peu plus le citoyen de l'univers politique.

Or les Français évoluent. Au sein de la société civile, on leur demande toujours davantage d'initiatives, de qualifications, de responsabilités, de productivité. Au sein de la société politique, en revanche, on les traite comme des figurants, on les engage à la passivité, on les dissuade d'intervenir : on en fait des « désoccupés ». Ce dédoublement de personnalité auquel on les incite – être des activistes de la société civile et des apathiques de la société politique – ressemble fort à de l'aliénation civique. L'imparfaite démocratie française n'a rien à y gagner et les droits de l'homme tout à y perdre.

ALAIN DUHAMEL

A la suite de son voyage en Polynésie

Le président de la République réconcilie MM. Léontieff et Vernaudon

Les deux députés non inscrits de la Polynésie française, MM. Alexandre Léontieff, président du gouvernement territorial, et M. Emile Vernaudon, maire de Mahina, qui n'échangeaient plus depuis plusieurs semaines que des méchancetés, se sont officiellement réconciliés à l'Elysée, jeudi soir 31 mai, au terme d'un entretien avec M. François Mitterrand.

Cette audience faisait suite aux contacts que le président de la République avait eus avec les deux hommes, au cours de son récent voyage à Tahiti (*le Monde* du 18 mai). En sortant de l'Elysée, M. Vernaudon a fait part de la nouvelle après avoir eu un bref aparté avec le chef de l'Etat, qui lui a recommandé de passer l'éponge au nom de *« l'intérêt de la Polynésie »* : *« Maintenant,* a-t-il dit en se tournant vers M. Léontieff, *nous sommes réconciliés. »*

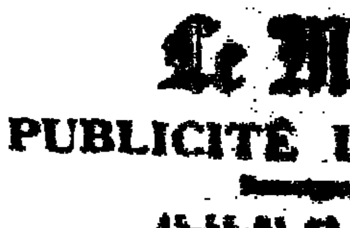
Ces retrouvailles spectaculaires, qui visent à ressouder la majorité présidentielle en Polynésie française, ponctuent un compromis selon lequel M. Vernaudon devrait prochainement retrouver, au sein du gouvernement territorial de M. Léontieff, le portefeuille de ministre de la régionalisation dont il avait été déchargé, en février, pour cause de *« comportement caractériel »*, par M. Léontieff en personne.

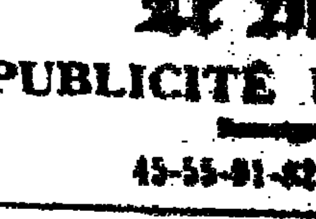
En contrepartie, M. Vernaudon se serait engagé à faire acte d'allégeance, et surtout à rompre définitivement toute liaison politique avec l'ancien secrétaire d'Etat chiraquien, M. Gaston Flosse, l'adversaire numéro un de M. Léontieff, duquel il s'était rapproché, tous deux ayant même essayé, après avoir uni leurs militants respectifs, en avril, de renverser par la force l'Assemblée territoriale (*le Monde* du 11 avril).

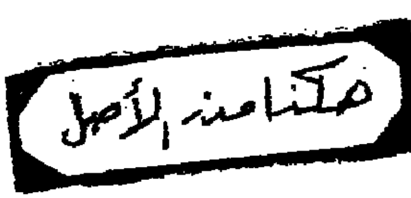
Il n'est pas encore sûr, toutefois, que l'onction mitterrandienne suffise à sceller ce remariage. Cette virevolte, en effet, n'est pas du goût de tous les amis de chacun des deux députés. L'animateur du Ia Mana Te Nunaa, M. Jacqui Drollet, menace de quitter le gouvernement de M. Léontieff, dont il est le ministre de la santé, si celui-ci persévère ainsi dans ce que cet élu indépendantiste considère comme une pantomime. Quant à M. Vernaudon lui-même, qui clamait bien fort, ces temps-ci, que M. Léontieff était aussi *« corrompu »* que *« Néron »*, il a du mal à convaincre ses propres compagnons politiques du sérieux de son revirement. Les deux députés ont d'ailleurs remis à plus tard leurs éventuelles effusions politiques. Sage précaution...

A. R.











RELIGIONS

Aux sources de la Bible

Longtemps sous la surveillance du Vatican, l'école de Jérusalem, aujourd'hui centenaire, a permis la redécouverte des textes sacrés

Plusieurs cérémonies commémoratives viennent d'avoir lieu à Jérusalem, à l'occasion du centenaire de l'Ecole biblique, fondée par des dominicains français, auxquelles ont participé des personnalités comme M. Roger Fauroux, ministre français de l'industrie. Des cérémonies identiques sont prévues à Lyon, haut lieu de l'exégèse en France, au mois d'octobre prochain.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Lorsqu'il arrive à Jérusalem un beau jour de 1890, le Père dominicain Marie-Joseph Lagrange a trois livres en poche et une idée derrière la tête. Avec sa Bible, son bréviaire et un guide de Terre sainte, il vient de Vienne, où il étudiait les langues sémitiques. Il s'installe dans le petit couvent de son ordre fondé six ans plus tôt dans la partie orientale de la ville. C'est un endroit que l'on dit être celui de la lapidation de saint Etienne, premier martyr chrétien, qui abrita un temps un abattoir turc.

La Palestine est encore sous la souveraineté de la Sublime Porte. Le voyage à l'époque n'est pas de tout repos et le projet du Père Lagrange encore moins : créer un institut d'études bibliques, un institut «scientifique» qui se consacrerait uniquement à la Bible sur les lieux et dans le pays même ou elle vit le jour.

Printemps 1990 : trois régimes politiques se sont succédé à Jérusalem. L'Ecole biblique et archéologique française fête son centenaire. Au regard de l'objet de son étude, c'est encore la prime enfance, mais Lagrange n'aurait sans doute pas à rougir d'une école devenue une institution dans son domaine – et à Jérusalem. Monastère et centre de recherches, elle a solidement établi sa réputation, et pas seulement chez les chrétiens.

Une révolution dans l'église

Ses professeurs et leurs travaux ont montré que le Père Lagrange avait raison : *« C'est à Jérusalem qu'il faut étudier la Bible ! »* A Jérusalem et dans le pays de Canaan en général, c'est-à-dire le plus près des sources, là où l'inspiration viendra à l'appui de la méthode scientifique pour restituer un texte qui soit le plus proche de ce qu'a pu être l'original – ou les originaux. *« Les textes, toujours les textes, et autant que possible sous leur forme primitive »*, disait Lagrange. (1)

La tâche ne fut pas facile. Le Père Lagrange mourait à quatre-vingt-trois ans en 1938 et si son procès en canonisation est aujourd'hui à l'étude au Vatican, c'est à l'issue d'une lente évolution de l'Eglise catholique qui doit beaucoup à son combat. Car lorsqu'il arrive à Jérusalem avec ce projet qui sent le soufre rationaliste, Joseph-Marie Lagrange n'est guère en odeur de sainteté à Rome. *« Alors régnait encore tyranniquement dans l'Eglise*, explique Jean Bouléro, *la conception séculaire et naïve qui tenait la Bible pour Le Livre, écrit ou dicté, « inspiré » ou sanctionné par Dieu en personne (...) propre à répondre une fois pour toutes, comme Lui, à toutes les questions* (2). » Etudier, c'était désacraliser et, d'ailleurs, qu'y avait-il à étudier ? Pouvait-on seulement songer à soumettre la parole divine à la critique historique, relativiser l'historicité de certains épisodes bibliques, privilégier l'exégèse sans ébranler le dogme ?

Egyptologie et assyriologie

La réponse du Vatican était toute simple : on décourageait formellement non seulement l'étude scientifique de la Bible, mais encore sa lecture. Le Père Jean-Luc Vesco, actuel directeur de l'Ecole, rappelle qu'au début du siècle *« les études bibliques étaient tombées chez les catholiques dans une grande médiocrité. (...) On négligeait les langues de la Bible, l'hébreu, le grec, l'araméen, pour s'en tenir au texte latin de la vulgate »*. Les seuls à lire la Bible, chez les chrétiens, étaient les protestants, et les seuls à l'étudier leurs instituts de théologie, tout particulièrement en Allemagne.

Savant et moine, Lagrange, explique le Père Vesco, *« n'admettait pas que le Pentateuque pût émaner directement de Moïse dans sa forme actuelle »*; mais moine et savant, il savait s'accommoder d'éventuelles contradictions entre le dogme et ses recherches : *« La foi reste le principe jamais remis en cause, quelles que soient les conclusions de l'investigation scientifique... »* Mais cela ne faisait pas l'affaire du Vatican. Le Père Lagrange fut combattu sans répit, ses livres interdits dans les séminaires, et Rome établit l'Ecole biblique pontificale qui, placée sous la tutelle de redoutables jésuites, eut pour mission de mener la bataille idéologique contre les téméraires dominicains de Jérusalem.

Le temps a passé, l'Ecole s'est imposée. Par la qualité de ses travaux, et d'abord de son maître-ouvrage, *la Bible de Jérusalem*, qu'elle commence à publier à partir de 1956. A une traduction la plus fidèle aux textes originaux, s'ajoutent un appareil de notes, fruit de dizaines d'années de recherches, et le souci d'une présentation rompant avec le découpage en versets, pour offrir un ensemble ressemblant *« à un livre qu'on pouvait lire comme un autre »*, explique Jerome Murphy O'Connor, Irlandais, dominicain et infatigable randonneur de tous les sites bibliques (3). Outre l'édition française, il y a des versions anglaise, allemande, espagnole, italienne et portugaise. Professeur lui aussi à l'Ecole, Marie-Emile Boismard observe que la publication de *la Bible de Jérusalem* a largement contribué, à tout le moins accompagné, le regain d'intérêt des catholiques pour une Bible qu'ils redécouvrent : *« Assurément*, dit-il, *nous y sommes pour quelque chose. »*

Retracer *« la préhistoire des sources »* de la Bible, mettre à jour *ce que fut le milieu culturel de ses* auteurs successifs, imaginer les influences auxquelles ils furent soumis, c'était donc, d'abord, s'intéresser à ce pays de Canaan, la Palestine, berceau géographique du sujet. Entre les monts de Moab et la Méditerranée, entre mer et désert, ce petit corridor a toujours beaucoup fait parler de lui – tradition à laquelle il est resté étonnamment fidèle... Il est situé entre les deux super-puissances régionales de l'époque, l'Egypte et la Mésopotamie.

Mission archéologique

Voilà le point de départ, le champ premier des études bibliques. Egyptologie et assyriologie vont être parmi les grandes disciplines de l'Ecole, parce que le Livre est marqué par les influences de ces deux civilisations-là, de ces deux empires dont Canaan sera le point de rencontre et le théâtre des conflits.

Influences linguistiques, culturelles, mariage de plusieurs imaginaires religieux qu'il faut lire, traduire, représenter : l'archéologie devait aussi être une des missions de l'Ecole. Reconnue par l'Etat comme Ecole archéologique française, elle est, en 1920, rattachée à l'Académie des inscriptions et des belles-lettres. Au début du siècle, le travail archéologique, les expéditions géographiques et topographiques dans la région n'ont rien du safari-photo avec cabanon climatisé à l'étape.

Les Pères s'en vont à cheval le long des rivages de la mer Morte, dans la vallée du Jourdain ; au-delà de ces monts de Moab qui marquent la frontière avec l'actuelle Jordanie, ils pousseront jusqu'aux grands déserts d'Arabie. L'ethnologie leur doit un gros ouvrage sur les *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, et l'archéologie trois grands chantiers, entre autres : les fouilles de Qumran (l'Ecole a participé à la découverte des manuscrits de la mer Morte), la citadelle d'Amman et l'exploration de Tell el-Farrah, au nord-est de Naplouse.

Comme on pouvait s'y attendre en ces lieux, les trois livres du père Lagrange se sont multipliés. En cent ans, l'Ecole s'est dotée d'une formidable bibliothèque : 120 000 ouvrages, 400 périodiques scientifiques (et, incidemment, une collection complète et reliée du *Monde*), le tout classé, répertorié par la grâce de l'informatique, et faisant la jalousie de beaucoup.

L'endroit est privilégié, mais ouvert à tous. On y croise chrétiens, juifs et musulmans. Inventeur de l'hébreu moderne et *«athée militant»*, Eliezer Ben Yehouda préparera à la bibliothèque, au tout début du siècle, son *Thesaurus totius hebraitis linguae*, dictionnaire en dix-sept volumes de la langue hébraïque rénovée (4). *« Voilà encore un lieu ou l'on sait l'hébreu »*, disait-il.

On n'y sait non seulement l'hébreu, mais aussi le grec ancien et l'araméen – les trois langues de base, *le minimum «bien sûr»*, exigées de la trentaine d'étudiants de troisième cycle, de tous pays et de tous horizons, qui viennent chaque année poursuivre leurs travaux à l'Ecole biblique. Dix-neuf dominicains (douze Français, deux Canadiens, un Portugais, un Américain, deux Irlandais, un Mexicain) et un Père mariste néo-zélandais enseignent, écrivent, publient – le micro-ordinateur dans la cellule, si l'on peut dire.

Depuis Lagrange, quatre générations de Pères se sont succédé, consignant en outre une chronique de la vie qui passe en ces lieux : de la fin de l'empire ottoman à l'Intifada... Les portes du monastère sont ouvertes mais l'ambiance est studieuse. Huit heures de travail par jour, avec, pour certains, une partie de tennis à la mi-journée : dans le parc, un court voisine avec l'atrium de la basilique. *« Nous représentons*, dit l'un des Pères, *l'idéal de la vie dominicaine. »*

ALAIN FRACHON

(1) Cité par l'historien Bernard Montagnes dans la revue *Préfaces* (publication du Centre national des lettres) qui, dans son numéro de janvier dernier, consacre un dossier à l'Ecole.

(2) *Id.*

(3) On lui doit un des meilleurs guides de Terre sainte : J. Murphy O'Connor, *The Holy Land, an Archeological Guide from Earliest Times to 1700*; Oxford University Press, réédité en 1986.

DÉFENSE

Dans un numéro spécial de la revue « Armées d'aujourd'hui »

M. Chevènement plaide pour un système de sécurité collective en Europe

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, invite les pays européens à *« inventer un système de sécurité collective »* qui soit fondé sur la dissuasion, parce que c'est le seul concept stratégique répondant à leur intérêt bien compris, et sur des coopérations bilatérales, voire multilatérales au sein de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Cet appel, M. Chevènement le lance dans une préface au 150e numéro du mensuel *Armées d'aujourd'hui* créé par le ministère de la défense il y a quinze ans. La revue a placé son anniversaire sous le signe de la sécurité de l'Europe, avec la participation – dans leur propre langue – d'organismes officiels de défense allemand, britannique, espagnol ou italien et avec celle du secrétaire général de l'UEO, M. Willem van Eekelen, ancien ministre néerlandais de la défense. C'est une « première » dans la presse éditée sous le contrôle direct du ministère français de la défense.

Toutes les contributions à ce numéro spécial vont dans le même sens, à savoir l'affirmation d'une identité européenne de défense. Qu'il s'agisse de la contribution du ministère ouest-allemand de la défense, de celles de l'état-major italien de la défense ou de la direction de la communication du ministère espagnol de la défense, le même souhait apparaît : celui que les Européens constituent des unités militaires multinationales dans la logique d'un processus d'unification européenne. La contribution britannique insiste davantage sur la nécessité de préserver l'OTAN dans sa composition actuelle (y compris sa structure de commandement intégré), mais elle énumère les occasions de coopération bilatérale avec la France au point que l'acquisition concertée, par les deux pays, d'avions-radars AWACS laisse présager une totale compatibilité de leur défense aérienne.

Des devoirs envers l'Europe

Evoquant l'exemple de la brigade franco-allemande qui pourrait être engagée, sur décision conjointe, au profit du commandement territorial allemand, voire d'un corps d'armée français, allemand ou allié, le ministère ouest-allemand de la défense fait observer que *« participer à sa mise sur pied, c'est, dans l'esprit de ses créateurs, parier sur une future société européenne et s'attacher à la bien construire »*.

On se souvient (*le Monde* du 21 février) que, lors d'une réunion à Paris, le secrétaire du conseil franco-allemand de défense et de sécurité, le général Klaus Naumann, et son secrétaire adjoint, M. Bertrand Dufourcq, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay, avaient estimé que la brigade franco-allemande pouvait servir de modèle à la création – que ni Bonn ni Paris n'excluaient – de forces multinationales en Europe, compte tenu du nouvel environnement.

Dans sa préface, M. Chevènement, sans se référer à ce concept d'unités multinationales, estime néanmoins que *« le môle européen de défense, que la France appelle de ses vœux, s'édifiera à partir des coopératives engagées entre les principaux pays d'Europe occidentale et, autant qu'il se pourra, à travers des coopérations multilatérales, notamment au sein de l'Union de l'Europe occidentale »*. Dans ces circonstances, considère le ministre de la défense, le Royaume-Uni et la France, qui ont *« le privilège »* de l'accès à l'arme nucléaire, ont des devoirs particuliers envers toute l'Europe.

« Les concepts qui sous-tendent notre défense – dissuasion indépendante et suffisante – semblent taillés moins pour la période qui se termine (la confrontation globale entre les Etats-Unis et l'URSS) que pour celle que nous voyons poindre à l'horizon, marquée par l'avènement d'un monde multipolaire, plus complexe et plus instable », ajoute-il.

Comme en écho aux propos récents de M. Michel Rocard qui invitait les armées à comprendre que le nouvel environnement européen pouvait induire une révision des dépenses militaires, M. Chevènement conclut : *« Au risque de choquer, j'affirme qu'il ne peut y avoir de relation mécanique directe entre notre effort de défense, d'une part, et les bouleversements de la scène européenne depuis un an, d'autre part. »*

Pour la première fois depuis 1985

La France annonce un essai nucléaire

La France a *réalisé*, samedi 2 juin, sur l'atoll de Mururoa un essai nucléaire qui a été annoncé par le haut-commissariat de la République en Polynésie française, conformément à un souhait du chef de l'Etat exprimé, lors de son passage à Tahiti en mai, en faveur d'une plus grande *« transparence »* de ces expérimentations.

De même source, on précise que l'énergie dégagée par l'essai a été inférieure à 15 kilotonnes, ce qui est sensiblement la puissance de la bombe lancée en août 1945 sur Hiroshima (Japon). Cette expérimentation est la première de la série prévue en 1990.

M. François Mitterrand avait laissé entendre, en mai, que la France n'abandonnerait pas aux seuls Néo-Zélandais le soin de rendre compte de ces campagnes de tirs souterrains à Mururoa. Une longue pratique de la France, en effet, consistait à refuser de commenter ses essais nucléaires, à quelques exceptions près, notamment durant les premiers temps de la présidence à l'Elysée de M. Valéry Giscard d'Estaing et, plus récemment, en 1985 quand la presse française fut invitée à assister à une expérimentation.

MÉDECINE

Une étude originale de deux sociologues américains

La mort en différé des Chinois de Californie

Le très sérieux *Jama* (Journal de l'Association médicale américaine) publie, dans le dernier numéro de son édition française (datée du 30 mai), une étude tout à fait originale concernant les rapports entre les taux de mortalité et les événements *« ayant une forte charge symbolique »*. Les deux auteurs, MM. David D. Phillips et Daniel G. Smith, sociologues de l'université de Californie, démontrent que de tels événements peuvent retarder de manière notable des morts qui, en l'absence de ces mêmes événements, seraient survenues plus tôt.

Une étude épidémiologique publiée en 1988 dans l'hebdomadaire *Lancet* avait déjà cherché à mesurer l'impact sur la mortalité de la Pâque juive au sein de deux groupes accordant, l'un une signification importante à cette fête religieuse, l'autre non. Les auteurs de cette étude avaient démontré que la mortalité de la communauté juive diminuait nettement juste avant la Pâque et augmentait d'un degré équivalent dans les jours qui suivaient.

Les auteurs de la nouvelle étude épidémiologique américaine ont retenu cette fois, non plus la Pâque juive, mais la fête chinoise « de la moisson et de la Lune », une manifestation située à une date variable du calendrier grégorien et présentant une valeur et des significations très différentes selon les groupes humains. Cette fête comporte notamment un repas de cérémonie pris au domicile, réunissant la famille proche et composé de plats complexes. Traditionnellement, c'est la doyenne de la famille qui préside à la confection de ce repas réalisé par ses filles et ses brus.

Stress et suralimentation

Au total, l'étude a porté sur tous les certificats de décès informatisés de la population chinoise de Californie entre 1960 et 1984, décès comparés à la mortalité des deux groupes témoins, un groupe de sujets juifs et un autre constitué de tous les morts survenus à la même période en Californie, à l'exception des juifs et des Chinois. C'est ainsi que les auteurs de l'étude dans *Jama* ont trouvé 33 décès (contre 50 prévus) dans la communauté chinoise la semaine précédant la fête. A l'inverse, ils ont recensé 70 décès (contre 51 prévisibles) dans la semaine qui suivit.

Ils concluent ainsi que, dans la population chinoise concernée, la mortalité diminue de 35 % dans la semaine précédant la fête et augmente de 35 % au cours de la semaine suivante. *« Le stress et la suralimentation associés à la fête pourraient rendre compte du pic de mortalité enregistré immédiatement après, mais ils ne permettent d'expliquer ni les taux anormalement bas de mortalité, d'amplitude équivalente, observés avant, ni la spécificité de l'effet pour les personnes jouant un rôle cérémoniel. »* Il apparaît en effet que ce sont avant tout les femmes chinoises âgées qui *« retardent »* la date de leur décès. Ce phénomène n'est nullement retrouvé dans les deux groupes témoins.

Les auteurs envisagent d'ores et déjà de poursuivre leurs analyses sur d'autres événements tels que les noces d'or, qui ont une signification individuelle plutôt que collective. *« Peut-on démontrer que certaines personnes parviennent à prolonger leur vie jusqu'aux dates d'anniversaire et celles d'autres événements de signification personnelle ? »*, s'interrogent-ils. Dans cette hypothèse, le phénomène serait-il plus puissant pour les événements personnels que pour les événements religieux ou politiques ? En toute hypothèse, cette étude vient, à sa manière, confirmer l'importance qu'il conviendrait d'accorder à des recherches rigoureuses concernant les processus d'interaction entre le psychique et le physique, le culturel et le biologique, ou plus généralement la symbolique et la santé.

JEAN-YVES NAU

ENVIRONNEMENT

Waechter-Lalonde : la mésentente cordiale

La guérilla verbale qui oppose depuis des mois MM. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement à Antoine Waechter, chef de file des Verts, a été marquée par une nouvelle escarmouche, dimanche 3 juin.

Invité au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Brice Lalonde a estimé qu'il ne faut pas *« confondre l'écologie avec les Verts et pas non plus la majorité présidentielle avec le Parti socialiste. »*

Il répondait ainsi à M. Antoine Waechter qui, au Grand-Jury RTL-*le Monde »*, avait déclaré : *« Brice Lalonde fait partie d'un gouvernement socialiste qu'il a toujours soutenu... C'est ce type d'attitude que nous condamnons. On fait croire que l'on appartient à la mouvance des Verts, mais on jette la confusion en appelant à voter pour les formations gouvernementales »*. M. Waechter a en outre reproché à M. Lalonde d'avoir cosigné l'autorisation de produire un nouveau combustible nucléaire, le Melox, et d'avoir fixé les normes de phosphates dans les lessives exactement à la hauteur de ce que font déjà les industriels.

Parlant de sa propre formation politique, M. Waechter a déclaré : *« Nous sommes au Parlement européen et dans mille cinq cents communes. Nous espérons bien entrer dans les conseils régionaux et, bien entendu, avoir des représentants à l'Assemblée nationale en 1993. »*

□ **Une rivière bretonne empoisonnée.** – Deux entreprises bretonnes de pisciculture ont été dévastées les 2 et 3 juin par la pollution de la rivière qui les alimente en eau. 40 tonnes de truites prêtes à être vendues ont été empoisonnées à Plourin-lès-Morlaix et à Pleyber-Christ (Finistère). Quant au cours d'eau lui-même, que la société de pêche locale venait de réempoissonner à grands frais, il est à nouveau désert. Le parquet de Morlaix a ouvert une enquête pour tenter de retrouver l'auteur, volontaire ou involontaire, de cette pollution.

SOCIÉTÉ

REPÈRES

BACCALAURÉAT

Retard dans les convocations à Paris

Les candidats parisiens au baccalauréat de série A 1 (lettres et mathématiques) ne savent toujours pas dans quel centre ils vont passer leur examen. Leurs convocations pour l'épreuve de philosophie, qui doit marquer le début des écrits, mercredi 6 juin, ne leur était toujours pas parvenue lundi 4 juin. Le ministère de l'éducation nationale affirme dans un communiqué que les convocations pour l'ensemble des séries ont été expédiées le 21 mai au plus tard. Les candidats qui n'auraient rien reçu la veille de l'examen pourront s'adresser à leur chef d'établissement ou au service interacadémique des examens (tél. : 46-57-11-90) pour connaître le centre d'examen où ils devront se présenter le jour de l'épreuve, munis d'une pièce d'identité.

SCIENCES

Super-accélérateur de particules : les Etats-Unis demandent l'aide du Japon

Les Etats-Unis ont invité le Japon et la Corée du Sud à participer au financement de leur super-accélérateur de particules SSC (Superconducting Super Collider), dont la mise en service près de Dallas (Texas) est prévue en 198. Moins d'un an après le feu vert donné au projet par le Congrès (*le Monde* du 8 juillet 1989), les Américains ont refait leurs comptes : avec ses 85 kilomètres de circonférence, la construction du plus grand collisionneur de particules du monde, destinée à améliorer la connaissance des constituants ultimes de la matière, coûtera 8 milliards de dollars (plus de 45 illiards de francs). Soit 25 % de plus que le budget alloué à ce jour outre-Atlantique, réparti entre le gouvernement américain (5 milliards de dollars) et l'Etat du Texas (un milliard). Manquent donc 2 milliards de dollars, que les Etats-Unis espèrent trouver auprès de leurs partenaires internationaux.

NUCLÉAIRE

Vers la fermeture définitive de Tchemobyl

Le gouvernement de la République d'Ukraine a créé une commission chargée de préparer un projet de fermeture de la centrale de Tchernobyl, accidentée en avril 1986. Ainsi que l'a précisé, samedi 2 juin, le bureau d'information de Pripit (où se trouve l'union industrielle chargée de gérer la zone sinistrée), ce plan de mise hors exploitation, voté par le Parlement ukrainien en mars dernier (*le Monde* du 7 mars), se déroulera par étapes, de façon à stopper progressivement, en cinq ans, les trois réacteurs encore en fonctionnement. A Gomel, l'une des régions de Biélorussie les plus touchées par la catastrophe, un comité appelle par ailleurs à une grève générale le 15 juin si le gouvernement n'annonce pas rapidement la fermeture de la centrale. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

Sida : un vaccin protège les chimpanzés du virus humain

Des chercheurs américains ont mis au point un vaccin qui protège les chimpanzés contre le virus du sida humain, ont annoncé le 2 juin les responsables de la compagnie de biotechnologie Genentech Inc, sponsor de la recherche. Ils ont toutefois mis en garde contre les espoirs prématurés sur l'efficacité du vaccin, qui devra être testé sur l'homme cet été. Jusqu'à présent, les chercheurs avaient réussi à protéger les chimpanzés contre un virus du sida simien, mais non humain. Pour que la recherche puisse aller plus loin, l'Office de contrôle pharmaceutique et alimentaire américain doit donner son accord sur l'expérimentation humaine du vaccin. – *(AFP.)*

JUSTICE

Les « privilèges » des « personnes protégées »

La Cour de cassation exige l'annulation de deux procédures engagées contre des policiers

Renvoyés une première fois devant la cour d'assises le 23 février 1989, six policiers accusés d'avoir participé à une série d'agressions à main armée, commises au cours des années 1982 à 1985, ne seront pas jugés avant un an et, pour deux d'entre eux, la procédure sera amputée d'une grande partie du dossier d'instruction annulée pour des raisons de procédure.

L'affaire remonte au 25 juillet 1985 : ce jour-là, les services de police interpellent plusieurs malfaiteurs lors d'une tentative d'agression à main armée à Paris. L'un d'eux se trouve être un indicateur qui met en cause six fonctionnaires de police, dont quatre officiers de police judiciaire. Ils seraient, selon lui, les responsables d'une bande organisée qui aurait commis une douzaine d'agressions à main armée dans la région parisienne contre des banques et des commerçants. L'enquête permettra l'arrestation de quatorze personnes dont Alain Rossi, inspecteur à la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP), Pascal Jumel, enquêteur à la brigade de répression du banditisme (BRB), Jean-Louis Naud, gardien de la paix à Marseille, Michel Mandonnet et Michel Villaume, inspecteurs à la BRB, ainsi que Dominique Loiseau, inspecteur à la brigade de recherche et d'intervention (BRI). Dans un premier temps, l'instruction fut menée par plusieurs juges saisis chacun de l'information judiciaire contre X ouverte au moment des agressions et cette circonstance a certainement contribué à alourdir la procédure. Aussi, la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui doit être saisie *« sans délai »* dès qu'un officier de police judiciaire *« est susceptible d'être inculpé »* a rendu une série d'arrêts, désignant à chaque fois le même juge parisien.

Le 3 janvier 1989, ce magistrat, M. Gilles Rivière, terminait son instruction et, le 23 février 1989, la chambre d'accusation de Paris renvoyait quatre policiers devant la cour d'assises et deux devant le tribunal correctionnel. Cette décision était partiellement cassée le 23 août 1989 car la chambre criminelle de la Cour de cassation estimait qu'elle avait été saisie trop tardivement dans deux affaires reprochées aux OPJ Alain Rossi et Michel Mandonnet. La chambre d'accusation de Paris, autrement composée, refusa de s'incliner et, le 6 novembre 1989, elle renvoyait les policiers devant la cour d'assises. Cette *« rébellion des juges »* imposait que la question soit tranchée par l'assemblée plénière de la Cour de cassation et, parmi les magistrats de la haute juridiction, certains envisagèrent un revirement de jurisprudence.

Les dispositions de l'article 687 du code de procédure pénale sont, en effet, très contraignantes. S'il est légitime d'empêcher qu'un policier, un maire, ou un préfet soit jugé dans des conditions contestables dans le ressort où il exerçait ses fonctions, il faut bien constater que ce but louable a souvent conduit à faire bénéficier des fonctionnaires d'une totale impunité (*le Monde* du 1er juillet 1989). Le terme de *« privilège de juridiction »* utilisé par le code à l'égard des *« personnes protégées »* a pris un sens que les rédacteurs du texte n'avaient certainement pas souhaité.

Mais l'assemblée plénière semble avoir considéré que les cas qui lui étaient soumis ne justifiaient pas un changement de jurisprudence. Dans son arrêt rendu le 1er juin, la cour *constate que, dans un vol à main armée commis le 16 avril 1985 au* Perreux-sur-Marne, les noms des deux policiers sont apparus dès le 18 octobre 1985, mais que la chambre criminelle n'a été saisie que dix jours plus tard. Plus grave encore, pour une seconde agression commise le 3 mai 1985, Michel Mandonnet est mis en cause le 30 août 1985 et la haute juridiction n'est saisie que le 15 octobre 1985, alors que le policier a été interrogé par les enquêteurs qui ont perquisitionné à son domicile. La cour prononce donc la cassation sur ces deux points et la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devra annuler les actes accomplis pendant les périodes litigieuses. Une telle décision va prolonger considérablement la procédure car il est souvent long, difficile et parfois vain de reconstituer un dossier dont les pièces les plus importantes sont frappées d'annulation. En outre, cette attitude donne lieu à des procès surréalistes où il est interdit de parler d'aveux, de perquisitions ou d'expertises connus de tous, mais qui, juridiquement, n'existent plus.

MAURICE PEYROT

L'affaire des fausses factures du bâtiment

Francs lourds, estimation légère

L'affaire des fausses factures de l'entreprise de bâtiment SCREG, filiale de travaux publics du groupe Bouygues, n'atteint pas l'ampleur annoncée, vendredi 1er juin. Elle porte sur 9,93 millions de francs, et non pas sur les 993 millions de francs initialement cités (*le Monde* daté 3-4 juin). La diffusion de cette information erronée par *« les magistrats compétents »* au Palais de justice de Paris s'explique, selon l'Agence France-Presse, par une confusion regrettable entre anciens et nouveaux francs.

Quatre dirigeants de la SCREG Ile-de-France ont été inculpés de faux et usage de faux, et écroués par M. David Peyron, magistrat instructeur chargé du dossier. *« L'instruction en cours devra déterminer quelle est, sur ce montant de 9 930 000 francs, la part de travaux réellement exécutés »*, a souligné la direction de la SCREG Ile-de-France. Pour l'ensemble de cette affaire, qui implique d'autres sociétés, le montant de l'escroquerie s'élèverait cependant, d'après les enquêteurs, à au moins 200 millions de francs.

FAITS DIVERS

Sur l'autoroute A 6 près de Joigny (Yonne)

Onze touristes britanniques tués dans un accident d'autocar

Onze touristes britanniques ont été tués, vingt-deux autres grièvement blessés dans un accident d'autocar qui s'est produit dimanche matin 3 juin près de Joigny (Yonne) sur l'autoroute A 6. Une vitesse excessive, l'autocar roulait à 125 kilomètres à l'heure, l'éclatement d'un pneu serait à l'origine de cet accident, le plus grave depuis la catastrophe de Beaune en 1982, où cinquante-trois passagers d'un car, avaient été tués.

L'autocar britannique, un véhicule à deux étages transportant soixante-treize passagers, qui revenaient d'Espagne, a quitté l'autoroute à grande vitesse après l'éclatement de son pneu avant droit et glissé sur une centaine de mètres après s'être couché sur le flanc. Dans une succession de chocs extrêmement violents, les passagers ont été projetés vers les vitres. Onze d'entre eux sont morts tandis qu'une vingtaine d'autres gravement blessés, étaient évacués vers les hôpitaux d'Auxerre, Joigny, Sens et Garches.

COMMUNICATION

La conférence de Düsseldorf n'a pas imposé de norme mondiale

La course de vitesse vers la télévision haute définition se poursuit de plus belle

L'Europe est toujours dans la course, le Japon accélère, et l'attentisme américain laisse le jeu ouvert : ainsi pourrait se résumer le dossier de la télévision haute définition (TVHD), après la réunion tenue à Düsseldorf jusqu'au 1er juin par les experts du Comité consultatif international des radiocommunications (CCIR), organisme mondial de normalisation.

La conférence mondiale des radiodiffuseurs, qui vient de s'achever à Düsseldorf, était une étape attendue de la bataille industrielle mondiale qui fait rage autour de la télévision haute définition. Lors de la dernière, à Dubrovnik en 1986, les Japonais avaient tenté d'imposer leur norme de TVHD, baptisée Hivision. Une offensive que seule la mobilisation diplomatique des Européens avait *in extremis* fait échouer. Cette fois-ci, mieux préparés, les Européens ont pu avancer des propositions plus concrètes, étayées par les réalisations entreprises au sein du projet européen Eurêka 95.

Aucune décision globale n'a pu être prise à Düsseldorf. Certes, la conférence a adopté à l'unanimité cinq recommandations techniques, qui fixent notamment des séries de paramètres nécessaires à la production et à l'échange de programmes en TVHD. La plus importante concerne le format élargi des futurs téléviseurs (dit seize neuvièmes car cela correspond au rapport entre largeur et hauteur de l'écran, les écrans actuels étant au format quatre tiers), qui atteint ainsi une reconnaissance mondiale.

Mais, sans minimiser la portée de ces accords, force est de constater qu'ils sont insuffisants pour formaliser une norme mondiale unique, qui puisse se traduire dans des matériels exploitables. Car ni le nombre de lignes, ni le nombre d'images par seconde ne sont choisis, et ce sont justement des points essentiels de différence entre les approches japonaise et européenne. Le CCIR a d'ailleurs renvoyé à sa prochaine période d'étude (1990-1994) la définition complète des normes de production en studio et des normes de transmission.

Ce nouveau sursis à statuer était sans doute ce que les Européens pouvaient espérer de mieux. Et ils n'ont pas manqué de s'en féliciter, de M. Paul Quilès, ministre français des PTT, qui déclare que *« l'Europe a montré qu'elle était incontournable, que rien ne pourrait se faire sans elle à l'avenir »*, au groupe Philips, chef de file avec Thomson et Nokia du projet Eurêka.

Les Japonais lancent leur système en 1991

En fait, tout en préservant la possibilité de passerelles techniques facilitant l'échange de programmes tournés en haute définition, les décisions de Düsseldorf entérinent implicitement la cohabitation des deux approches, japonaise et européenne. Dans l'immédiat, chacun va maintenant pousser les feux de son industrie, pour s'imposer sur le marché.

Les Japonais ont bien l'intention de garder leur avance technique, et ont aussitôt annoncé leur calendrier. Le ministère nippon des postes et télécommunications prévoit la commercialisation, dès l'été 1991, d'un système de TVHD alimenté en émissions par un satellite qui reste à lancer. En parallèle, les industriels japonais multiplient les applications professionnelles de leur système, qu'il s'agisse d'imagerie médicale, d'édition électronique ou de conception industrielle. L'unanimité n'est pourtant pas totale au Japon. Les industriels craignent d'avoir à fabriquer deux lignes de matériels, s'ils veulent continuer à exporter. Quant aux chaînes privées, elles voient d'un mauvais oeil la télévision publique NHK s'appuyer sur la TVHD pour les concurrencer.

Une stratégie de contournement

Parce qu'elle commande l'entrée sur le principal marché mondial, la position américaine influera sur la compétition entre les deux blocs. Un moment tentés d'épouser la cause japonaise, les Etats-Unis se sont depuis réfugiés dans une neutralité plus attentiste. Leur calendrier est plus lointain, et les enjeux spécifiques du secteur restent noyés dans le débat plus large sur l'opportunité d'une politique industrielle, dont beaucoup doutent.

La Federal Communications Commission, qui régit la télévision outre-Atlantique, ne doit se prononcer que d'ici deux ans, après de nombreux tests, sur une norme de diffusion terrestre en TVHD. Elle a cependant restreint le champ des possibles, en préconisant la technique du « simulcast », c'est à dire la transmission de la TVHD dans des fréquences entièrement nouvelles, parallèlement à la télévision classique. Ce qui laisse en course, pour l'essentiel, trois consortiums : celui des industriels européens implantés outre-atlantique, Philips et Thomson, alliés à la chaîne NBC; ATT et le dernier fabricant de téléviseurs américains, Zenith; les industriels japonais et leur chaîne publique la NHK.

Pour importante qu'elle soit, la future décision de la FCC ne s'applique qu'à la télévision terrestre. Les Japonais peuvent donc envisager une stratégie de contournement, par les satellites, les réseaux câblés ou les dispositifs individuels (vidéodisques, magnétoscopes) pour imposer de facto leur norme.

Pour leur part, les Européens doivent encore combler leur retard, en mettant sur le marché des morceaux essentiels de leur panoplie TVHD, tels que le transfert sur film, et en préparant l'avènement des écrans plats de grande dimension. Ce sera l'objet de la deuxième phase du projet Eurêka 95, qui doit débuter cet été et mobiliser des sommes considérables (*le Monde* du 2 juin). Les Européens doivent aussi clarifier leur stratégie d'introduction de la TVHD dans le grand public. Car si les Français sont d'ardents partisans du D2 Mac, norme intermédiaire compatible, l'enthousiasme est moindre en RFA.

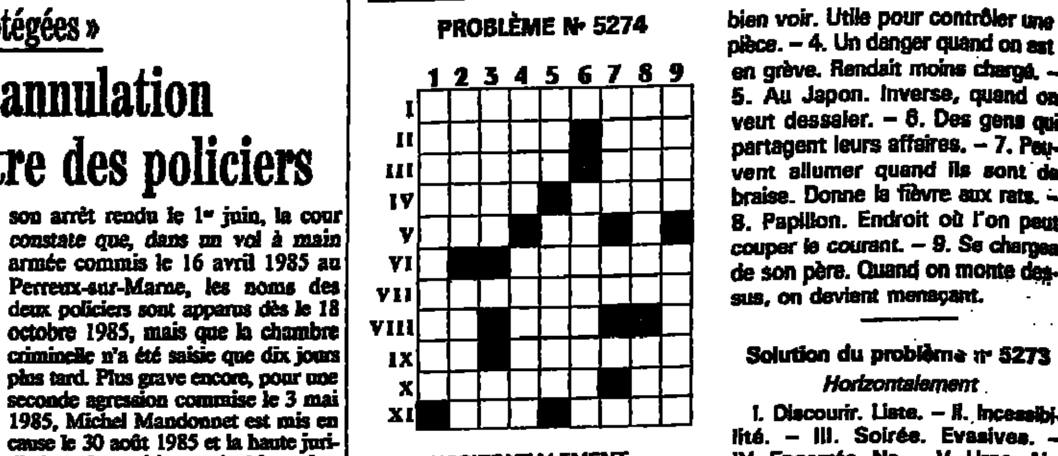
Au sortir d'une phase de recherche pré-compétitive, les antagonismes dus à la concurrence peuvent venir brouiller l'entente qui a prévalu jusqu'alors dans le camp européen. Et la collaboration avec les industries de programme, facteur essentiel de réussite, tarde à se mettre en place. En obtenant d'être traitée sur un pied d'égalité avec le Japon, l'industrie télévisuelle européenne n'a certainement pas perdu l'étape de Düsseldorf. Mais elle est loin d'avoir gagné la course de la TVHD.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5274



HORIZONTALEMENT

I. Qu'on voit très bien de derrière. – II. Qui ne se font plus entendre. Ne portait pas toujours la culotte. – III. Mesure pour les hommes. Première page. – IV. Tête de cochon. Bien orientée. – V. La nôtre fut dite vulgaire. Une limite pour ceux qui sont mouillés. – VI. Qui a fait l'objet d'une certaine répartition. – VII. Faire revenir. – VIII. Symbole. Donne l'exemple de la fermeté. – IX. Donné pour être dans le ton. Est souvent râpé. – X. Que certains aimeraient avoir. Terme musical. – XI. Peut se mettre à table. Qui sont bien rentrés.

VERTICALEMENT

1. Est souvent signalée de loin par une flèche. – 2. Peut se mettre en pot quand il est en cage. Mouvements spontanés. – 3. Se faire bien voir. Utile pour contrôler une pièce. – 4. Un danger quand on est en grève. Rendait moins chargé. – 5. Au Japon. Inverse, quand on veut dessaler. – 6. Des gens qui partagent leurs affaires. – 7. Peuvent allumer quand ils sont de braise. Donne la fièvre aux rats. – 8. Papillon. Endroit où l'on peut couper le courant. – 9. Se charges de son père. Quand on monte dessus, on devient menaçant.

Solution du problème n° 5273

Horizontalement

I. Discourir. Liste. – II. Incessibilité. – III. Soirée. Evasives. – IV. Enserrés. Ne. – V. Urne. Air. Merci ! – VI. Liesse. Saturées. – VII. Pé. Ane. Sam. – VIII. Ecrou. Canotiers. – IX. Crabe. Ernée. – X. Céréale. Blette. – XI. Lune. Céleri. Os. – XII. Or. Clé. Cadeau. – XIII. Genre. Souvenir. – XIV. Ou. Baume. Ténu. – XV. Sue. Cuirasse.

Verticalement

1. Disculpés. Logis. – 2. Ino. Riec. Curé. – 3. Sciène. Rien. Noé. – 4. Cernes. Recru. – 5. Osée. Sauce. Le. – 6. Usée. En. Race. Bu. – 7. Ri. Ré. Ecalé. Sat. – 8. Ibéris. Abel. Our. – 9. Riveraine. Ecume. – 10. Las. Braves. – 11. Lis. Mustélidé. – 12. Itinéraire. Ente. – 13. Sévèrement. Are. – 14. Ce. Retourne. – 15. Essais. Séas.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Irène et Jean REBAUD, Jacqueline et Guy SAUER,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Félix,

chez Dominique et Arnaud,

le 28 mai 1990.

– Joëlle et René MABIT

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Kathline,

chez Anne MABIT et Serge PAILLER.

121, rue De Gaulle,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.
Route Maupuy,
23000 Guéret.

– M. et Mme Rosendo PUJADAS, Roland et David PUJADAS,

ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille et nièce,

Raphaelle

le 9 mai 1990.

Isabelle Pujadas et Bertrand Oury,
Village de la Croix-des-Gardes, n° 11,
06400 Cannes.

Décès

– Mme Pierre Donche-Gay,
Mme Jean-Jacques Walger
et ses enfants,
M. Philippe Donche-Gay
Et toute sa famille,
font part du décès de

M. Pierre DONCHE-GAY

leur époux, père et parent,

survenu à Paris, le 1er juin 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 5 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, à Paris-16e, 35, avenue Marceau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Fresnel,
75116 Paris.

– Le dimanche 13 mai 1990,

Sabine ESCANDE,
née Sigwalt,

est décédée, dans sa soixante-septième année, à son domicile (87, rue de l'Orée-du-Bois, 34980 Saint-Gely-du-Fesc), entourée de son époux et de ses sept enfants.

De la part de son mari, de ses enfants et petits-enfants, de sa mère, son frère, ses belles-sœurs et beaux-frère, gendres et belles-filles, neveux et nièces, et de tous ceux qui l'ont aimée.

A sa demande, les dons peuvent être adressés à l'ordre de l'organisme d'entraide (ONG) : CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. CCP : 4088 87 Y Paris.

– La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)
a le grand regret d'annoncer le décès de

Mme Suzanne VILDRAC-MESSAGER,
née Rochat,

à Gênes, le jeudi 31 mai 1990.

Elle était la veuve du cher

Charles VILDRAC,

auteur de tant de pièces célèbres
et ancien vice-président de la SACD.

– Marie-Claire et Jacques Ropars-Wuilleumier,
Leur fille Catherine Ropars,
François et Chantal Wuilleumier,
Leurs enfants Isabelle et Jean-Louis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Mme Pierre WUILLEUMIER,
née Marguerite Tollener

leur mère et grand-mère,

décédée le 28 mai 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le vendredi 1er juin, en l'église paroissiale Saint-Dominique.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

12, rue Emile-Faguet,
75014 Paris.
23, rue de la Basse-Roche,
91140 Villebon-sur-Yvette.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

TENNIS :

Steffi Graff plus forte

Les résultats

FOOTBALL : la victoire

Pascal Olmeta





SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Destins croisés pour les deux « petites merveilles » du tennis *made in* USA : André Agassi, fils d'immigré iranien, et Michael Chang, fils d'immigré taïwanais, doivent se rencontrer mardi 5 juin en quarts de finale des Internationaux de France 1990.

Après un début de semaine laborieux, les deux joueurs ont progressé pour éliminer respectivement dimanche 3 juin l'Américain Jim Courier et l'Espagnol Javier Sanchez. Contrairement à ce que pourraient laisser penser les scores – quatre sets pour le showman de Las Vegas, trois pour le pêcheur à la ligne de Placentia – le succès d'Agassi a été plus facile que celui de Chang.

Après un départ en trombe, Jim Courier, qui, l'an passé, avait éliminé André Agassi au même stade du tournoi, s'est, petit à petit, essoufflé face un joueur qui a particulièrement soigné sa condition physique. En revanche, Javier Sanchez n'a jamais baissé la garde, même lorsqu'il parut sonné pour ne pas avoir concrétisé trois balles de 2-0 au début de la troisième manche, contraignant Michael Chang à jouer plus court et à faire plus de fautes directes qu'habituellement. Un point commun toutefois dans la victoire entre le plus excentrique et le plus énigmatique des joueurs : ni l'un ni l'autre ne font plus référence à leur foi pour expliquer le succès. Sur le rectangle ocre de Roland-Garros, le tennis sera donc le seul argument de leur confrontation en quarts de finale. André Agassi, qui reste sur une victoire au troisième tour de l'Open des Etats-Unis 1988, est le favori de l'ancien champion américain (1954-1955) Tony Trabert, qui ne fait pas autrement confiance à son lointain successeur Chang au palmarès de Roland-Garros.

Steffi Graff plus forte que la rumeur

Ce fut la dernière gâterie offerte aux spectateurs du dimanche avant la pluie : une heure de Steffi Graf pour solde de tout compte, avant que le central ne se transforme en pataugeoire. En ce jour de fête, mieux valait *ne pas traîner à table*, et honte aux misogynes qui ont délaissé les tribunes pour aller se dégourdir les jambes en attendant la rencontre prévue entre Henri Leconte et Andreï Chesnokov.

Ils ont perdu l'occasion de constater que la jeune Allemande n'était pas si éteinte que de méchantes rumeurs le *laissaient entendre*. Depuis une semaine, les bruits les plus divers se propageaient sur l'état *de santé* de la championne du monde. Elle ne quittait pas sa chambre d'hôtel, elle consultait la faculté, bref une maladie mystérieuse la minait.

Et puis il y avait pire. Depuis sa défaite à Berlin, dimanche 20 mai, face à Monica Seles, la première après une série de soixante-six victoires consécutives depuis les précédents Internationaux de France, certains annonçaient Steffi Graf *« fragile »*. N'étant plus invincible, elle avait perdu sa concentration, elle avait, comme l'on dit, la tête ailleurs.

Les histoires abondamment propagées par des gazettes à scandales sur la vie privée de son père n'étaient, sans *doute*, pas étrangères à cette situation. Mais Steffi Graf avait réussi à faire front aux médisances comme à la défaite. *« En dépit de cet échec, je pense que ma préparation pour Roland-Garros a été meilleure que l'an dernier. En raison de ma blessure au doigt, j'ai moins joué »*, affirmait-elle à la fin de la rencontre berlinoise.

Elle est venue rapidement à Paris pour se préparer. Son entraîneur Pavel Slozil a même sollicité les service du Français Fabrice Santoro pour qu'il la familiarise avec le jeu à deux *mains pratiqué par la jeune* espoir yougoslave. Expéditive, dès l'ouverture des Internationaux de France, elle a *ôté toute espoir de pro*motion à Pascale Paradis en la renvoyant dans ses foyers au terme d'un match de trente-neuf minutes (6-0, 6-2).

Sinusite et allergie

Tout allait bien. Jusqu'à ce que la maladie physique ou la fatigue nerveuse annoncées par la chronique ne fabriquent les pronostics hâtifs. *« Les vedettes disparaissent chez les hommes, mais dans le tableau féminin Steffi Graf est très souffrante »*, disait-on avant de la déclarer *« en sursis »*. Refusant de satisfaire ses *détracteurs* la jeune fille aux boucles blondes continua, elle, à gravir les marches vers la finale, alignant les 6-1 *et* les 6-2, comme d'autres jeunes filles de son âge collectionnent les mentions aux examens. Samedi 2 juin, après sa victoire sur l'Italienne Sandra Cecchini, Steffi Graf a levé elle-même le voile sur sa maladie : *« J'ai eu une sinusite doublé d'une allergie, cela m'arrive souvent et toujours ici. »* Les médecins n'ont pas trouvé les causes de ce mal. Ils évoquent *« quelque chose dans l'air »*, et rejettent l'hypothèse d'une allergie à la *terre battue*.

Heureusement ces praticiens ont découvert le « bon médicament », le remède conforme aux règles du contrôle antidopage capable de soigner la championne ou, du moins, de lui permettre de jouer dans de meilleures conditions.

Ces quelques jours de fébrilité ont gêné la joueuse, *« mais j'ai déjà participé à des compétitions avec le rhume et la fièvre »*, assure Steffi Graf. Selon elle, cette affection l'a *même aidé à ne pas se sentir impres*sionnée par l'importance du tournoi et à se concentrer ainsi uniquement *sur elle-même*.

Graf l'ancienne, bientôt vingt et un ans, a pu ainsi mieux gérer son parcours et prendre le temps d'observer ses futures adversaires. Il est loin le temps où, en battant Karlsson, elle devint, à quatorze ans, la plus jeune joueuse à passer un tour à Roland-Garros. Deux victoires et une finale sur ce même court central lui ont appris le calme et la sagesse. Elle sait que la joueuse numéro un demeure la cible de toutes les demoiselles aux dents longues qui se répandent en prophéties alarmistes.

Même la Française Nathalie Tauziat a cru que son nom allait entré dans l'histoire, comme celui de la tombeuse de la reine. Mais la porte d'Auteuil n'est pas le pays des merveilles. *« Si Graf a du mal à respirer, j'essaierai de la faire courir le plus possible ! »*, annonçait la jeune Tropézienne à la veille de son match contre la championne, toute persuadée que la troisième prestation de sa carrière en huitième de finale serait la bonne.

Steffi *Graf* a bien couru, mais pour rattraper la balle et l'expédier, avec son geste devenu familier, sur le terrain défendu par la Française. Maîtresse de son tennis, la blonde Allemande n'a concédé qu'un jeu au premier set, avant de laisser passer quelques occasions dans le second. *Mais alors que les deux joueuses* étaient à quatre jeux partout, Steffi Graf eut un *geste* significatif : elle arracha le bandeau qui lui enserrait les cheveux, avant de le jeter sur une chaise d'arbitre et de prendre le service de Nathalie Tauziat puis d'imposer magistralement le sien (6-1, 6-4).

« Au niveau offensif j'ai parfois fait des choses plus solides, mais j'avais Steffi en face », reconnaissait la Française, comme surprise que la championne *« joue de mieux en mieux au fur et à mesure des matches »*.

SERGE BOLLOCH

La « cuisine » de Noah

« Mon premier match, je le noterai… « bon esprit mais peut mieux faire » ; au deuxième : « match sérieux, mais a bien fait de ne pas se rouler par terre, car il y a des gens qui n'avaient pas du tout apprécié » ; au troisième : « a bien joué, mais a perdu ». Yannick Noah a résumé ainsi sa prestation 1990 à Roland-Garros après avoir été battu par Guillermo Perez-Roldan, quinzième tête de série.

La « cuisine » du Français – un ragoût de bluff au filet et de balles à effets vicieux – n'aura été indigeste à ce robuste appétit argentin qu'une manche sur trois avant que la pluie et l'obscurité n'interrompent la partie le 1er juin. Après *une nuit de repos, ce Guillermo*, qui pourrait être le jeune frère de l'autre, Vilas, ne s'est pas laissé intimider par l'ambiance d'un central *tout acquis à la cause de son* ancien champion. Il a méthodiquement achevé le travail de martelage interrompu la veille pour accéder, comme l'an passé, aux huitièmes de finale.

En 1989, Yannick Noah, qui *était convalescent, avait été battu* dès le premier tour. Cette année, en mâchouillant des racines de ginseng, il a atteint *les seizièmes* de finale, interrompant ainsi une série de huit défaites au premier tour. Mais à trente ans, Noah, qui *n'avait pas été aussi mal classé* depuis 1980, croit-il vraiment pouvoir encore jouer les premiers rôles, comme *l'avait claironné son* entraîneur américain, Denis Ralston, en le prenant en main ? L'humour et la dérision semblent *désormais ses meilleures armes*. Et s'il a promis de *« revenir l'an prochain »*, il sait aussi qu'il y a *quelque* part un *bateau qui* l'attend, prêt à larguer les amarres.

A. G.

L'écume suédoise

Sur les treize Suédois *admis* dans le tableau final des Internationaux de France lundi 28 mai, il n'en restait *plus que deux, une semaine* après. Et aucun d'eux n'était tête de série, Stefan Edberg (n° 1) ayant été éliminé au *premier tour et Magnus Gustafsson* (n° 14) ayant déclaré forfait avant d'affronter Anders Gomez.

Teneurs de la terre battue au cours de la décennie écoulée, les successeurs de Bjorn Borg, champion absolu des victoires à *Roland-Garros*, sont-ils entrés dans une phase de déclin comme en ont connu les Français après *les années 20*, les Anglais après les années 30, les Australiens après les années 60, ou les Américains après les *années 70, c'est-à-dire toutes* les nations dominantes à tour de rôle ?

Après avoir atteint le sommet de la hiérarchie mondiale fin *1988*, Mats Wilander, trois fois vainqueur porte d'Auteuil, s'est inexorablement enfoncé dans les profondeurs du classement, enchaînant blessures et dépressions. Candidat à la succession *d'Ivan Lendl, Stefan Edberg manque* avec constance le dernier barreau de l'échelle. Anders Jarryd n'est plus que *l'ombre du joueur qui fut l'un des dix* meilleurs mondiaux en 1984 et 1985. Joakim Nystroem, qui avait été *septième* mondial en 1986, a renoncé, au dernier moment, à disputer les qualifications. Henrik Sundstroem, qui avait battu Mats Wilander en finale du tournoi de Monte-Carlo 1984, ne *figure* plus que dans l'annuaire des abonnés au téléphone de Londres. Mikael Pernfors, le finaliste des Inter*nationaux 1986, est en convalescence* après l'opération d'un talon qui suivait trois années de blessures diverses. Kent Carlsson, qui *fut numéro six* mondial en 1988, a arrêté la compétition à vingt-deux ans, les genoux « en compote ». Et les frères Simonsson, Hans et Stefan, se consacrent désormais à la formule 3000.

Bref, après avoir eu jusqu'à quatre joueurs dans les dix meilleurs mondiaux entre 1984 et 1988, la Suède, *qui a disputé sept fois la finale de* la Coupe Davis depuis 1983 et qui a gagné trois fois le saladier d'argent, a été éliminée cette année au premier tour de la compétition.

Kulti espoir trop seul

Les raisons de cet effritement ? *« Il n'y a pas de relève »*, s'était inquiété, il y a peu, Mats Wilander. Niclas Kulti est en effet le seul espoir digne de ce nom représentant actuellement les Suédois. *Issu des qualifications*, le champion du monde juniors 1989 avait pris un bon départ dans le tournoi en éliminant successivement l'Espagnol Emilio Sanchez et le Suisse Jacob Hlasek, mais il a n'a pas résolu les problèmes que lui a posés le cadet des Sanchez, Javier. Or ce géant aux boucles blondes, *âgé de dix-neuf ans*, ne fait pas partie d'une nouvelle vague comme celle qui avait déferlé avec Mats Wilander au *début* des années 80 et dont l'écume est aujourd'hui absorbée par les sables.

Le *succès des Suédois, ces dix der*nières années, a d'abord été une aventure collective de garçons qui voulaient marcher dans les traces de Bjorn Borg en évitant de s'enliser comme lui dans *le star-système. Mais* cette bande de copains qui se serraient les coudes – ils suivaient *ensemble les matches des autres* – et qui avaient élu domicile à Monaco, s'est peu à peu disloquée à la manière d'un groupe de rock qui ne résiste pas à la gloire.

Les tentations de la réussite ont été trop *fortes*. L'individualisme a pris le pas sur l'esprit d'équipe. Et chaque élément s'est, peu à peu, noyé dans la masse d'un sport où la concurrence est sans pitié.

ALAIN GIRAUDO

Les résultats

SIMPLES MESSIEURS
(Troisième tour)

Premier quart du tableau

G. Perez-Roldan (ARG, n° 15) b. Y. Noah (FRA) 7-6, 6-4, 4-6, 6-3.

Troisième quart du tableau

K. Novacek (TCH) b. A. Krickstein (E-U, n° 5) 6-2, 6-3, 3-6, 7-6 ; T. Champion (FRA, Q) b. G. Forget (FRA) 6-4, 7-6, 4-6, 5-7, 6-3 ; M. Gustafsson (SUE, n° 14) b. D. Perez (URU) 6-1, 4-6, 6-1, 6-3 ; A. Gomez (PAR, n° 4) b. A. Volkov (URS) 6-2, 7-5, 4-6, 6-3.

Quatrième quart du tableau

T. Muster (AUT, n° 7) b. P. Haarhuis (P-B) 3-6, 7-5, 6-2, 7-6 ; M. Jaite (ARG, n° 10) b. A. Rahunen (CAN) 7-6, 6-2, 6-1 ; N. *Kroon* (SUE) b. A. Mansdorf (ISR) 6-4, 7-6, 6-1 ; G. Ivanisevic (YOU) b. P. Kuhnen (RFA) 7-6, 6-1, 7-5.

(Quatrième tour)

Deuxième quart du tableau

A. Agassi (E-U, n° 3) b. J. Courier (E-U, n° 13) 6-7, 6-1, 6-4, 6-0 ; M. Chang (E-U, n° 11) b. J. Sanchez (ESP) 6-4, 6-4, 6-2.

SIMPLES DAMES
(Troisième tour)

Premier quart du tableau

S. Graf (RFA, n° 1) b. S. Cecchini (ITA) 6-2, 6-3.

Troisième quart du tableau

M-J. Fernandez (E-U, n° 7) b. I. Cueto (RFA) 7-6, 6-2 ; A. Grossman (E-U) b. K. *Sharpe* (AUS, Q) 6-2, 4-6, 6-1 ; J. Capriati (E-U) b. J. Weisner (AUT, n° 12) 6-4, 6-4 ; M. Paz (ARG) b. C. Cohen (SUI, Q) 6-1, 7-5.

Quatrième quart du tableau

M. Maleeva (BUL, n° 6) b. P. Tarabini (ARG) 2-6, 7-5, 6-0 ; N. Zvereva (URSS, n° 10) b. S. Martin (E-U) 6-4, 6-1 ; L. Gildemeister (CHI, n° 16) b. M. Maleeva (BUL, Q) 6-1, 6-3 ; M. Seles (YOU, n° 2) b. L. Meskhi (URS) 7-6, 7-6.

(Quatrième tour)

Premier quart du tableau

S. Graf (RFA, n° 1) b. N. Tauziat (FRA, n° 15) 6-1, 6-4 ; C. Martinez (ESP, n° 9) b. W. Probst (RFA) 6-3, 6-3.

Deuxième quart du tableau

K. Maleeva (BUL, n° 8) b. N. Provis (AUS) 3-6, 6-3, 6-3.

Troisième quart du tableau

M-J. Fernandez (E-U, n° 7) b. A. Grossman (E-U) 6-3, 6-2 ; J. Capriati (E-U) b. M. Paz (ARG) 6-0, 6-3.

Quatrième quart du tableau

M. Maleeva (BUL, n° 6) b. N. Zvereva (URS, n° 10) 6-4, 6-2.

Entre parenthèses la nationalité des joueurs et éventuellement le numéro de tête de série, ou la qualité de qualifié (Q), d'invité par les organisateurs (W), et de repêché des qualifications (L).

FOOTBALL : la victoire difficile de Montpellier sur le Racing (2-1) en Coupe de France

Pascal Olmeta, le gardien d'étoiles

Terne saison, terne finale. Au bout de cette longue patience, puisqu'il fallut – comme au rugby, plus qu'au *rugby* – attendre les prolongations pour qu'enfin il se passe quelque chose au Parc qui échappe *à une routine médiocre*, Montpellier a sauvé sa saison. Louis Nicollin, son président, le roi Loulou, a *embrassé et réembrassé* tout le monde, Dieu et notre président, qui n'en demandait point tant. Et dans les tribunes les gens de l'Hérault, bruyants et généreux, ont entamé une folle fête pour cette première Coupe gagnée depuis 1929.

Peu importe l'ivresse en effet, *pourvu qu'on ait la Coupe*, sésame d'un destin européen et donc bouée de sauvetage pour un club menacé *par le surinvestissement*. Car le Montpellier-Hérault, grosse écurie théorique du début de saison, a, à peu près, tout raté en championnat, finissant quatorzième – et encore à la cravache, – changeant d'entraîneur en cours de calvaire, et maudissant parfois ses *multiples vedettes de ne point arri*ver à former seulement une équipe.

Puis vint cette finale inespérée, session de *rattrapage* pour une saison manquée, inestimable chance d'effacer l'ardoise sportive, sinon *même financière. Montpellier* a gagné (2-1), et on se doute bien qu'ils se moqueront comme d'une guigne, les gens de là-bas, des réserves qu'on pourrait faire sur la *qualité du spectacle* donné *et* du jeu fourni. Il leur fallait gagner la clef du coffre, la gagner mal, peut-être, *mais la gagner absolument* pour ne point désespérer l'avenir.

L'avenir, justement, le Racing *Paris 1* n'en avait guère avant cette finale et encore moins après. Car, si Montpellier vécut médiocrement son *championnat*, le Racing Paris 1, succédané d'un rêve brisé, de ce Matra Racing qui ne vint point à Lagardère, aura fini, lui, aux oubliettes, la descente en deuxième division. A supposer d'*ailleurs* que ses dirigeants trouvent les moyens financiers de continuer. C'est dire si la *qualification-surprise* du Racing pour la finale, extraordinaire sursaut d'une équipe qui ne voulait *point mourir, représentait*, plus encore, une divine surprise, un pied de nez à la guillotine.

Condamnés en sursis, les joueurs du Racing, qui purent le plus – éliminer Bordeaux, et surtout Marseille sur son terrain, – n'auront pu le moins, relatif bien sûr : arracher à Montpellier cette Coupe du salut. Le match fut ce que chacun en fit : plutôt médiocre et approximatif, accroché et décousu, âpre et ponctué de coups *de sifflet à roulette* par un excellent arbitre, M. Bignet, qui dut, pour doucher les énergies, *distribuer une collection de cartons* jaunes, huit au total. Le Racing eut sa mi-temps, la première, à grand *coups de courage et de pressing*. Montpellier, la seconde, au bénéfice d'une meilleure technique collective. Le tout, sans but, et sans excessive émotion, hormis, il faut bien y venir, quelques sauvetages somptueux du joker parisien Pascal Olmeta.

Maciste au Parc

« Et Dieu créa Cantona. » Cette banderole accrochée aux cimaises du Parc revint en mémoire au *moment où, en face, dans sa cage* sans barreaux et presque sans filet, le gardien du Racing commença son numéro de haute *école*, entre douce folie et génie. Car la Corse, elle, inventa Olmeta, ce fou de la Coupe dont on ne sait s'il en fait trop, « showbiz » à lui seul, gardien *allumé* de ses propres lucarnes, et en tout cas briseur d'ennui. Pascal Olmeta avait juré de faire son *entrée au Parc des Princes à dos de* cheval, comme cela, pour ne pas se faire remarquer. Ce bonheur enfantin, – Olmeta est *arrivé* – lui fut refusé pour la dignité de l'instant et le sérieux du moment.

*On peut toujours priver de che*val un gardien d'étoiles. Il lui reste tout le reste, son talent, ses coups de folie ordinaire et extraordinaire, ses jaillissements de chat farceur et de cabot boulimique. *Pascal* Olmeta, qui parlait de la Coupe de France comme d'une belle à séduire, *Maciste au Parc*, s'y efforça dans un délire de mots et de gestes, soutenant, poussant, tirant son équipe, et la sauvant encore et encore.

Un match sans saveur, une finale *sans grandeur*, peuvent ainsi échapper un instant à la médiocrité. Ce fut le cas à la 80e minute, *instant du rendez-vous* entre les deux fortes têtes de l'affiche, Olmeta bien sûr et *Eric* Cantona. Ce dernier, qui promène son talent sur les terrains, le torse avantageux, avec la morgue vaguement exaspérante d'un matador tout droit issu de la cuisse d'El Cordobes, ce joueur dont on imagine sans mal qu'il partage avec le gardien corse le souci du spectacle, réussit là un coup « fumant » : sur un centre lointain, un magnifique « ciseau » retourné qui aurait pû, qui aurait du valoir à son auteur, outre une bise du président Loulou, un but d'anthologie.

Mais en face il y avait Olmeta, sa double détente, comme d'autres, sprinters, ont un double démar*rage, qui s'en alla chercher le bal*lon aux étoiles.

Entre génies de bonne compagnie, ils s'en félicitèrent, modestement quoique ostensiblement. Et la finale s'en fut aux prolongations. Pour le triomphe de Montpellier, un premier but marqué par son capitaine Laurent Blanc sur coup *franc* avec *la balle qui, après avoir* heurté un montant, ricocha, horreur et humiliation, sur la main *d'Olmeta (102e minute) pour ren*trer dans la cage ; puis un second de Ferhaoui, seul devant le gardien corse, six minutes plus tard.

Menant 2 à 0, Montpellier ne pouvait plus perdre. Même devant un Racing *enrageant de mourir* désespéré, à l'image de son capitaine Alim Ben Mabrouk, au rude *profil, ou de son remarquable* joueur David Ginola, qui réussit, de la tête sur corner, à la 109e minute, le but des *regrets éternels*. Montpellier *tenait* sa Coupe et les meilleurs des Parisiens le droit de chercher fortune ailleurs.

PIERRE GEORGES

AUTOMOBILISME

480 km de Spa-Francorchamps (Belgique)

L'équipage ouest-allemand Jochen Mass-Karl Wendlinger (Mercedes) a remporté, dimanche 3 juin, les 480 km de Spa-Francorchamps (Belgique), une course automobile comptant pour le championnat du *monde des sport-prototypes*.

CYCLISME

TOUR D'ITALIE
dix-septième étape

Le *Vénézuélien Leonardo Sierra a remporté* dimanche 3 juin la dix-septième étape du Tour d'Italie cycliste, courue entre Canazei et Aprica (223 *kilomètres*). *L'Italien Gianni* Bugno, quatrième de cette étape, a conservé son maillot rose de leader et reste le grand favori de l'épreuve.

RUGBY

Tournée du XV de France en Australie

L'équipe de France de rugby a gagné le pre*mier match de sa tournée en Australie en s'imposant*, samedi 2 juin à Sydney, face à une sélection de Nouvelles-Galles du Sud (19-12).

Champion, prénom Thierry

Neuf ans après avoir été champion du *monde juniors*, Guy Forget *semblait enfin*, cette saison, être parvenu à exprimer son potentiel : en pointant à la vingt-*troisième place du classement* mondial, il était devenu le numéro un français. Outre une meilleure condition *physique*, la principale raison de cette « percée » était, à son avis, une plus grande agressivité sur le court : *« Je ne suis pas un gentil »*, avait-il assuré à *l'Equipe*.

Pourtant, samedi 2 juin, il n'est jamais parvenu à faire le méchant *face à son camarade* Thierry Champion. Si bien qu'au terme de quatre heures quarante d'échanges déprimants, il a été *éliminé par celui-ci, treizième* joueur français.

Agé de vingt-trois ans, Thierry Champion le Parisien n'avait pas remis les pieds sur le Central depuis un championnat de double benjamins, il y a onze ans. Et il *aurait pu ne jamais plus y rejouer* après une fracture au poignet qu'il s'était faite, l'an dernier, lors du premier tour des Internationaux.

Soignée avec retard, la blessure le tint écarté des courts six mois au bout desquels il avait chuté à la *six cent cinquantième* place mondiale. Thierry Champion dut reprendre à zéro, ou tout comme, en *jouant les qualifications des* tournois satellites. Remonté de quatre cent soixante places, il est néanmoins passé par le *stade* Jean-Bouin pour avoir sa place à Roland-Garros. Il n'apprécia pas d'avoir encore à faire ce détour *par des qualifications* qui furent pourtant profitables. Car, avec sa silhouette de bon garçon, il aura *réussi ensuite à battre successi*vement le Yougoslave Prpic et l'Espagnol Aguilera (tête de série n° 12), avant de briser les ambi*tions de Guy Forget*.

A. G.

CULTURE

CINÉMA

Le gentleman anglais d'Hollywood

L'acteur de théâtre et de cinéma Rex Harrison est décédé le 3 juin d'un cancer. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans

Comme Leslie Howard et Laurence Olivier, Rex Harrison, comédien britannique, devint célèbre grâce au cinéma américain. Plus qu'eux encore, il y fut un Anglais typique. Il était grand, distingué, capable de jouer l'émotion à travers l'humour, l'ironie ; il était élégant et désinvolte.

Son charme lui est venu à l'écran à partir de la quarantaine. Il l'a gardé jusqu'au bout. Et sa réputation de séducteur y fut aussi pour quelque chose. Rex Harrison eut six épouses : Marjorie Thomas, Lilli Palmer, Kay Kendall, Rachel Roberts, Elizabeth Rees-Williams et Mercia Tinker. Trois d'entre elles furent ses partenaires au cinéma.

Reginald Carey Harrison naît le 5 mars 1908 à Huyton dans le Cheshire d'une famille d'ecclésiastiques anglicans. Il débute au théâtre à seize ans et à partir de 1930 se partage entre la scène où il obtient de vifs succès et l'écran où on ne le remarque guère. *L'École des maris*, d'Andrew Marton, *la Citadelle*, de King Vidor, *L'aventure est commencée*, de Tim Whalen, *Train de nuit*, de Carol Reed, *Major Barbara*, de Gabriel Pascal et Harold French, soit une quinzaine de films jusqu'à *L'esprit s'amuse*, de David Lean (1945) et *l'Honorable Monsieur Sans-gêne*, de Sidney Gilliat (1945) où il s'impose enfin. Rex Harrison a trente-sept ans.

L'Amérique l'appelle. Il va faire carrière sur les scènes de Broadway et d'Hollywood. Son premier film américain *Anna et le roi de Siam*, de John Cromwell (1946) est un triomphe. En 1947, Joseph L. Mankiewicz fait de Rex Harrison un fantôme de vieux marin bourru et sentimental épris de Gene Tierney, *l'Aventure de M*me *Muir*, une œuvre merveilleuse auprès de laquelle pâliront *la Fière créole*, de John Stahl (1948) et *Infidèlement vôtre*, de Preston Sturges (1949) dont le comique déchaîné ne convient pas particulièrement à l'acteur. Rex Harrison est plus à l'aise chez Mankiewicz de nouveau : *Escape* (1948).

Par la suite, souvent pris par le théâtre, il tourne assez peu. Mais il connaît une brillante période avec *Un mari presque fidèle*, de Sidney Gilliat (1955), *Qu'est-ce maman comprend à l'amour ?*, de Vincente Minnelli (1958), *Piège à minuit*, de David Miller (1960), *Cléopâtre*, de Mankiewicz (1963) où il est le très étonnant Jules César d'Elizabeth Taylor, *My Fair Lady*, de Georges Cukor (1964) d'après la comédie musicale (tirée d'une pièce de Bernard Shaw) qu'il a longtemps jouée sur les planches. Son interprétation du professeur Higgins façonnant Audrey Hepburn lui vaut un Oscar.


PROD/DB

Rex Harrison, dans l'« Extravagant docteur Dolittle » de Richard Fleicher (1967).

Rex Harrison tient le rôle du pape Jules II dans *l'Extase et l'agonie*, de Carol Reed (1965) avec Charlon Heston en Michel-Ange. Il se taille un franc succès avec la féerie cocasse de *l'Extravagant docteur Dolittle*, de Richard Fleicher (1967). Mais c'est encore à Mankiewicz qu'il doit, aux portes de la soixantaine, le plus grand rôle convenant à sa personnalité : Cecil Fox, le milliardaire, meneur de jeu cynique dans un palais vénitien d'une comédie de dupes. A la manière de *Volpone*. Il s'agit de *Guêpier pour trois abeilles* (1966), un chef-d'œuvre.

Rex Harrison manifeste encore une certaine fantaisie dans *la Puce à l'oreille*, réalisé par Jacques Charon (1968), mais se trouve gêné par sa composition d'homosexuel vieillissant dans *l'Escalier*, de Stanley Donen (1968). Il s'efface peu à peu après avoir incarné *Don Quichotte* pour un film de la BBC que la télévision française diffusa en 1973. En 1974, il avait publié sous le titre *Rex* son autobiographie.

En 1989, il avait reçu des mains de la reine Elisabeth le titre de Sir Reginald.

JACQUES SICLIER

DANSE

Caterina Sagna conquiert Mulhouse

MULHOUSE

de notre envoyée spéciale

Tout est possible aujourd'hui en matière chorégraphique, on voit de tout à Eurodanse : danse répétitive et danse-théâtre, façon années 70 – bizarre nostalgie ! – solo de dix minutes et pièce de débutant d'une heure, dont les idées ne sont ni développées ni triées. Citons Tamara Huilmand, le très jeune Olivier Viaud, Isabelle Caleau, Suzy Blok et Christopher Steel... Pour la première fois, des élèves en formation au Centre national de danse contemporaine d'Angers se produisaient dans des spectacles de fin d'études, réalisés sur mesure par Odile Duboc, chorégraphe confirmée, et par Hervé Robbe, chorégraphe prometteur : plaisir de la danse, de la jeunesse et de la tendresse. Parmi les plus intéressants, celui de la Suissesse Laura Tanner. Chez elle, la précision de la gestuelle prend tout son sens quand sont projetées des diapositives d'après Edward Hopper, représentant une femme dont tout le corps exprime la lassitude et l'abandon.

Marceline Lartigue répondait à une commande du chef de l'Orchestre symphonique du Rhin, Luca Pfaff, séduit par sa précédente création, *Erzebet*. Il lui a proposé une pièce de John Cage : *Ryoanji*, du nom du jardin zen de Kyoto. Elle relève le défi. D'abord impressionnée par une musique trop associée à Merce Cunningham, elle laisse parler la simplicité, utilise efficacement le lointain de la scène, la lumière, l'ombre et finit par gagner. Hela Fatoumi et Eric Lamoureux, attendus comme la révélation, ont tout pour plaire : ce sont des détourneurs de danse et de mouvements, tels qu'on les apprécie aujourd'hui. La présence d'Hela Fatoumi captive, même quand elle ne bouge pas. Force et délicatesse illuminent un trio, baptisé *Un après-midi sur le sofa*.

La chorégraphie la plus aboutie est celle de l'Italienne Caterina Sagna, qui s'est inspirée du *Lenz* de Georg Büchner, comme elle l'a fait précédemment avec *les Bonnes*, de Jean Genet, ou *la Voix humaine*, de Cocteau.

DOMINIQUE FRÉTARD

MUSIQUES

Une Salomé française à la cour d'Angleterre

L'Opéra de Lyon crée la « Salomé », de Richard Strauss établie sur l'original d'Oscar Wilde

LYON

de notre envoyé spécial

Sur la pente à gauche de la scène, une dégringolade de chaises dorées sur un torrent d'étoffe noire, dans une lumière rouge rasante : cette vision saisissante correspond d'emblée au fleuve de boue, de passion, de sensualité de la *Salomé* d'Oscar Wilde et Richard Strauss. Elle est sortie de l'imagination de Robert Carsen, le metteur en scène, et de Louis Bercut, le scénographe (on y reconnaît d'ailleurs l'univers fantastique et fantasmatique de *la Tétralogie* vu par Daniel Mesguich). Ils ont su utiliser admirablement l'espace et la disposition particulière de l'auditorium de Lyon.

Cette production magistrale, qui a réuni quelque onze mille spectateurs, saluait la première réalisation scénique de l'œuvre dans la version que Strauss établit lui-même en 1906 sur le texte original français d'Oscar Wilde (1). Par un souci esthétique rare, le compositeur, sans rien changer à la partie orchestrale, avait entièrement réadapté les parties vocales pour épouser le rythme propre à la phrase française.

Cette initiative n'eut, malheureusement, aucun succès, car les grands chanteurs, allemands le plus souvent, n'avaient pas envie d'apprendre, uniquement pour plaire ayx Français, une version mélodiquement et rythmiquement différente, et l'édition officielle bien vite retraduisit en français la traduction allemande de Wilde... alors même qu'une adaptation italienne utilisait les parties vocales révisées par Strauss !

Un enregistrement produit par l'Opéra de Lyon et Virgin Classics permettra prochainement d'étudier précisément les modifications apportées par le compositeur. A la scène, et malgré les difficultés de prononciation de certains chanteurs, en particulier Salomé elle-même, on a surtout remarqué un grand assouplissement de la prosodie qui donne une couleur musicale bien plus « française » à la langue, avec parfois des effets quasi debussystes (qui déplaisaient fort à Strauss !).

Il y a ainsi correspondance entre ce texte plus vivant et compréhensible (pour nous), la merveilleuse interprétation claire, lyrique, de l'orchestre de l'Opéra de Lyon, dirigée par Kent Nagano, et la mise en scène très stylisée et distanciée.

Car cette dégringolade de chaises dorées annonce une étonnante transposition dans une cour à la fin du dix-neuvième siècle, d'Angleterre probablement, ou d'Autriche, officiers à tunique rouge et pantalon noir, juifs en docteurs de l'université d'Oxford, Hérodias très victorienne, Salomé elle-même, en manteau noir bordé d'hermine, au milieu de spectateurs et danseurs très *fashionable*, un Iokanaan à l'air moins d'un ascète que d'un prophète chevelu tel qu'on peut en voir développer leurs théories à Hyde Park

Intelligence et lyrisme

Mais cette distanciation ne tourne jamais à la caricature. Son air d'époque correspond à la sophistication du langage et de la pensée de Wilde au temps de Strauss qui est aussi celui de Freud. Et si certains peuvent s'étonner de ne pas voir Salomé s'adonner au strip-tease traditionnel des sept voiles, sa danse, qui frôle Hérode, qui rend fous les hommes et les femmes en belles toilettes et s'achève par une valse endiablée, jetant les couples à terre, exprime une sensualité aussi brutale que celle de la musique (chorégraphie de Daniel Larrieu).

La distribution, qu'on retrouvera dans le disque, est somptueuse, emmenée par une Salomé épanouie comme une héroïne de western, Karen Huffstodt, aux attaques virulentes, aux langueurs doucereuses ou sadiques, dans une grande plénitude vocale. A côté de la terrible et altière Hérodias de Rita Gorr, l'Hérode de Ragnar Ulfung sue la peur et la sensualité les plus abjectes, qui éclatent dans une voix claironnante, tandis que José Van Dam impose un Iokanaan plus venimeux que prophétique, mais d'une belle dignité. Les autres rôles sont parfaitement tenus, notamment le page d'Hélène Perraguin, le Narraboth de Jean-Luc Viala, sans oublier les figurants de la cour royale, tous contribuant à cette réalisation subtile, intelligente et lyrique.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Le Festival de Montpellier, l'an dernier, en avait donné la première audition en concert.

THÉATRE

Le commerce des sentiments

« La Double Inconstance », au Théâtre de la Main d'or

En compagnie d'un Marivaux version années 50, *la Double Inconstance*, au Théâtre de la Main d'or, Michel Cerda fait pratiquement ses premières armes. La main est sûre, la passe est belle, qui, sans perdre une once de cruauté, nous transporte en une cour plus proche de l'antichambre secrète d'une multinationale que de celle d'un prince.

Y veille une Flaminia très femme d'affaires, un Trivelin un peu marlou (Jean-Marie Blin, impeccable), un couple d'amants que seul le maître des lieux croit encore rousseauistes. La soirée est vive, enjouée, fraîche. Patrick Pineau est un Arlequin aux gestes déliés, avec un naturel forgé à l'école de la commedia dell'arte.

L'ensemble a un charme certain et sans façons. Tout se joue avec trois fois rien, un lit en fer, un bureau et deux chaises.

O. Ot

► Théâtre de la Main d'Or/Belle de Mai. Tél. : 48-05-67-89. Jusqu'au 10 juin.

EN BREF

□ **Biennale internationale du film sur l'art à Beaubourg.** – Deux cent films du monde entier illustreront du 5 au 12 juin au Centre Beaubourg les relations entre le cinéma et les arts plastiques. Organisée par le Musée national d'art moderne et la délégation aux arts plastiques, la deuxième Biennale internationale du film sur l'art rendra hommage au Centre du film sur l'art belge, qui fête ses dix ans cette année ; consacrera des rétrospectives à Nina Béhar, Nelly Kaplan ou Frédéric Rossif. *F. For Fake*, d'Orson Welles, ouvrira une anthologie d'une quarantaine de films de fiction sur l'art et les artistes, avec *Passion*, de Jean-Luc Godard, *Pandora*, d'Albert Lewin, et de nombreuses biographies d'artistes (Léonard de Vinci, Rembrandt, Van Gogh...). Enfin, quatre prix couronneront les meilleurs films et vidéos en compétition.

□ **Le Louvre accueille un Titien pendant douze ans.** – Le *Portrait du marquis Alfonso d'Avalos*, du Titien, va être prêté pendant douze ans au Louvre par le groupe Axa à la suite d'un accord inédit entre une société d'assurances et la direction des musées de France (DMF). Cette convention est la première mise en application d'une mesure arrêtée en décembre 1989, *« visant à faciliter la constitution par les compagnies d'assurances d'un patrimoine artistique »*. L'accord Axa-DMF prévoit que la Réunion des musées nationaux pourra racheter l'oeuvre, acquise 64 millions de francs auprès de la célèbre famille de collectionneurs, de Ganay.

□ **Un spectacle-lumière français pour la cathédrale de Prague.** – La façade de la cathédrale Saint-Guy de Prague sert de décor jusqu'au 6 juin à un « son et lumière » organisé par le Centre national art et technologie de Reims. Sur fond d'œuvres de compositeurs contemporains, des comédiens tchécoslovaques évoquent les grands moments historiques et les principaux personnages de de la Bohème et de Prague, mis en correspondance symbolique avec les événements récents.

DISQUES

Deux piliers

Le bassiste du Kent (Nick Lowe) et le guitariste gallois (Dave Edmunds) se sont croisés tant de fois au cours de leur carrière qu'on ne s'étonnera pas de les voir commercialiser leur cuvée 90 en même temps, le second ayant produit l'album du premier. Les deux hommes utilisent les services du même batteur (l'omniprésent Jim Keltner) et partagent plus généralement un état d'esprit né dans les pubs britanniques qu'ils ont écumés au début des années 70, à une époque où leur défense de la chanson en trois accords et trois minutes apparaissait comme un anachronisme face au triomphe des suites pour groupe de rock et orchestre philharmonique sur un argument inspiré de Tolkien.

Pour *Party of One*, Nick Lowe s'est fait beau, il a mis ses habits de cow-boy (version Nashville), il a invité Ry Cooder à tenir les guitares et s'est rappelé – comme il le fait de temps à autre – qu'il peut être aussi malin qu'Elvis Costello, aussi économe que Chuck Berry.

Lowe est d'une espèce rare, le rocker humoriste. Sur un riff récupéré dans les trésors de guerre du studio Sun de Memphis, il écrit un joli petit texte à la mémoire de la victime inconnue de l'incendie du métro King's Cross *(Who Was That Man ?)*, deux chansons plus loin, il se livre à un parfait pastiche des niaiseries du début des années 60 *(Shting Shtang)*. Le tout, décoré par des musiciens superbes (Cooder, Keltner, Paul Carrack aux claviers), ne rapprochera sans doute pas Lowe du succès commercial avec lequel il flirte timidement depuis presque vingt ans : *Party of One* est digne de sa réputation, c'est tout, c'est beaucoup.

Closer to the Flame, l'album de Dave Edmunds, ressemble en revanche à une tentative énergique pour faire enfin fructifier des années de campagne. Contrairement à son collègue Lowe, avec qui il joua au sein de Rockpile, Edmunds ne compose pas, ou peu. Il s'est donc fait confectionner une douzaine de titres (dont certains sont signés Mickey Jupp, autre gloire du pub-rock) sur lesquels il exerce ses considérables talents de guitariste et de chanteur.

Edmunds s'est produit lui-même, se construisant un son plus poli, mieux adapté aux radios FM américaines que celui qu'il avait choisi pour l'album de Lowe. L'ensemble n'est jamais ennuyeux, malgré cette tendance à l'asepsie, et par moments carrément réjouissant. *Closer to the Flame* est un pur exercice de style, du rock'n'roll joué les yeux fermés par un quadragénaire qui en connaît toutes les ficelles mais ne peut plus sérieusement s'émoustiller à l'idée de conduire une Cadillac pour aller chercher sa petite amie à la sortie du lycée.

THOMAS SOTINEL

► *Party of One*, Nick Lowe : disque, CD, cassette WEA.

► *Closer to the Flame*, Dave Edmunds : disque, CD, cassette Capitol/EMI.

De Pérotin à Boulez

La musique française des origines à nos jours

Les disques Adès se sont se fait depuis longtemps une spécialité du disque éducatif. Un genre avec lequel il renoue avec cette petite histoire de la musique française. Petite (soixante-dix-huit pages), mais ambitieuse par son contenu.

Dans un style alerte, précis, sans parti-pris d'aucune sorte, avec le ton modeste de celui qui sait vraiment les choses, le compositeur Michel Philippot se fait héraldiste et dresse l'arbre généalogique de la musique française (de la naissance de la polyphonie à Boulez, Messiaen, Xenakis, Dutilleux, Pierre Henry, Boucourechliev et Ohana).

Mais surtout, il donne à entendre soixante-treize extraits musicaux puisés dans les archives de l'INA et dans le catalogue de différents éditeurs de disques en un raccourci édifiant (ce que ne peut faire aucune encyclopédie). Nous n'aurons que deux regrets. Pourquoi avoir choisi le *Deuxième Impromptu* de Gabriel Fauré quand le *Treizième Nocturne* aurait donné une image moins réductrice du plus grand Fauré (un peu comme si l'on avait préféré la *Lettre à Elise* à la *Symphonie héroïque* de Beethoven dans une anthologie de la musique allemande) ?

Et pourquoi ne pas avoir osé s'approprier Chopin et Liszt, eux qui ont ouvert la voie à Saint-Saëns, Debussy et Ravel ? Car si ces deux immigrés n'ont pas donné naissance à un genre musical typiquement français (comme Lully et Gluck ont pu le faire pour l'opéra), ils font partie intégrante de notre patrimoine musical.

Ce ne sont là que broutilles face à l'intérêt d'une publication qui fera le bonheur de tout jeune mélomane.

A. Lo.

► Quatre disques compacts Adès-INA 14 171-2.

Rétro de synthèse

Madonna : « I'm Breathless »

A la même époque, l'an passé, Prince sortait *Batman*, un disque inspiré du film, une superproduction Warner sortie en septembre suivant. Aujourd'hui, Madonna donne un remake de l'opération avec *Dick Tracy*. On retrouvera dans *I'm Breathless* (Breathless est le nom de son personnage) trois chansons extraites du film de Warren Beatty, le reste du disque consistant en variations sur le thème de la showgirl au cœur d'or.

Les trois titres de la bande originale sont de la plume de Stephen Sondheim, dernier représentant de la lignée de Cole Porter et des frères Gershwin. Les efforts de Madonna face aux trésors de sophistication du compositeur ont quelque chose d'émouvant. A part le rythme, tout – le phrasé, la voix, le sens dramatique – la sépare de son matériel. Non qu'elle manque tout à fait de ces qualités, mais elle les a développées à des fins diamétralement opposées à celles de la tradition du Broadway sophistiqué.

Comme pour se rattraper de cette épreuve dont elle sort sans honte, mais sans autre gloire que celle du courage, Madonna s'est écrit des titres style années 30 à son idée, petits boogies synthétiques, pastiches de Carmen Miranda et ballades pas si éloignées que ça des saccharinades de Barbra Streisand. Elle retrouve alors son énergie et sa sensualité sans mystère. Le disque se clôt sur un *Vogue*, le 45 tours, le clip, un titre à danser comme la chanteuse en fait maintenant les yeux fermés, qui vient comme une volonté de réaffirmer sa primauté sur un territoire un instant abandonné.

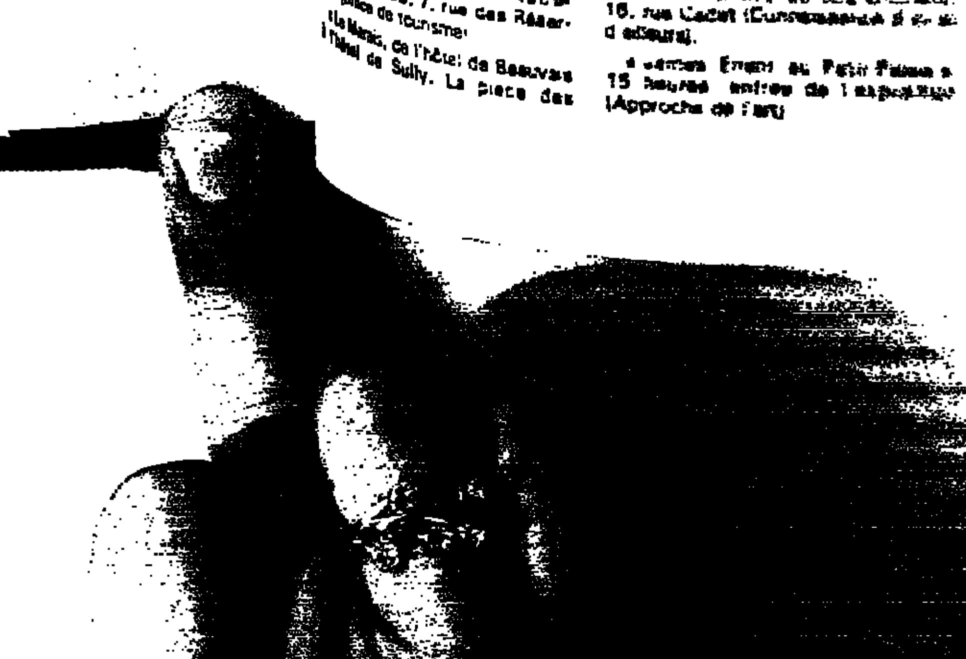
T. S.

► Disque, CD, cassette Sire/WEA.

LES FILMS NOUV

PARIS EN VISITES

MARDI 5 JUIN



AGENDA

LUNDI 4 JUIN

CINÉMA

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : *Ciel et Enfer* (1988, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Morten Arnfred, 14 h 30 ; *Pan* (1922), d'Harald Schwenzen, 17 h 30 ; *l'Année du lièvre* (1977, v.o. s.t.f.), de Risto Jarva, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

L'AVENTURE EXTRAORDINAIRE D'UN PAPA PEU ORDINAIRE (Fr., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BLAZE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er

LES FILMS NOUVEAUX

LE DÉNOMMÉ. Film français de Jean-Claude Dague : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXTRÊMES LIMITES. Film américain de Mac Gillivray, v.f. : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FABLE DE LA BELLE COLOMBINE. Film brésilien de Ruy Guerra, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÉBUS. Film italien de Massimo Guglielmi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SARAFINA. Film américain de Nigel Noble, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

(42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AI DANS LA PEAU (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OÙ EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TREMORS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ALPHAVILLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

L'IDIOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE MESSAGER (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE PIGEON (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

RIZ AMER (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

SHOAH (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 50.

APARAJITO (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 40.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

COCAINE (*) (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 22 h 10.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

DÉLIVRANCE (*) (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 12 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 15 h 40.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 30.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

KEY LARGO (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MANOLO (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h, 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h 15.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 15 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 50.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 18 h 45, 21 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

LA VÉRITÉ (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 40.

WALL STREET (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 30.

WILLOW (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 15.

PARIS EN VISITES

MARDI 5 JUIN

« Femmes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 ; « Le Père-Lachaise et les francs-maçons », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Gauguin et l'école de Pont-Aven », 13 heures, Musée d'Orsay, vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

« Le palais Garnier. Architecture et décor du Second Empire », 13 h 15, vestibule, statue de Lully.

« La Bibliothèque nationale et ses richesses, 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« L'Arche de la Défense, l'esplanade, le CNIT réaménagé », 14 h 15, hall du RER la Défense, sortie L (Tourisme culturel).

« Versailles : le quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Le Marais, de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sully. La place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (M.-C. Lasnier)

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« Le jardin du Palais-Royal », 14 h 30, devant les colonnes de Buren (Arts conférences).

« L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« Caves gothiques du Marais médiéval », 14 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (M. Banassat).

« Le Palais de justice », 15 heures, grilles, boulevard du Palais (Paris et son histoire).

« Histoire de la franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, entrée du Musée du Grand-Orient, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« James Ensor au Petit-Palais », 15 heures, entrée de l'exposition (Approche de l'art).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

LA BAIE DE NAPLES. Cergy-Pontoise. Théâtre Quatre-Vingt-Quinze (30-38-11-99) ; (dim. soir, lun.) 21 heures ; dim. 16 heures (30).

L'EXTRÊME FOND DU BOUT DU BUS. Les Trois Mailletz (43-54-00-79) ; (dim., lun.) 20 h 30 (30).

UNE NUIT DE CASANOVA. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) ; (dim., lun.) 21 heures (31).

LE MONSIEUR AUX YEUX BLEUS. Paris-Villette (42-02-02-68) ; (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (31).

LA BÊTE A CINQ DOIGTS. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) ; (dim. soir, lun.) 18 h 30 ; dim. 15 h 30 (1).

ALCOOL DE NUIT. Théâtre de la Malnata (42-08-83-33) ; (dim., lun.) 20 h 30 (5).

SOUVENIRS D'AMOUR. Centre culturel André-Malraux (45-27-13-88) ; 18 h (5).

TRACASSERIES OU HISTOIRES DE LA VIE QUOTIDIENNE. Montreuil. Studio Théâtre du TEM (48-58-92-09) ; (vend. sam.) 21 heures (dim.) 16 heures.

Y-A-T-IL UNE VIE APRÈS LE MARIAGE ? Guichet-Montparnasse (43-27-88-61) ; (dim., lun.) 22 h 15 (5).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE. Versailles. Le Grand Trianon (39-50-71-18) ; 21 heures (5).

LA MORT DE SOCRATE. La Vieille Grille (47-07-22-11) ; (dim., lun.) 20 h 30 (5).

QUAND L'HOMME SERA IMMORTEL. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) ; 20 h 30 (5).

LA RONDE. Tourtour (48-87-82-48) ; 19 heures (5).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). 10, place Charles-Dullin *Deux Labiche dans une armoire et la Révolte* : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). *Popkins* : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). *Match d'improvisation* : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). *C'est dingue* : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. *La Vie de Galilée* : 14 h. *Huis clos* : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). *Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). *Le Diamant rose* : 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). *Les Babas-Cadres* : 20 h 15. *Nous on fait où on nous dit de faire* : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). *Les Maxibules* : 20 h 45.

FONTAINE (48-74-74-40). *Le Ventre de Paris* : 21 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). *Les Sidochons, histoire d'amour* : 20 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). *La Cantatrice chauve* : 19 h 30. *La Leçon* : 20 h 30. *Diablogues de sourds* : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). *L'Avare* : 20 h 45.

THE SWEENEY (46-33-28-12). *Still Life* : 20 h.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (45-41-74-63). *Passionnément... à la folie* : 20 h 30.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). *Dépêche-toi, c'est Shabbat* : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). *La Drague* : 21 h.

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). *Devos existe, je l'ai rencontré* : 20 h 30. *La femme qui perd ses jarretières* : 22 h.

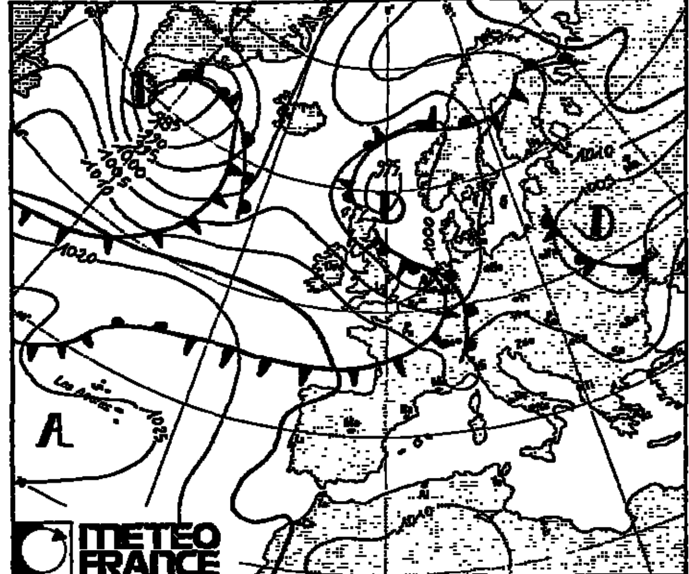
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. *Areu = MC 2* : 20 h 15. *Salades de nuit* : 21 h 30. *Comment j'ai réussi en amour* : 22 h 30. Salle II. *Les Sacrés Monstres* : 20 h 15. *Je bosse comme une folle, c'est du délire* : 21 h 30. *Zoum avant* : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). *Jeannine Truchot a disparu* : 20 h 15. *Mangeuses d'hommes* : 21 h 30. *Das* : 22 h 30.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 JUIN A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 juin à 0 heure et le mardi 5 juin à minuit :

Situation générale et évolution : *l'onde qui se trouve actuellement sur* le Sud-Ouest va s'enfoncer très lentement vers le Sud-Est, donnant surtout beaucoup de nuages et quelques pluies éparses, mais un air chaud et humide plus au sud provoquera des développements orageux près des Pyrénées et des côtes méditerranéennes.

Prévisions pour mardi.

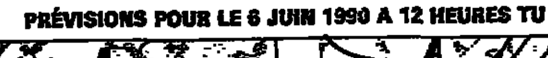
Temps toujours maussade au sud, arrivée de nuages par l'ouest.

De l'Aquitaine au Midi-Pyrénées, au Dauphiné et à la Côte d'Azur, le temps restera nuageux à très nuageux et il pleuvra. Des orages se produiront en soirée.

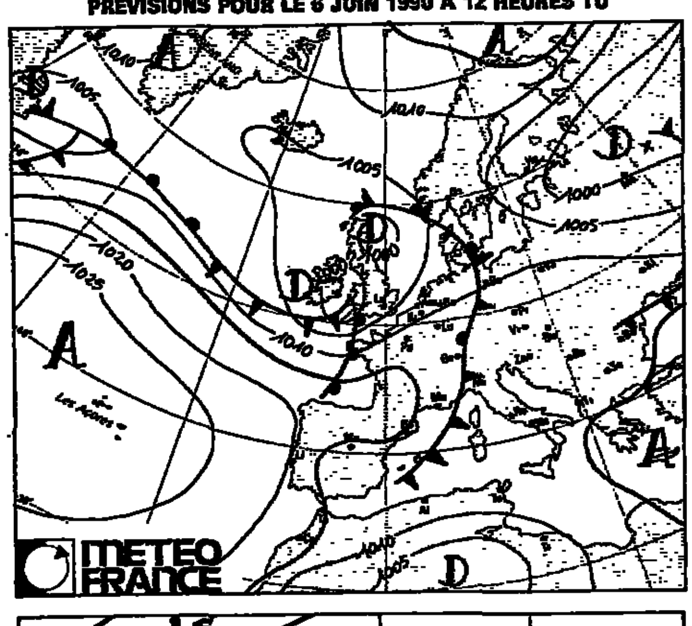
Des bancs de brume ou de brouillard qui s'étaient formés en fin de nuit des Ardennes à l'Alsace, à la Franche-Comté, à la Bourgogne et au Poitou-Charentes se dissiperont en cours de matinée pour d'abord laisser place à un temps variable avec de belles éclaircies. Mais une nouvelle zone nuageuse, accompagnée de quelques pluies ou bruines faibles, aborde la Bretagne et le Cotentin le matin et progresse vers l'est, pour atteindre les régions situées de l'Aquitaine au Centre et aux Ardennes.

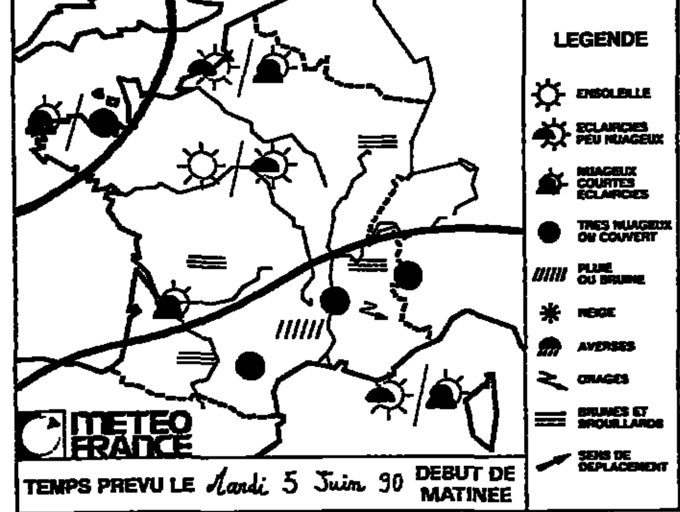
A l'arrière de cette perturbation, le temps redeviendra variable sur la Bretagne et le Cotentin en soirée, et des averses se produiront, tandis qu'à l'avant les régions qui n'auront pas encore été touchées connaîtront un temps variable avec de belles éclaircies.

Au lever du jour, les températures seront généralement comprises entre 7 et 12 degrés, sauf près de la Méditerranée.



PRÉVISIONS POUR LE 6 JUIN 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 04-06-199

Valeurs extrêmes relevées entre le 03-06-90 à 6 heures TU et le 04-06-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	24	12	D
BIARRITZ	23	15	C
BORDEAUX	23	14	P
BOURGES	19	10	N
BREST	15	7	D
CAEN	16	9	D
CHERBOURG	13	9	D
CLERMONT-FER.	22	12	P
DIJON	20	12	C
GRENOBLE-St-M-H	24	14	C
LILLE	15	9	N
LIMOGES	18	10	P
LYON	22	14	P
MARSEILLE-MAR.	24	16	D
NANCY	18	10	P
NANTES	20	8	D
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS	18	10	D
PAU	25	13	C
PERPIGNAN	28	17	C
RENNES	18	8	D
ST-ETIENNE	21	12	P
STRASBOURG	19	13	P
TOURS	19	8	B
TOULOUSE	25	13	C
POINTE-A-PITRE	31	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	26	16	D
AMSTERDAM	17	11	A
ATHÈNES	23	19	N
BANGKOK	35	28	N
BARCELONE	24	17	N
BELGRADE	35	10	D
BERLIN	19	12	P
BRUXELLES	16	11	N
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	17	12	C
DAKAR	27	21	D
DELHI	42	30	C
DJERBA	28	21	D
GENÈVE	21	13	P
HONGKONG	25	24	C
ISTANBUL	18	18	D
JÉRUSALEM	29	9	D
LISBONNE	26	15	D
LONDRES	17	7	D
LOS ANGELES	24	15	D
LUXEMBOURG	15	9	C
MADRID	32	13	D
MARRAKECH	29	16	C
MEXICO	23	13	B
MILAN	26	17	C
MONTRÉAL	25	17	N
MOSCOU	22	14	A
NAIROBI	22	14	B
NEW-YORK	30	19	O
OSLO	17	12	P
PALMA-DE-MAL.	25	13	N
PÉKIN	29	23	D
RIO-DE-JANEIRO	27	21	C
ROME	23	15	N
SINGAPOUR	33	29	C
STOCKHOLM	22	11	N
SYDNEY	18	9	D
TOKYO	28	21	C
TUNIS	29	16	D
VARSOVIE	24	10	N
VENISE	21	17	C
VIENNE	19	18	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 4 juin

TF1

20.35 Téléfilm : Sniper.
De Klaus Biederman.
Un tueur à gages introuvable.

22.05 ▶ Magazine : Santé à la Une.
De Robert Namias et Anne Barrère.
Le soleil et la peau.

23.25 Magazine : Minuit sport.

23.55 Journal et Météo.

A 2

20.40 Variétés : Emotions.
Avec Claude Nougaro, Philippe Lavil, Véronique Sanson, Les Blues Trottoir, Lambert Wilson, Louis Chédid, Diane Dufresne, Marc Jolivet, Kassav, Xavier Deluc...

22.10 Sport : Tennis.
Internationaux de France de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).

22.40 Informations : 24 heures sur la 2.

22.55 Magazine :
Du côté de chez Fred.
De Frédéric Mitterrand.
Les Français vus par les Soviétiques.
Deux heures d'échanges et de reportages, réalisés par Michel Hermant, consacré aux nouveaux Russes et diffusé en juin 1989.

FR 3

20.35 Cinéma : Fanny. ■■
Film français de Marc Allégret (1932). Avec Raimu, Orane Demazis, Pierre Fresnay.
Deuxième volet, très émouvant, de la trilogie marseillaise. Marc Allégret, chargé de la réalisation, a davantage utilisé les décors naturels que Korda pour Marius. *Très grand succès populaire.*

22.40 Journal et Météo.

23.05 Magazine : Océaniques.
Marseille de père en fils, de Jean-Louis Comolli, Michel Samson et Anne Baudry.
2. Coup de mistral.

0.25 Musiques : Carnet de notes.
Deux sonates pour clarinette, violoncelle et clavecin, de C.P.E. Bach, par l'Académie royale, dir. J.-C. Veilhan.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Force majeure. ■■
Film français de Pierre Jolivet (1988).

21.50 Flash d'informations.

22.00 Magazine : Mag max.
De Didier Roustan.

23.00 Sport :
Basket professionnel américain.

0.00 Cinéma :
Protection rapprochée. □
Film américain de Peter Hunt (1986) (v.o.).

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.

20.40 Cinéma :
Blow out. ■■
Film américain de Brian De Palma (1982). Avec John Travolta, Nancy Allen, John Lithgow.
Un ingénieur de son enregistrant des ambiances, la nuit, dans la campagne, assiste à un accident et découvre qu'il s'agit d'un meurtre. Il mène une enquête.

22.35 Série : Vendredi 13.

23.30 Magazine : Arrêt sur image.

0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm :
Les derniers jours de Patton.
De Delbert Mann.
Après la gloire, les déceptions, un accident et la paralysie.

23.00 Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes.
De Maurice Cazeneuve, d'après Balzac, avec Georges Géret, Corinne Le Poulain (3e épisode).

0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Cinéma : Travelling avant. ■■. Film français de Jean-Charles Tacchella (1988).

22.50 Court métrage : Il ne faut jurer de rien. De Christian Vincent.

23.05 Documentaire :
Chroniques de France.

FRANCE CULTURE

20.30 L'histoire en direct.
La chute de Saïgon.

21.30 Dramatique. Au nom près,
de Bernard Obadia (2e partie).

22.40 Cote d'amour.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.
Duke Ellington et le cinéma.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné les 10 et 11 février à la Philharmonie de Berlin) : Intermezzo op. 92, de R. Strauss ; Concerto pour hautbois et orchestre en ut majeur K 314, de Mozart ; Mathis der Maler, de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : Zubin Mehta ; sol. : Lothar Koch, hautbois. A 22.30 Virtuoses, virtuoses. A. 23.07, Symphonie no 5 en ut dièse mineur, de Mahler.

0.30 Textes et prétextes.

Mardi 5 juin

TF 1

17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.

18.50 Avis de recherche.

18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.

19.25 Jeu : *La roue de la fortune.*

19.55 Divertissement :
Pas folles, les bêtes !

20.00 Journal, Météo et Tapis vert.

20.35 Cinéma :
Tenue de soirée. ■■■
Film français de Bertrand Blier (1985). Avec Gérard Depardieu, Michel Blanc, Miou-Miou.
Un cambrioleur entraîne un couple désuni dans des « casses » de demeures bourgeoises, puis devient l'amant du mari avec le consentement de la femme, dont il faudra, pourtant, se débarrasser. Le film-choc de l'année 85 qui reconsidère le thème de l'homosexualité masculine à travers celui du ménage à trois. Un film d'amour et de tendresse sous la « provocation ». Des acteurs exceptionnels.

22.10 Magazine : Ciel, mon mardi !
De Christophe Dechavanne.

0.00 Journal, Météo et Bourse.

0.20 Série : Intrigues.

0.45 Série : Mésaventures.

1.05 TF 1 nuit.

A 2

14.10 *Sport : Tennis.*
Internationaux de France de Roland-Garros, en direct et en Eurovision.

19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !

20.00 Journal et Météo.

20.40 Cinéma :
Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. □
Film français de Michel Colucci (1977). Avec Coluche, Dominique Lavanant...
Une comédie façon café-théâtre, totalement ratée.

22.15 ▶ Magazine : Carnets de route.
De Christine Ockrent et Alain Wieder.
La route de la prostitution.

23.10 Sport : Tennis.
Internationaux de France de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).

0.05 Informations : 24 heures sur la 2.

0.20 Magazine :
Du côté de chez Fred.
De Frédéric Mitterrand.
Spécial Merce Cunningham.

FR 3

15.03 Sport : Tennis (suite).
Internationaux de France de Roland-Garros.

18.30 Jeu :
Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

20.05 Jeux : La classe.

20.35 Magazine :
La marche du siècle.
Thème : Les enfants oubliés de Roumanie. Avec Ilie Nastase, joueur de tennis, Françoise Fougea, fondatrice de l'Association franco-roumaine pour l'enfance et la famille, Alexandre Minkowski, pédiatre, Ion Patrascu, Pascal Grelletti-Bosviel, médecins, Elena Arsene Tarta, directrice du troisième orphelinat de Bucarest.
Cent vingt orphelinats roumains...

22.15 Journal et Météo.

22.45 Cinéma :
Les casseurs de gangs. ■
Film américain de Peter Hyams (1973).

0.10 Musique : Carnet de notes.
Prélude et fugue en fa majeur, de J.-S. Bach, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma :
***Le retour des mousquetaires.* ■**
Film britannico-franco-espagnol de Richard Lester (1989).

17.25 Sport : Cyclisme. Tour d'Italie.

17.50 Cabou cadin. Zorro.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.

18.30 Top 50.

19.20 Magazine :
Nulle part ailleurs.

20.30 Cinéma :
Police Academy 4. □
Film américain de Jim Drake (1987).

21.55 Flash d'informations.

22.00 Cinéma :
L'empire du soleil. ■■
Film américain de Steven Spielberg (1987). Avec Christian Bale, John Malkovich, Miranda Richardson (v.o.).

LA 5

16.25 *Dessins animés.*

18.50 Journal images.

19.00 *Magazine : Reporters.*

19.45 Journal.

20.30 Drôles d'histoires.

20.40 Cinéma :
Le retour du Jedi. ■
Film américain de Richard Marquand (1983).

23.00 Série : China beach.

23.50 Magazine : Réussites.

0.00 Journal de minuit.

M 6

17.15 Informations : M 6 info.

17.25 Série : L'homme de fer.

18.15 Série : L'ami des bêtes.

18.55 Série : Aline et Cathy.

19.25 Série : La fête à la maison.

19.54 Six minutes d'informations.

20.00 Série : Cosby show.

20.35 Téléfilm : Sans famille.
De Jacques Ertaud, avec Fabrice Josso, Céline Ertaud (2e partie).
Rémi dans la mine...

22.10 Magazine : Ciné 6.

22.30 Téléfilm : La fuite.
De Mende Brown.

0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.00 Danse :
Alvin Ailey,
American Dance Theatre.
Spectacle de Thomas Grimm.

16.30 Documentaire : Check the changes.
De Marc Huraux.

17.45 Documentaire :
Scott Ross à la villa Médicis.

18.00 Cinéma :
***Les dernières fiançailles.* ■■**
Film canadien de Jean-Pierre Lefebvre (1973).

19.30 Court métrage : Sortie 234.
De Michel Langlois.

20.00 Documentaire :
France et France.
De Clifford Chanin.

21.00 Documentaire :
Le complexe Volkswagen.
De Hartmut Bitomsky.

22.30 Magazine : Imagine.

23.00 Documentaire :
Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison.
Charlie Mingus, les passions d'un rebelle.
2. De Los Angeles à New-York.

20.30 Archipel médecine.
Dossier : Médecine prédictive.

21.30 Saint-Coulitz :
le village au neuf sages bretons.
(Rediff.)

22.40 Nuits magnétiques.
Archi-textures.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.

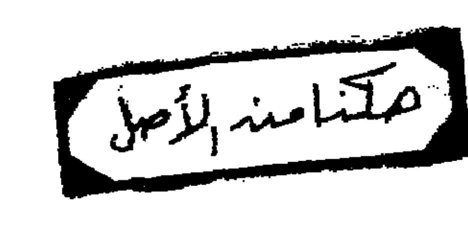
FRANCE-MUSIQUE

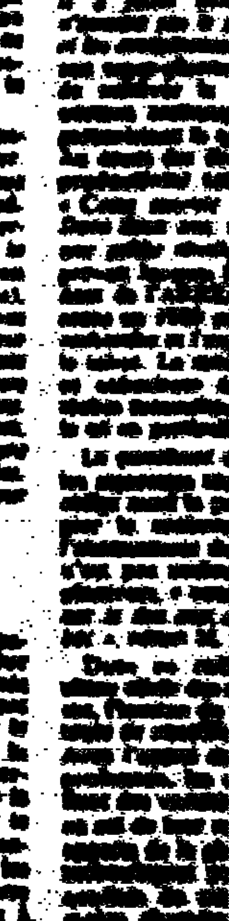
19.07 De vous à moi.

20.30 Concert (donné le 28 octobre 1989 lors du Festival d'automne à Paris) : *D'une étoile oubliée* (version pour bande seule de Sappho Hikétis), *Libérations*, deux extraits du *Cycle I* (version de concert), *Sutsunyoe* (La cérémonie du repentir des fautes), *Sappho Hikétis* (Sappho implorante), d'Eloy, par Yumi Nara, voix, Fatima Miranda, voix et accompagnement, et l'Orchestre de percussions métalliques électroacoustiques.

22.30 La galaxie des traditions.

23.07 Club d'archives.
Bon anniversaire M. Stern !

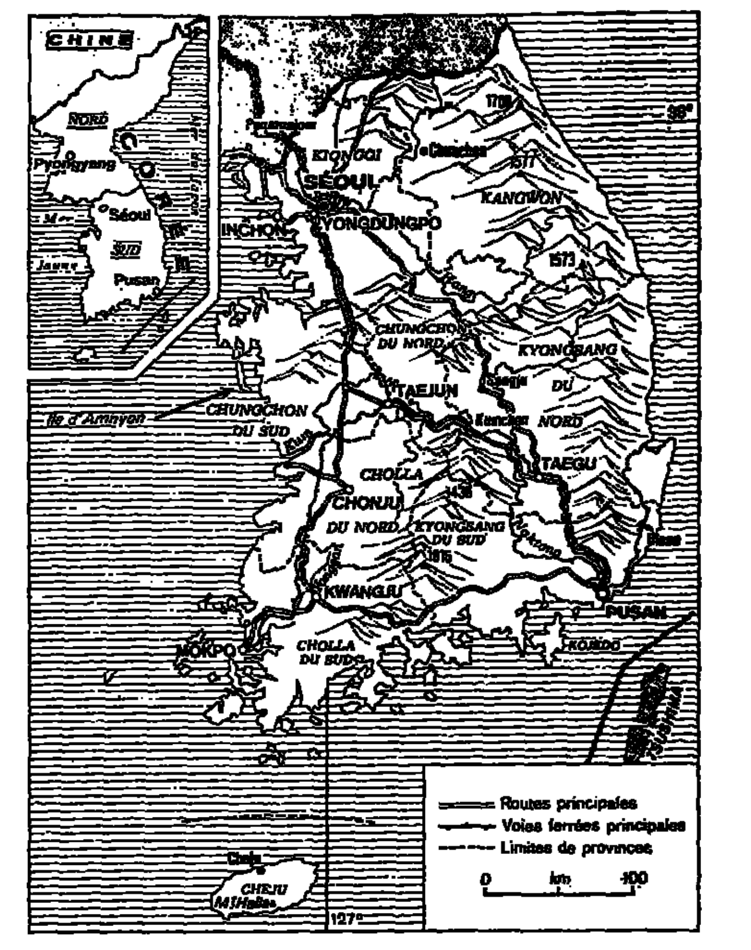




CHAMPS ECONOMIQUES

La Corée dans les turbulences

Grèves, frustrations sociales, spéculation, crise de confiance politique, ralentissement économique : le malaise est général, mais pas nécessairement durable



Grèves, manifestations étudiantes, prise à partie du président Roh Tae-woo par des ménagères en colère du marché Tongin, dénonçant la hausse des prix des légumes et celle, considérable, des loyers, qui a provoqué le suicide de plusieurs familles. Crise ? Sans doute pas. Malaise, sûrement. Deux ans après l'euphorie des Jeux olympiques, les taux de croissance à deux chiffres et les espoirs suscités par la démocratisation, la Corée du Sud, dixième nation exportatrice du monde, traverse une zone de sérieuses turbulences.

Le malaise n'est pas seulement saisonnier (le printemps est l'époque des revendications ouvrières) ou rituel (la violence étudiante). Il a des causes plus profondes. Bien que l'économie progresse encore à un rythme enviable (6 % à 7 % par an), des nuages se sont accumulés : détérioration des échanges extérieurs, inflation entamant fortement les augmentations de salaires, chute de la Bourse.

Les tensions sociales, le flottement du gouvernement dans la définition d'une politique, la nervosité des privilégiés, se conjuguent à la morosité de la classe moyenne, craignant pour le lendemain, et à l'amertume de la masse, qui, malgré les hausses de salaires, attend encore une meilleure répartition des fruits de l'expansion économique, et concourent à créer un climat général d'insatisfaction et d'inquiétude latente. L'anxiété est entretenue par une presse souvent alarmiste et exploitée par des déclarations du gouvernement qui ne le sont pas moins, dans l'espoir, en noircissant le tableau, de reprendre plus facilement en main la situation.

Le président Roh Tae-woo a perdu le soutien de la classe moyenne, qui voit s'accumuler les problèmes et se dégrader la qualité de la vie (notamment à Séoul). Dans les sondages, le soutien au nouveau parti gouvernemental est tombé de 60 % à 14 %. La démocratisation entamée en juillet 1987 s'est traduite par le passage d'un régime autoritaire, aux mains des militaires, à un système sans doute plus ouvert du point de vue politique, permettant à des groupes d'intérêts plus divers de se faire entendre (notamment les syndicats), mais tout aussi laxiste à l'égard des puissances d'argent. L'apparition d'une « bourgoisie compradore », aussi riche qu'arrogante, a accentué les frustrations des défavorisés et, maintenant, de toute une classe moyenne basse, conservatrice de nature, mais qui se sent aujourd'hui trahie dans ses attentes.

Meilleur exemple, l'effarante spéculation foncière de ces deux dernières années, qui a été à l'origine d'augmentations des loyers de 30 % en moyenne en 1990 et, conjuguée à la baisse des performances économiques, de l'effondrement de la Bourse. Le gouvernement a réagi tardivement, obligeant début mai les grands conglomérats à revendre une partie des terrains et des immeubles qu'ils ont acquis. Même si 550 000 logements seront construits en 1990, l'augmentation de la population à Séoul (300 000 personnes chaque année) risque fort de réduire la portée de cet effort tant que l'urbanisation sauvage de la capitale n'aura pas été contrôlée. Paralysée par un trafic qui atteint un seuil de saturation (en raison du report sur le marché domestique des surplus d'automobiles destinées à l'exportation, dont le volume a chuté) et asphyxiée par une pollution alarmante, Séoul étouffe. Chacun rejette les responsabilités sur les autres : le gouvernement accuse le monde ouvrier et l'imprévoyance des milieux d'affaires tandis que ces derniers et l'opinion publique blâment l'incompétence des autorités. En réalité, plusieurs facteurs ont contribué à assombrir l'horizon économique.

Des hausses de 30 %

La démocratisation s'est traduite sur le plan social par d'importantes hausses de salaires (de l'ordre de 60 % en trois ans). Compensation de l'exploitation dont avait été victime la main-d'œuvre au cours des décennies du décollage économique, elles ont cependant fortement entamé l'avantage de coût dont bénéficiaient les produits coréens sur les marchés extérieurs. Ce recul a été aggravé par la valorisation du won par rapport au dollar et par la dépréciation du yen, qui a mis en concurrence les produits coréens et nippons (ces derniers de meilleure qualité).

Après trois années de croissance de l'ordre de 25 %, les exportations n'ont augmenté que de 5 % en 1989, et sur une base de 0,1 % au cours des cinq premiers mois de cette année (1). Exemple symptomatique : les ventes de voitures aux Etats-Unis (premier marché pour ce secteur) ont chuté de plus d'un tiers en 1989 (passant de 576 000 à 356 000) et elles ne dépasseront guère les 280 000 cette année. Pour 1990, il est prévu un déficit commercial de 6 milliards de dollars.

Le laxisme gouvernemental, fruit de la démocratisation, mais surtout du souci d'éviter des troubles à la veille des Jeux olympiques, lié à l'absence de toute tradition de dialogue patrons-ouvriers, a conduit les milieux d'affaires, contraints de concéder des hausses de salaires considérables entamant la compétitivité de l'industrie, à se tourner vers la spéculation, notamment foncière, pour obtenir des profits rapides et considérables (on estime que 40 % des terrains appartiennent aux cinquante premiers groupes coréens). Ce refuge dans la spéculation sauvage a non seulement contribué à détériorer le climat social, mais aussi le tissu industriel par un retard dans les investissements qui auraient permis de compenser l'augmentation des coûts par des gains de productivité.

Aujourd'hui, en raison de la disparition des avantages procurés par un faible coût du travail, l'épopée de la Corée-atelier est une période révolue. Les industries à fort contenu de main-d'œuvre (textiles, chaussures) se sont déplacées vers les pays d'Asie du Sud-Est où les salaires restent bas, et les autres doivent, pour survivre, opérer un saut qualitatif en passant à des productions à haute technologie.

Les Coréens peuvent certainement « rebondir ». Mais ils sont confrontés à des problèmes nouveaux. Le rebond ne dépend pas uniquement, cette fois, de leur volontarisme. « La grande différence avec le passé, c'est qu'autrefois nous pouvions nous sortir seuls des crises. Ce n'est plus le cas », nous dit M. Ko Boh-young, conseiller économique du président. Les reconversions précédentes (passage à l'industrie lourde, lancement d'une industrie automobile) ont pu être opérées de manière quasi autonome. Or, cette fois, la reconversion dépend de technologies que la Corée ne maîtrise pas. Selon l'institut de recherche japonais Nomura, elle est en retard, se trouve au niveau du Japon de 1966 : Taïwan a quatre ans d'avance sur elle et Singapour serait au niveau japonais de 1978. Les conglomérats se sont lancés depuis quelques années dans la recherche, mais ils ne peuvent relever seuls le défi. Ils ont besoin de la coopération des Américains, des Japonais ou des Européens.

Dernier élément alimentant le sentiment de malaise : une crise de confiance politique. Malgré le succès diplomatique qu'il vient de remporter au Japon, en scellant la réconciliation entre les deux pays, le président Roh apparaît à ses concitoyens comme un homme sans grande consistance, attentiste, louvoyant, et surtout qui ne tient pas ses engagements (notamment sur la question de l'abolition de l'anonymat bancaire, qui facilite les manipulations diverses).

La démocratisation a rendu la situation politique plus fluide et complexe. La fusion du parti gouvernemental et des deux partis centristes en janvier a créé plus de confusion que de stabilité.

de Séoul
PHILIPPE PONS

Lire la suite page 14

(1) En tenant compte de l'évolution du taux de change, les exportations ont en fait chuté de 5,2 % en volume.

L'Aquitaine tout terrain

III. – Du blond tabac

Après une présentation générale de l'agriculture en Aquitaine (*le Monde* du 22 mai) et une incursion dans le massif forestier des Landes (*le Monde du 29 mai*), le périple en Sud-Ouest se poursuit dans les plantations de tabac du Périgord. Libérés du monopole de la SEITA, les planteurs tentent de conquérir, seuls, de nouveaux marchés et relèvent le défi du tabac blond, plus léger, que plébiscitent les consommateurs.

D'ÉTRANGES baraques truffent le Périgord. Tantôt en bois sombre, tantôt en briques roses, avec ou sans fenêtres et toujours majestueuses, malgré leur simplicité. Elles abritent, pour le sécher, un trésor de trois siècles, qui se débite feuille après feuille, avant de partir en fumée : le tabac. Dans ce grand Sud-Ouest qui descend de la Dordogne aux Pyrénées, six mille planteurs livrent près de 60 % de la production nationale. Ici, c'est le « noir » qui a, le premier, tracé la voie de la réussite. Le tabac à feuilles larges et riche en nicotine, appelé « Paraguay ». Un tabac que l'accent généreux des gens du terroir fait rimer avec Bergerac.

En Sarladais, la culture de « l'herbe à Nicot » peut représenter jusqu'à 65 % du bénéfice d'une exploitation. « Sans tabac, je ne pourrais pas vivre », affirme Yves Sardan, qui cultive 2 hectares de noir sur une propriété de 15 hectares, divisée en trente parcelles. « Nos structures sont morcelées ; l'optimum reste la combinaison vaches laitières-tabac. » Depuis quelques années, il a aménagé des gîtes ruraux pour les touristes et les grimpeurs, attirés par les falaises voisines. Des investissements qui ont vu le jour grâce à la manne tabacole. Ailleurs, l'argent du noir finance d'autres cultures, des salles de traite ou des porcheries.

Au Crédit agricole de Dordogne, sur deux cent cinquante cas d'exploitants en grande difficulté, aucun n'appartient au secteur du tabac, qui passe, à juste titre, pour la vache à lait de la paysannerie régionale. Pour des raisons agronomiques, le tabac est, de surcroît, une plante « partageuse » et écologique. D'une année sur l'autre, elle opère une rotation de rectangle en rectangle, laissant place à l'élevage, au maïs, aux légumes et aux céréales à paille. Et pas question de forcer sur l'azote : les nitrates rendent les feuilles impropres à la consommation.

Mais, depuis 1979, les professionnels changent de couleur. Désormais, planter du bon tabac c'est planter du tabac blond. « Nous ne nous sommes pas diversifiés pour le plaisir, reconnaît le président de la FNPT (Fédération nationale des planteurs de tabac), M. André Mariette. Nous avons seulement suivi le goût du fumeur et les besoins du marché. On note un glissement des consommateurs vers les goûts anglais et américains. Notre production de variétés claires, Virginie et Burley, est inférieure aux quotas accordés par Bruxelles. Le débouché existe réellement pour cette culture... »

Stratégie de reconquête

En l'espace de dix ans, la reconversion a été rapide. Sur 12 000 hectares de tabac plantés dans l'Hexagone, plus de 4 000 ont d'ores et déjà été annexés par le blond. Si le Périgord suit la cadence, responsables et chercheurs mesurent la difficulté de la tâche. Berceau du tabac noir, le Sud-Ouest n'a pas partout les qualités requises pour accueillir les variétés claires, à savoir une terre légère et un peu acide, facile à drainer, capable de se réchauffer vite.

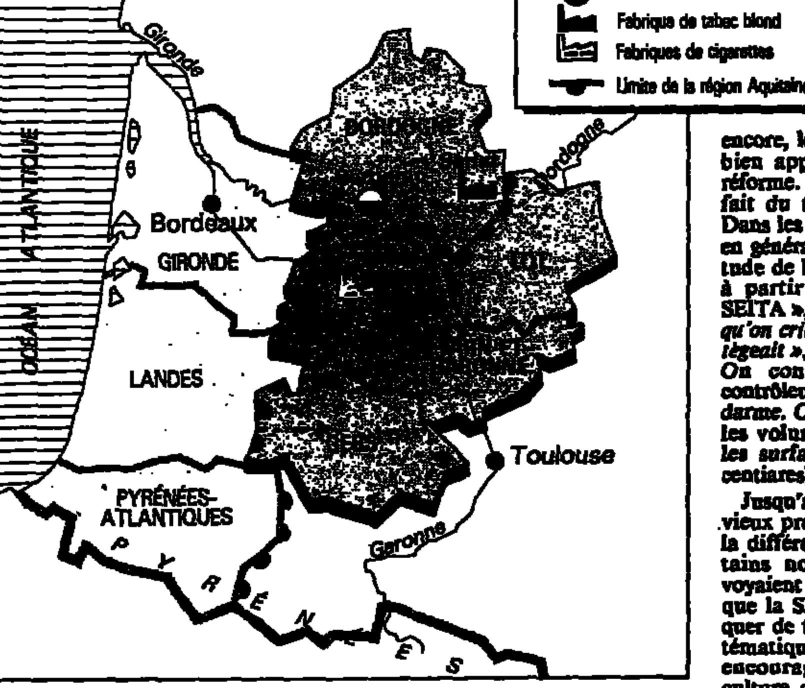
Les tabacs blonds exigent aussi un séchage adapté (au four et non à l'air libre), un tri des feuilles immédiat et plus sophistiqué. Bref, une main-d'œuvre spécialisée, dont les exploitations familiales disposent rarement au moment voulu.

Aussi les planteurs déploient-ils une stratégie de reconquête tous azimuts, forcément silencieuse depuis l'interdiction de la publicité sur le tabac...

La coopérative du président de la FNPT a d'abord lancé un appel aux bonnes volontés pour recruter de nouveaux planteurs. Cent demandes sont arrivées. « Nous avons été exigeants, explique-t-il ; il a fallu éliminer ceux qui n'avaient pas le profil agronomique et les compétences requises. » Place aux super-planteurs, qui acceptent de cultiver le tabac selon des normes techniques très strictes, garantissant la qualité du produit. Au cours des dernières années, la productivité tabacole a stagné ; « Cette inertie doit disparaître. Dans deux ans, nous assisterons à une petite révolution technique », prévoit Jacques Beaudoin, le président de l'ARREAT, une structure créée en 1989 pour développer la recherche et l'expérimentation sur le tabac. La mécanisation devrait se substituer à de nombreuses tâches manuelles pour la récolte et le tri en particulier.

Le penchant des fumeurs pour les cigarettes blondes plus légères oblige aussi la profession à privilégier la recherche variétale. Si l'abaissement du taux de goudron n'est pas seulement l'affaire des planteurs, « nous ne pouvons tourner le dos aux campagnes antitabac », admet M. Beaudoin.

Dans un château du dix-huitième siècle des environs de Bergerac, l'institut du tabac de la SEITA tente de concilier goût et légèreté. Avec l'appui de l'INRA et de la profession, les chercheurs identifient des variétés claires, adaptées au sol de leur région, évaluent les apports de la génétique et des biotechnologies pour stabiliser des qualités de tabac résistantes et moins chargées en goudron. De son côté, le centre de formation des planteurs diffuse, à longueur d'année, le bon savoir tabacole, sous la houlette de Jean-Louis Hervé, un Breton passionné du Québec et de belles lettres, promoteur touristique de la Route du tabac.



Pour mesurer la capacité de changement des planteurs, il faut franchir les portes de leur grande usine de transformation de blond, une unité ultramoderne, installée en 1985 à Sarlat, dans l'ancien centre de battage de la SEITA qui s'apprêtait à fermer. France-Tabac (émanation des douze coopératives françaises) transforme ici, chaque année, 6 500 tonnes de feuilles claires. « Mais notre capacité de traitement est de 11 000 tonnes », rêve son directeur, James Chatenoud. Les trois quarts du tabac mélangé sont exportés directement à l'étranger ; la SEITA achète le quart restant. « Le travail des planteurs détermine toute la transformation, explique M. Chatenoud. Par tradition, nos planteurs savent bien présenter leur tabac ; ils trient par étages foliaires, classent les qualités, repèrent les défauts. Les bottes individuelles arrivent à l'usine ; puis on élabore des mélanges pour les clients. »

Travail d'artisan, travail d'artiste, le mélange est un jeu subtil. Il faut « sentir » le tabac, interpréter les taches, les couleurs, marier les terroirs. Après quatre ans d'activité, l'usine de Sarlat a créé sa propre école d'apprentissage au tabac, au toucher de la matière première, à la configuration du marché. Quand un planteur s'approche d'une ligne de battage, il est aussitôt confronté aux échanges mondiaux. Les plus grandes manufactures du globe puisent dans les « galettes » confectionnées à Sarlat pour fabriquer leurs cigarettes. Il arrive qu'un client, britannique, hollandais ou allemand, s'installe, dès cinq heures du matin, pour vérifier les mélanges, prélever des fragments. « Notre chance, c'est que les planteurs sont nos actionnaires », lance M. Chatenoud.

Et de rappeler leur congrès historique de 1983. Il manquait un outil de transformation du tabac blond. La SEITA ne semblait pas intéressée. Les professionnels ont dû s'organiser. Pour apprendre ce nouveau métier, ils ont signé un contrat commercial avec le premier négociant mondial, l'Universal Leaf Tobacco . « Il faut se rendre compte de la mutation, remarque Jean-Louis Hervé. Il s'agissait souvent de vieux militants socialistes ou communistes qui ont décidé d'acquérir un savoir-faire auprès d'une grande multinationale américaine ... »

Une mutation qui se faisait attendre depuis 1970, l'année où fut levé le monopole de la SEITA sur la culture et le commerce du tabac. Pendant plusieurs années encore, les planteurs vécurent sans bien apprécier l'impact de cette réforme. Dès 1810, Napoléon avait fait du tabac une affaire d'Etat. Dans les campagnes, de génération en génération, on avait pris l'habitude de la « maman Régie » puis, à partir de 1926, de « maman SEITA », « une maman possessive, qu'on critiquait, mais qui nous protégeait », témoigne un producteur. On connaissait l'uniforme du contrôleur, souvent un ancien gendarme. On déclarait avec précision les volumes récoltés (en kilos) et les surfaces plantées (en ares et centiares).

Jusqu'aux années 80, nombre de vieux producteurs ne sentirent pas la différence avec « avant ». Certains notaient seulement qu'ils voyaient moins le contrôleur. C'est que la SEITA, craignant de manquer de tabac, achetait encore systématiquement la production. Elle encouragea même la mise en culture de 22 000 hectares, entre 1972 et 1976, avant que la loi Veil ne l'incite à réduire de 1 000 hectares par an son approvisionnement. Alors s'engagea un dialogue amer entre la Fédération des planteurs et l'ancien monopole. « Pendant cinq ans, reconnaît l'un de ces responsables, nous avons adopté une démarche syndicale négative, sans apporter de diagnostics ou de propositions. Nous vivions notre crise d'adolescence. »

La profession manquait de confiance en soi. Il fallait se structurer et s'affranchir d'une mentalité séculaire d'assistés. La tentation, longtemps sous-jacente, d'un retour au bon temps du monopole, est sans doute à jamais écartée. « Nous avons accompli notre décolonisation », remarque un professionnel, qui avoue préférer le terme de producteur à celui de planteur. L'usine de Sarlat traduit cette émancipation, toute relative au demeurant : la France accuse un déficit commercial de près de 12 milliards de francs pour le commerce du tabac en feuilles...

de Bergerac
ERIC FOTTORINO

La semaine prochaine
VINS SUR VINGT

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Dépenses de consommation financées comme à la guerre

A EN croire André Lévy-Lang, le nouveau patron de Paribas, nous assistons au *« retour de l'économie réelle »*. C'est à ce thème qu'il consacre un article paru dans la dernière livraison du bulletin publié chaque mois par le Centre d'information sur l'épargne et le crédit, organisme créé par la Compagnie bancaire, dont il est aussi le président. En ce qui concerne tant l'activité des entreprises, le développement des marchés, notamment à l'Est, que l'inflation, les facteurs favorables l'emportent largement sur les facteurs défavorables. *« Toutes les raisons*, écrit-il, *concourent ... pour être optimiste pour les années 90*. Cet optimisme raisonné contraste avec les inquiétudes qu'inspire un système financier *« fragilisé »* par de nombreux risques liés au niveau très élevé de l'endettement (cause essentielle, comme le note justement l'auteur, des hauts taux d'intérêt) et à l'instabilité monétaire.

La conjonction d'un bon climat économique et de l'affaiblissement des marchés financiers a aussi pour résultat, nous dit André Lévy-Lang, d'aider les banques à retrouver auprès des entreprises leur rôle d'*« intermédiation »* (les sociétés, pour se procurer des fonds, comptent désormais moins sur l'émission des billets de trésorerie sur le marché, et davantage sur le crédit bancaire), sans perdre pour autant – au contraire – leur clientèle, fortement développée au cours des récentes années, d'emprunteurs individuels. Il me semble que ce dernier point mérite qu'on s'y arrête, surtout à un moment où le gouvernement, par le truchement d'une grande campagne publicitaire *(« il est adroit de mettre de l'argent à gauche »)*, exprime son intention de promouvoir l'épargne, jugée aujourd'hui insuffisante non seulement dans notre pays mais dans l'ensemble du monde développé (normalement pourvoyeur de fonds disponibles pour le reste du monde). Qu'il soit permis à ce sujet d'avancer quelques remarques. Outre la qualité de son auteur, un article paru dans un bulletin placé sous les doubles auspices de l'épargne et du crédit en fournit d'autant plus l'occasion que la liaison épargne-crédit, souvent difficile à élucider, est au cœur de maintes évolutions en cours propres à jeter une certaine lumière tant sur les failles de l'économie réelle (il en est encore) que sur les « crises » de l'économie financière.

L'effondrement des économies de l'ex-bloc communiste, la comparaison de leurs piètres résultats avec les nôtres, infiniment plus brillants quoique non exempts de défauts (dont certains très manifestes) un excellent terrain d'observation. Si les fabrications militaires en sont venues à occuper une place si grande dans le PNB soviétique, cela, bien sûr, est la conséquence des ambitions que nourrissaient ses dirigeants. Mais, de par sa nature, le système marxiste, voué théoriquement au service de l'homme, était condamné ou à disparaître rapidement ou à se mettre au service prioritaire de l'armée. Pour un système planifié, les commandes militaires, c'est l'idéal. Les stocks ne s'accumulent pas à cause de la mévente : ils sont un gage de force et de réussite. Le problème de l'adaptation de la production à la consommation est résolu par l'inexistence de la seconde. On voit une fois de plus à quel point était mensongère la pensée de Lénine. Il disait que le capitalisme portait en lui le germe de la guerre aussi sûrement que le nuage l'orage. Ce n'est pas le capitalisme, dans la mesure en tout cas où il se contente d'être une économie de marché, qui appelle cette critique, ce serait plutôt le système d'économie étatique et centralisé.

Au vu de l'analyse précédente, on serait tenté d'opposer sans autre forme de procès aux méthodes de l'économie de guerre – priorité aux productions de la défense nationale, rationnement ouvert ou déguisé pour les articles de la consommation civile – appliquées par le pouvoir marxiste les méthodes du marché par destination consacré à la satisfaction des besoins d'agents économiques – parmi lesquels on compte les consommateurs finaux que sont les familles et les individus – vivant en paix.

L'histoire économique des quarante-cinq dernières années témoigne sans conteste possible pour une telle vision des choses. Les économistes n'ont pas oublié la rapidité avec laquelle l'économie américaine se démobilisa, conservant le plein emploi malgré l'arrêt brutal de la construction des tanks, des liberty-ships , des millions de tonnes d'explosifs et de munitions... Quel que soit le rôle d'appoint joué par la suite par les programmes militaires (source d'énormes profits pour les grandes sociétés américaines... ou françaises, ou anglaises, etc.), l'important est ceci : l'économie de marché s'est révélée comme étant fondamentalement une économie de paix, prospérant à travers l'échange des produits et des services innombrables que les sociétés en paix offrent à la satisfaction des acheteurs. Doit-on en conclure pour autant que nos sociétés de paix se sont interdit d'utiliser les moyens artificiels par lesquels, en état de guerre, une économie s'efforce, coûte que coûte, à tirer d'elle-même le rendement maximum, quitte à sacrifier l'amortissement du matériel et les investissements d'avenir.

IL peut paraître paradoxal de comparer le crédit à la consommation – lequel, en France notamment, aura progressé annuellement de 30% en moyenne de 1986 à 1988 et encore de 10% à 15% depuis le début de 1989 – avec les méthodes généralement utilisées pour financer les dépenses d'une guerre. Pourtant l'analogie est frappante, et les conséquences, du moins sur le plan financier, très comparables. Que fait le plus souvent un gouvernement aux prises avec un conflit armé et l'accroissement des dépenses qu'il entraîne ? Théoriquement, il pourrait recourir à l'impôt, autrement dit au financement comptant. Mais cette solution, qui aurait le mérite d'apurer la situation une fois pour toutes, a peu de chances d'être retenue. C'est un fait qu'elle ne l'a pour ainsi dire jamais été. On lui préférera la formule de l'emprunt, volontaire ou forcé.

Des dizaines et des dizaines d'articles savants ont été écrits depuis une quinzaine d'années au sujet de l'équivalence de ces deux méthodes de financement. On ne s'appesantira pas ici sur cette controverse pourtant passionnante et dont l'origine se trouve dans plusieurs passages de l'œuvre de David Ricardo (économiste anglais mort en 1823). Schématiquement, la thèse d'origine (toujours valable, me semble-t-il) est la suivante : une dépense actuelle ne peut être couverte que par des ressources également prélevées sur l'instant. Que les fonds soient levés par l'impôt ou par l'emprunt, c'est autant de moins pour l'ensemble des autres emplois possibles, parmi lesquels, notons-le, figure l'épargne, entendez l'investissement productif, générateur de revenus futurs.

De cet investissement possible, la collectivité est à tout jamais privée par la dépense (ici, de guerre), et cela indépendamment de son mode de financement, par l'emprunt ou l'impôt. Si c'est l'emprunt, celui-ci sera bien remboursé par la suite, mais rien ne serait plus faux que d'en conclure qu'on fera payer par les générations futures les dépenses d'aujourd'hui. Plus tard, l'Etat lèvera bien des impôts sur le contribuable A pour rembourser le souscripteur B, ou l'héritier de celui-ci : il y aura transfert de richesses de A à B, mais globalement le revenu national disponible ne sera pas amputé d'un iota. Cela dit, Ricardo concluait de la façon la plus nette possible – contrairement à ce que d'éminents économistes américains veulent de nos jours lui faire dire – que la meilleure solution était de loin l'impôt au moment de la dépense, payé une fois pour toutes, alors que le service d'une dette publique exige un effort fiscal prolongé (lequel peut provoquer, faisait-il déjà remarquer, une fuite à l'étranger des contribuables lourdement taxés). Mais passons, pour revenir à l'analogie avec le crédit à la consommation, dont il s'agit non pas de dire s'il est bien ou mal – qu'il suffise de constater qu'il est très demandé ! – mais d'analyser le sens et les éventuelles conséquences sur l'économie générale.

La première analogie, c'est évidemment le caractère « dépense de consommation », n'ajoutant rien au capital productif des agents économiques (ni à celui de la nation), du débours à financer. Cela est vrai aussi bien dans le cas des dépenses de guerre que dans celui de la plupart des dépenses financées à crédit par les particuliers (une voiture est un bien très commode et désirable, mais c'est abusif d'y voir l'équivalent d'un capital, sauf en cas d'utilisation professionnelle). La question est de savoir s'il convient de favoriser, par une réglementation adéquate (telle que l'assouplissement de la prohibition de l'usure, comme on vient de le faire en France), la commodité du crédit qui relève de la seule économie privée.

Une deuxième analogie tient au statut ambigu de la nature de la créance détenue par le prêteur. Le souscripteur des bons de la défense nationale aura l'impression d'être un épargnant. Il le sera en effet pour lui-même et sa famille. Mais d'un point de vue « macro-économique », il n'aura rien ajouté à l'épargne nationale. Il détiendra simplement un droit sur les ressources fiscales futures de l'Etat (au moyen desquelles celui-ci paiera les intérêts et remboursera le principal). De même en ce qui concerne l'actif que l'organisme de crédit à la consommation possédera. En termes purement économiques, la créance sur le débiteur (acheteur d'une machine à laver) n'a aucun répondant du côté du « capital » productif. Il n'empêche que, à la faveur de la titrisation, des fonds communs vont vendre sur un marché financier déjà encombré des parts négociables, représentatives de ce genre de créances. Ces titres augmenteront encore l'offre globale des créances, elles contribueront donc au maintien de taux d'intérêt élevés, au détriment du secteur productif.

FIN 1989, l'ensemble des prêts aux particuliers (prêts personnels ou prêts à l'achat de tel ou tel objet spécifié) s'élevait à environ 350 milliards, somme que l'on peut rapprocher des quelque 500 milliards de dépôts bancaires à vue émanant de la même source. Globalement, les particuliers empruntent aux banques à 14,5% ou 15% (au bas mot) des ressources qu'ils leur confient gratuitement. La parade, tant du point de vue de l'intérêt particulier que de l'intérêt général, c'est non pas les dépôts rémunérés, mais le paiement comptant d'une fraction plus importante des achats faits à tempérament.

Si nos économies prospères sont aussi des économies fatiguées, dont maint équipement collectif ou non aurait besoin d'un ravalement, c'est peut-être parce que, d'une manière beaucoup plus subtile que celle des économies marxistes, elles n'ont cessé de s'organiser comme si elles conduisaient on ne sait quelle guerre, et cela parce que les méthodes de la guerre, plus expéditives, offrent toutes les apparences de l'efficacité.

La Corée dans les turbulences

Suite de la page 13

Le nouveau parti a non seulement mis en lumière les rivalités personnelles, qui constituent la toile de fond de cette restructuration, mais encore il a provoqué un sentiment de frustration dans la classe moyenne : après avoir voté, l'année dernière, pour différents partis, elle se trouve, du fait du prince, pratiquement sans solution de remplacement du pouvoir en place. Sentiment d'impuissance de la majorité, hésitations du gouvernement, oscillant entre laxisme et pulsions autoritaires, mécontentement suscité par la détérioration des conditions de vie et une augmentation de la corruption et de la criminalité, incertitude pour l'avenir, se conjuguent.

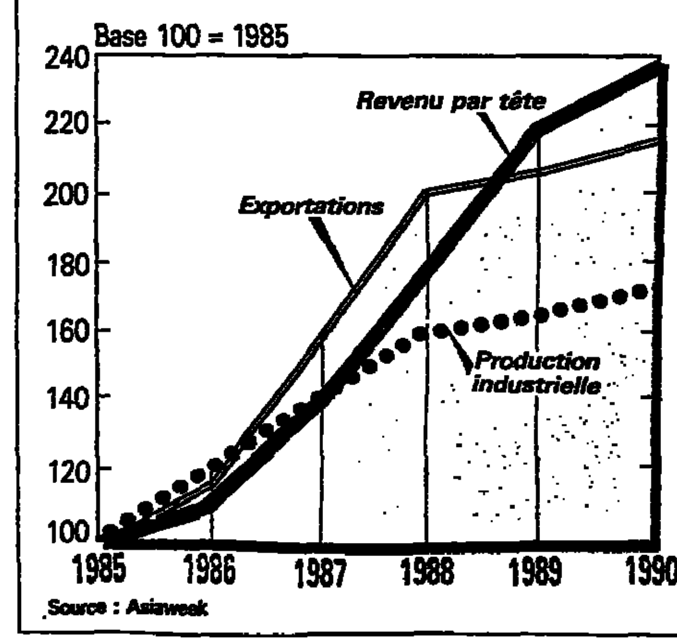
L'évident malaise que traverse la Corée ne devrait cependant pas se transformer en crise bouleversant radicalement la donne politique. Les Coréens ne sont pas sans atouts pour sortir du tunnel : leur volontarisme, leur pragmatisme et leur capacité d'adaptation ne sont plus à démontrer. Ils disposent, en outre, d'une accumulation de capital et de savoir-faire. Ils se sont déjà lancés dans les secteurs qui, demain, seront porteurs de la croissance : l'aéronautique de défense, les télécommunications, la pétrochimie. La Corée a l'ambition de devenir un pays qui compte sur le plan de la finance internationale (assurances, sociétés d'investissements, leasing), et sa présence commence à se faire sentir. Mais la reconversion prendra cependant du temps.

La reprise d'un rythme de croissance de 10,3 % au cours des trois premiers mois de 1990 est due à une poursuite de la consommation privée et à un boom temporaire de la construction. Des signes d'une stabilisation n'en pointent pas moins. La relative modération des augmentations de salaires (de l'ordre de 10 %, sauf dans le secteur bancaire étranger, cible des syndicats, où les demandes restent astronomiques) s'ajoute au redémarrage de l'investissement productif et au regain relatif de confiance des milieux d'affaires dans la politique gouvernementale. Un remaniement ministériel en mars a, en effet, évincé ceux que les industriels avaient surnommés *« les chevaliers de l'Apocalypse »*, jugés responsables de la chute des exportations pour une politique sociale visant à réduire l'écart croissant entre les riches et les défavorisés.

C'est la reprise plus que la justice sociale que joue la nouvelle équipe. *« Sans une réforme économique, le pays risque une révolution »*, déclarait en quittant ses fonctions, il y a quelques semaines, l'ex-conseiller économique du président, M. Moon Hi-gab. *« La crise est plus économique que politique. Une stabilisation de la situation est en cours mais il faudra de un à deux ans pour sortir de la phase de transition »*, estime son successeur, M. Ko Boh-young.

de Séoul
PHILIPPE PONS

Une croissance ralentie



Source : Asiaweek

De 1986 à 1988, le PNB coréen a augmenté de 12,3 % en moyenne annuelle. En 1989, la croissance est tombée à 6,7 % ; elle ne devrait guère dépasser 7 % cette année. Au cours des trois dernières années, les exportations ont crû à un rythme de 25 %, qui est retombé en 1989 à 5,2 %. Au cours des quatre premiers mois, elles n'ont progressé que de 0,1 %. En revanche, les importations ont fait un bond de 18,6 % en 1989 et de 15,2 % au cours des quatre premier mois de l'année. D'avril 1989 à avril 1990, les cours en Bourse ont chuté de plus de 30 %, tandis que les prix du terrain partaient en flèche, augmentant de plus d'un tiers au cours des deux dernières années. La consommation des ménages a augmenté de 10 % en 1989 et de 11 % au cours des quatre premiers mois de 1990.

L'enjeu africain

par Christian Saint-Etienne

LA crise de l'endettement des pays en voie de développement (PVD) a contribué à fragiliser le système monétaire international dans les années 80 par la menace qu'elle a fait peser sur la solvabilité des grandes banques internationales. Ce risque est à présent limité grâce au provisionnement des créances sur PVD qui atteint 60 % pour les banques françaises, 70 % pour les banques anglaises, davantage en Allemagne ; si les banques américaines sont moins prudentes, la banque J.P. Morgan a toutefois provisionné la totalité de ses risques sur les PVD en septembre 1989.

La crise de la dette a surtout été analysée jusqu'ici sous l'angle de l'effondrement possible du système bancaire international. Un apurement du passé, dans le cadre du plan Brady ou par conversion de dettes en participations locales dans les pays débiteurs, reste nécessaire.

Mais il est plus que temps, aujourd'hui, de réfléchir au financement du développement économique futur des PVD, tout particulièrement en Afrique. Ce continent si proche de l'Europe, dont la population explose, est au bord du désastre économique et moral.

L'Afrique subsaharienne souffre depuis une décennie de la diminution du revenu par habitant, de l'aggravation de la malnutrition et de la dégradation de l'environnement.

Ces maux sont liés aux déficiences politiques, au sous-investissement éducatif et matériel, et à l'explosion démographique : la population de l'Afrique subsaharienne devrait doubler d'ici vingt ans pour atteindre 1 milliard de personnes.

Afin de lutter contre la double tendance dévastatrice de l'explosion démographique et de la dégradation accélérée de l'environnement, le taux d'investissement de l'Afrique sub-saharienne, qui est passé de 20 % à 15 % du PIB au cours des années 70, devrait remonter, selon les travaux des organisations internationales, à environ 25 % du PIB au cours des années 90.

Cet effort permettrait de freiner la croissance démographique par des programmes efficaces de planning familial, de développer l'éducation de la population et les infrastructures, et de relancer les productions agricole et industrielle.

L'effort en faveur de l'agriculture est essentiel : elle assure aujourd'hui 35 % du PIB, 66 % des emplois et 40 % des exportations de l'Afrique. Une augmentation de la production agricole permettrait de nourrir la population tout en bénéficiant d'exportations croissantes.

Une réforme monétaire

La relance souhaitable de l'investissement ne peut venir de la seule épargne interne. Les prêts internationaux accordés à l'avenir devront l'être pour des investissements productifs vérifiables répondant à des besoins solvables. Concevoir la structure juridique et économique permettant de vérifier la qualité des investissements productifs et leur usage sera l'enjeu des futures négociations entre l'Afrique et ses bailleurs de fonds.

Les besoins non immédiatement solvables devront être couverts par l'aide publique au développement (APD) et les prêts concessionnels des organisations multilatérales. L'APD devra augmenter nettement dans les prochaines années si l'on veut vraiment réamorcer la pompe du développement.

Il faut également envisager une réforme monétaire ambitieuse si l'on veut créer les conditions d'une croissance harmonieuse à long terme et attirer les investissements privés étrangers. Une initiative spécifique de l'Europe dans ce domaine serait bienvenue.

On peut ainsi envisager la création d'un Fonds monétaire euro-africain (FMEA), conçu sur le modèle coopératif du Fonds monétaire international (FMI) et doté initialement de 30 milliards d'écus.

Les pays européens pourraient payer jusqu'à la moitié de leurs contributions par apports de créances publiques à plus d'un an sur les Etats africains membres du FMEA, après décote d'un tiers et renoncement aux intérêts. Ces créances se transformeraient en dette perpétuelle sans intérêt des Etats africains envers le FMEA.

La zone franc pourrait évoluer vers une zone écu, l'ensemble des pays membres du FMEA adoptant progressivement des parités stables mais ajustables par rapport à l'écu.

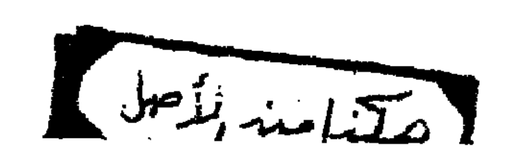
On créerait ainsi une zone de stabilité euro-africaine qui servirait de socle au développement des échanges commerciaux et financiers entre ces deux continents.

Sur ce socle monétaire, et avec une APD accrue, l'Afrique pourra se réformer politiquement, économiquement et socialement avec l'aide de l'Europe. Des propositions concrètes devraient être faites rapidement. Il s'agit avant tout de favoriser un sursaut de rigueur morale et une organisation politique désétatisée, avec des responsabilités clairement définies en contrepartie de réelles libertés d'entreprendre.

On ne peut laisser l'Afrique sombrer. Contenir dans quelques années le désespoir d'un milliard d'Africains coûtera davantage que de les aider aujourd'hui à retrouver l'espoir sur la terre d'Afrique.

► Christian Saint-Etienne est chargé de cours à l'université Paris-Dauphine.





Fiscalité du patrimoine et inégalités sociales

Le pré-rapport Hollande propose d'augmenter la taxation des plus-values mobilières

M. François Hollande, député socialiste de la Corrèze, a remis à la fin de la semaine dernière au *ministre de l'économie et des finances* un avant-projet de rapport sur la fiscalité du patrimoine, qu'il prépare depuis l'automne dernier avec d'autres parlementaires, y compris d'opposition. Le rapport sera rendu *public à la mi-juin*. Les *récentes* déclarations du président de la *République* à Auxerre, affirmant qu'aujourd'hui on peut s'enrichir en *dormant* et critiquant les *plus-values « seulement spéculatives »*, donnent à ce rapport *une particulière actualité*.

L'avant-projet de rapport Hollande est tout entier bâti sur deux idées. La première est que la fiscalité du patrimoine ne peut pas être un moyen décisif de réduction des inégalités sociales, inégalités qui seront beaucoup mieux corrigées par une amélioration de l'enseignement, de la formation, du cadre de vie, mais aussi par la revalorisation des bas salaires et l'accession à la *propriété* de logements grâce à une épargne encouragée par l'Etat. La seconde idée est que, la fiscalité pouvant servir à corriger les inégalités, ce serait une erreur de renoncer à emprunter cette voie sous prétexte qu'elle n'apporte que des solutions très partielles aux problèmes.

Fondé sur cette philosophie réaliste, le rapport tente de concilier deux impératifs : ceux de la justice sociale et de l'efficacité économique. La mission Hollande semble en effet convaincue qu'un sentiment d'inégalité se développe dans le pays et que celui-ci pourrait, si *rien n'était fait*, *menacer* la cohésion sociale de la nation et, par-là, remettre en cause notre réussite économique. Mais la mission semble également consciente du fait que, la France étant engagée dans l'aventure européenne, rien ne doit être fait qui puisse décourager la mobilité du capital ou inciter l'épargne à se réfugier dans des pays étrangers plus accueillants.

Pour toutes ces raisons, l'avant-projet de rapport ne propose pas d'alourdir globalement les impôts sur le patrimoine, se contentant de *suggérer une répartition différente*, notamment en introduisant – non *pas instantanément, mais* au fil des années – plus de progressivité dans les divers *prélèvements*.

L'essentiel des réflexions du *groupe* a porté *sur* l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune), les droits de succession, les mutations à titre onéreux (ventes d'immeubles, mutations de biens professionnels, cessions de droits sociaux), enfin les plus-values réalisées par les particuliers et les entreprises.

• L'impôt de solidarité sur la fortune

L'ISF n'est pas satisfaisant dans sa forme actuelle. Son « assiette » est trop étroite, ne représentant qu'environ 10 % du patrimoine des particuliers, tandis que certains critères d'exonération apparaissent très arbitraires, notamment la *détention de 25 % au moins du* capital d'une société, pour bénéficier des avantages attachés à l'outil de travail (non-imposition).

La *mission* a pourtant estimé que, cet impôt ayant déjà été modifié, de nouveaux changements serait inopportuns et d'autant moins souhaitables que l'ISF semble maintenant bien accepté malgré ses défauts. A plus long terme, c'est-à-dire *lors* de la prochaine législature, l'actuel système pourrait être transformé.

Cette transformation pourrait prendre – au choix – deux formes. La première est celle qu'avaient *proposée, il y a une dizaine d'années*, MM. Blot, Méraud et Ventejol, auteurs d'un rapport *demandé* en 1978 par M. Raymond Barre, et demeuré célèbre, sur l'imposition de la fortune. Les propositions contenues dans ce rapport donnaient nettement la préférence à une imposition unique faite lors de l'héritage, de préférence à une imposition annuelle. Les propositions *Blot-Méraud-Ventejol* contenaient une innovation majeure : *faire varier les droits de succession* en fonction de la fortune de l'héritier.

Sans écarter une telle solution, la mission Hollande s'est montrée réservée, soulignant notamment les risques accrus de fraude (dissimulation), de fuite de patrimoine vers l'étranger, d'inégalités possibles entre héritiers dans la même famille, de découragement à transmettre de façon anticipée un héritage sous forme de donation.

Une seconde solution, bâtie sur le maintien d'un impôt annuel établi sur une assiette très large et calculé sur des taux réduits, semble avoir eu les préférences. Les biens professionnels seraient alors imposables, *selon un dispositif spécifique*, à un taux unique de 0,2 %, et bénéficieraient d'un abattement qui pourrait être de l'ordre de 20 millions de francs, ce qui exclurait les petites et moyennes entreprises.

Ces réformes ne seraient pas proposées avant plusieurs années. Mais, dans l'immédiat, une double correction pourrait être apportée. La première concerne le plafonnement de l'impôt. On sait que, pour éviter de faire payer un impôt sur la fortune aux personnes ayant un capital relativement important (châteaux ou grandes propriétés, par exemple) mais ne disposant *que de revenus très minces, une* disposition de 1988 a prévu que l'impôt au titre de l'ISF et de l'IRP (impôt sur le revenu des personnes) ne pourrait excéder 70 % du revenu d'un même contribuable. Ce mécanisme ayant abouti dans certains cas à réduire voire à supprimer l'impôt de contribuables aisés (jusqu'à 26,6 millions de francs de patrimoine), l'idée a *été lancée de limiter l'effet de ce plafonnement*. Ainsi, la réduction de l'ISF ne pourrait jamais dépasser 100 000 francs. En contrepartie *seraient prises en compte*, avec l'ISF et l'IRP, les taxes foncières dans le calcul des 70 %.

• Les droits de succession

Ils ne seraient pas globalement alourdis, mais répartis différemment. Allégés dans la première partie du barème, ils seraient alourdis par la suite sans que le taux actuellement le plus élevé (40 % en ligne directe) soit modifié.

Une première mesure consisterait à relever l'abattement à la base en ligne directe de *275 000* francs à 325 000 francs (et de 300 000 à *350 000 francs pour les personnes* handicapées). Cet abattement, qui *n'a pas été modifié* depuis 1984, serait, par la suite, relevé chaque année en fonction de la hausse des prix. De même, la progressivité du barème serait-elle sensiblement accrue : aux sept taux actuels en ligne directe (5, 10 %, 15 %, 20 %, 30, 35 et 40 % au-delà de 11,2 millions de francs) seraient substitués seize taux, dont les trois *plus élevés* seraient de 35 % entre 5 et *7,5 millions*, 37,5 % entre 7,5 *et* 10 millions et 40 % au-delà de 10 millions. L'actuel barème « entre époux » serait exactement calculé *sur* le barème « en ligne directe », dont il se différencie actuellement un peu.

Ces différents aménagements allégeraient l'imposition des petites et moyennes successions (90 % des cas) et alourdiraient un peu celle des plus grosses, le basculement se faisant au-delà d'un million de francs par *héritier*. *Ainsi, une* part successorale (avant abattement) de *1 million* de francs qui subit actuellement un impôt de 133 750 F serait un peu allégée (131 875 F), alors qu'une part de 2 millions de francs verrait son prélèvement passer de 333 750 F à 421 875 F. Dans le haut du *barème une part de 50 millions de* francs qui supporte actuellement *18,7 millions de francs d'impôts en* supporterait 19,1 millions.

L'imposition entre collatéraux et non-parents, que le rapport juge *presque confiscatoire*, serait elle aussi aménagée, faisant place à des taux progressifs. La transmission aux petits-enfants serait encouragée, bénéficiant – dans la limite de la quotité disponible – des règles sœurs. La mission Hollande s'est penchée sur le problème de la transmission par héritage des biens professionnels, problème particulièrement aigu en France puisque la moitié des chefs d'entreprise ont plus de cinquante ans et qu'au cours des dix prochaines années 500 000 firmes, soit un quart du total, changeront de propriétaires.

Le cas des entreprises

Les dispositions déjà existantes *facilitent la transmission des biens* professionnels : donations-partages, réserves *d'usufruit autorisant* la donation en nue-propriété, *fractionnement sur cinq ou dix ans* des droits de succession, différés *de paiement... Ces dispositions une* fois cumulées peuvent réduire les droits jusqu'à *50 %*. *Mais la mission a estimé que ces avantages étaient insuffisants et a suggéré* plusieurs mesures. La première serait d'encourager *les donations* portant transmission d'entreprises *individuelles ou de droits sociaux*. Ce régime serait ouvert quel que soit *le liens de parenté avec* le donateur et même si aucun lien n'existe. *Il serait fonction de* l'âge du donateur et du donataire. Dans *certains conditions, la réduction* d'impôt pourrait, selon le rapport, *atteindre 40 %. Une autre formule* consisterait à favoriser un système *d'épargne constitué en* franchise d'impôt et qui servirait ultérieure*ment à régler les droits de succes*sion pour l'entreprise.

• La fiscalité des mutations à titre onéreux

La fiscalité des mutations à titre onéreux est un autre sujet abordé par la mission Hollande, qui en souligne le poids excessif par rapport à l'étranger, qu'il s'agisse de ventes d'immeubles, de mutations commerciales ou de cessions de valeurs mobilières. Problème d'ailleurs compliqué par le fait que ces droits sont prélevés par l'Etat et les collectivités locales (départements, communes, régions). Il est donc proposé d'alléger ces impôts, non seulement pour réduire la fraude (on minore souvent les prix réels), mais aussi pour accélérer et faciliter la mobilité du capital et des personnes. Dans ce but, les cessions d'immeubles à usage d'habitation bénéficieraient d'un abattement de *100 000 F*, à la charge de l'Etat, sur le prix d'achat de la résidence principale, abattement qui serait réservé aux acquisitions inférieures à *700 000 F. D'autre part*, les réductions de taux opérées *depuis deux ans sur les mutations* de fonds de commerce devraient *être poursuivies jusqu'à un* abaissement de 50 % de façon à rame*ner le taux intermédiaire* entre 3 % et 4 % et le taux maximum à 7 % *contre 14,20 % actuellement*. Pour les immeubles professionnels, le taux global actuel de 18,20 %, dont l'essentiel est prélevé par le département, devrait être ramené à environ 10 % d'ici trois ans.

Enfin, le taux *s'appliquant* aux cessions de droits sociaux *reviendrait de 4,80 % à 2 %*, mais concernerait toutes les cessions, y compris celles d'actions ne donnant pas lieu à un acte.

• L'imposition des plus-values mobilières et immobilières réalisées pourrait être modifiée

Les plus-values réalisées par des particuliers sur résidences principales sont actuellement exonérées. Après avoir envisagé de les imposer dans certaines limites (deuxième cession au cours d'une période de cinq ans, sauf cas de force majeure ou de conditions *particulières*), *la mission Hollande* semble s'être rangée à l'idée de ne *pas toucher au régime en vigueur*.

Elle propose en revanche de *modifier, en la durcissant*, la taxation des plus-values de biens immobiliers et de terrains à bâtir en ramenant de 5 % à 3,33 % l'abattement actuellement consenti par année de détention du bien. Ainsi, une plus-value sur terrain à bâtir, qui n'était *taxable* que pendant les vingt-deux premières années de détention, *le* serait jusqu'à la vingt-septième année. *Certaines propositions ont même été* faites de supprimer *purement* et *simplement* cet abattement *de* 5 % l'an pour les résidences secondaires, ce qui aurait pour résultat de mettre fin à l'exonération au bout de vingt-deux ans. Mais sur ces différents points, aussi délicats que controversés, la mission Hollande précisera probablement ses propositions d'ici à la mi-juin.

Le système de taxation des plus-values mobilières des particuliers est, quant à lui, critiqué : taxées à 16 %, ces plues-values peuvent être complètement exonérées si les transactions durant l'année n'ont pas dépassé 297 000 F. La mission Hollande propose, soit de geler ce *seuil et de laisser l'inflation* faire son œuvre en abaissant, année *après année, le niveau réel* de déclenchement de l'imposition, *soit de créer trois tranches d'impo*sition en fonction non plus des cessions mais du montant des plus-values réalisées : 0 % jusqu'à 20 000 F ; 16 % entre 20 000 F et 200 000 F ; 25 % au-delà de 200 000 F.

Restent les plus-values à long *terme des entreprises, que la loi de* finances pour 1990 a *taxées* à 19 % contre 15 % *précédemment*. La mission Hollande suggère de porter ce taux à 25 % pour les plus-values financières, que celles-ci soient réalisées sur des titres de placement ou sur des titres de participation. Le taux de droit commun – soit 37 % – s'appliquerait sur les plus-values *immobilières* (cessions d'immeubles administratifs ou d'immeubles non directement *affectés à l'exploitation*), sauf dans le cas où celles-ci seraient réinvesties dans des biens directement liés à l'exploitation ou à des achats de titres liés à une acquisition d'entreprise. Dans ce cas, le taux actuel de 19 % continuerait de s'appliquer. Tout ce dispositif établi sur des taux différents vise à encourager l'investissement productif.

La mission Hollande s'est *enfin* interrogée sur le contrôle des déclarations de succession et sur les pratiques consistant à « vider » les comptes avant le décès. Il est suggéré d'introduire la notion de présomption grave, précise et concordante pour faire échec à cette fraude. De même est-il proposé d'assimiler les dons d'au moins 100 000 F à de véritables donations *immédiatement imposables*.

Le rapport suggère enfin d'aider à la constitution d'une épargne, *notamment par la participation* et les plans d'accompagnement d'entreprise.

Al. V.

Le rapport annuel de la Cour des comptes n'est plus adapté

estime M. André Chandernagor

M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes, a déclaré vendredi premier juin devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale que le rapport annuel de la Cour des comptes *« n'était plus adapté aux nécessités de notre temps »* et a suggéré que certaines observations de la Cour puissent être rendues publiques à n'importe quel moment, comme cela est le cas aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Il a cité le cas de la construction des locaux universitaires et des difficultés que le ministère de l'éducation nationale allait avoir pour utiliser les moyens budgétaires mis à sa disposition.

La Cour pourrait publier trois ou quatre *grandes études par an sur* des sujets d'actualité, a ajouté *M. Chandernagor, qui a suggéré* que son champ d'investigations soit étendu à la Caisse des dépôts, à la Banque de France et aux opérations du Trésor.

□ **Alliance Degrémont-L'Air *liquide dans l'ozone*.** – Degrémont, filiale de la Lyonnaise des eaux et première société de traitement des eaux, vient de créer une société commune avec le groupe chimique L'Air liquide pour construire et vendre des générateurs d'ozone. La société, détenue à 51 % par Degrémont et 49 % par L'Air liquide, a repris l'activité technique et commerciale du groupe Asea Brown Boveri dans le domaine de l'ozone et des générateurs d'ultra violets. Comptant une centaine de personnes, elle devrait réaliser un chiffre d'affaires de *100 millions* de francs cette année : depuis plusieurs années, *le traitement par* l'ozone remplace progressivement l'usage du chlore pour l'épuration de l'eau.

□ **La loi sur le droit au logement *publiée au Journal officiel*.** – La loi instituant *« un plan d'action pour le logement des plus défavorisés »* dans chaque département et un fonds de solidarité pour des aides financières aux démunis, adoptée début mai et validée le 29 mai par le Conseil constitutionnel, a été publiée au *Journal officiel* du samedi 2 juin.

Fin du sommet de Kuala-Lumpur sur la dette

Les pays du tiers-monde demandent un meilleur accès aux marchés occidentaux

« Il n'est pas dans notre intention de ne pas payer notre dette », a déclaré dimanche 3 juin le premier ministre malaisien Mahatir Mohamad, à l'issue de la réunion de trois jours du groupe des quinze qui venait de se tenir dans la capitale de la Malaisie.

Le groupe des quinze, dont c'était le premier sommet depuis sa création en septembre 1989 à *Belgrade*, réunit quinze pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Europe, d'Asie et des Caraïbes, représentant la moitié de la dette du tiers-monde. *Dans* le communiqué qu'il a publié, le groupe souligne la nécessité d'obtenir de nouveaux crédits et celle *d'un abandon* des mesures pénalisantes quand les pays débiteurs ont *des arriérés* (les Etats-Unis avaient émis l'idée que la Banque *mondiale et* le FMI pénalisent les mauvais payeurs).

Soulignant également le lien qui existe entre dette et commerce, le communiqué insiste pour que les pays occidentaux améliorent l'accès à leurs *marchés*.

Le groupe des quinze demande enfin aux pays occidentaux *de stabiliser* leur taux de change et de *faire baisser leurs taux d'intérêt*.

Un contrat de 275 millions de francs pour Bouygues en Ouzbékistan

Le groupe Bouygues, numéro 1 du BTP a obtenu un contrat de 275 millions de francs pour la construction d'ici au début de 1992 d'un hôtel de luxe à Khiva, en Ouzbékistan, sur l'ancienne route de la soie. La réalisation coûtera au total 380 millions de francs. Une société mixte franco-soviétique a été constituée pour le projet, et ses statuts ont été approuvés jeudi *31 mai à Moscou* : le capital est détenu en majorité *par des groupes soviétiques*, notamment la compagnie aérienne *Aéroflot et la République* d'Ouzbékistan, le reste par Bouygues, Pul*lmann (groupe Wagons-Lits)*, qui gérera l'hôtel, et des banques françaises.

La construction sera financée à 28 % en *fonds propres*, à 72 % par des prêts de banques (la BNP avec la BCEN, la BUE et le Banco central) garantis du *risque* politique par la COFACE et la BFCE. Bouygues et Pullmann sont déjà associés pour un hôtel jouxtant la clinique *ophtalmologique du professeur* Fyodorov, à *Moscou*, qui doit *ouvrir à la fin 1990 ; Pullmann* va aussi gérer un ensemble hôtelier à *Varsovie, construit par CBC pour* 341 millions de francs d'ici à la fin de 1992

□ **Décès de Robert Noyce, l'un des pères de la micro-électronique.** – Robert Noyce, qui révolutionna l'électronique en co-inventant le semi-conducteur, à la fin des années 50, et tenta il y a deux ans d'organiser la reconquête américaine face aux Japonais à la tête de l'entreprise Sematech, est décédé à soixante-deux ans, dimanche 3 juin, à Austin (Texas), d'une crise cardiaque. M. Noyce et M. Jack Kilby avaient découvert et *mis au point séparément le circuit* intégré à la fin des années 50. *Cette découverte a permis* d'accroître considérablement la *capacité de mémoire et de traitement* des ordinateurs en concentrant un grand nombre de données sur une simple puce.

Invité du Forum RMC-« Libération »

M. Blondel souhaite élever les salaires « d'un maximum de catégories » au-dessus du SMIC

Invité, dimanche 3 juin, du Forum RMC-*Libération*, M. Marc Blondel a souhaité que des négociations sur les bas salaires s'ouvrent dans chaque secteur d'activités afin d'élever au-dessus du SMIC le maximum de catégories. Le secrétaire général de Force ouvrière a ajouté que *« si le patronat n'accepte pas de négocier, alors nous ferons jouer au SMIC le rôle qui a toujours été le sien, celui de la voiture-balai qui emmène le reste »*. Toutefois, M. Blondel, qui préconise une augmentation *« substantielle »* du SMIC, estime que celle-ci *« ne doit pas se répercuter sur l'ensemble des grilles de salaires »*. *« Si nous faisions cela,* a-t-il ajouté, *ce serait l'inflation à tous coups »*.

Evoquant la *réunion*, vendredi prochain, de la Commission nationale de la négociation collective décidée par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, le secrétaire général de FO a estimé que ce dernier *« veut* [à cette occasion], *donner l'impression*, selon lui, *justifiée qu'il regarde le dossier avec intérêt »*.

FINANCES

TOKYO, 1er juin ↑

Légère hausse

La Bourse de Tokyo a terminé lundi 4 juin en très légère hausse : l'indice Nikkei a gagné 34,25 yen (+ 0,1 %) à 32 925,37 yen à la clôture, après être monté jusqu'à 33 063,87 yen en cours de matinée. Après le recul de 373,94 yen de vendredi, le Kabuto-Cho reprend ainsi prudemment le mouvement de hausse modérée de la semaine précédente. Le volume d'échanges, cependant est resté inférieur à la moyenne de la semaine dernière, avec 300 millions de titres, les opérateurs attendant la publication du chiffre du chômage aux Etats-Unis. Le dollar a aussi terminé en légère hausse, gagnant 0,25 yen à 152,42 contre 152,17 vendredi à la clôture, soit + 0,16 %.

VALEURS	Cours du 1er juin	Cours du 4 juin
Akai	1 040	1 040
Bridgestone	1 670	1 600
Canon	1 760	1 760
Fuji Bank	2 800	2 800
Honda Motors	1 800	1 770
Matsushita Electric	2 150	2 160
Mitsubishi Heavy	1 050	1 080
Sony Corp.	8 550	8 580
Toyota Motors	2 530	2 530

Le Monde

La fête de Lutte ouvrière

« Les socialistes ont aggravé méthodiquement les inégalités contre lesquelles ils font mine de s'élever »

déclare Mme Arlette Laguiller

Mme Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, continue à défendre « le monde des travailleurs ». Pour la vingtième édition de la fête du mouvement trotskiste, qui s'est tenue du samedi 2 au lundi 4 juin, comme chaque année, à Presles (Val-d'Oise), Mme Laguiller a choisi, dans son allocution, de dénoncer à la fois le gouvernement socialiste et le racisme.

Le gouvernement socialiste est accusé d'avoir *« instauré, il y a huit années, le blocage des salaires, permis l'envolée de la Bourse, c'est-à-dire l'enrichissement de tous ceux qui gagnent de l'argent en dormant. Ces inégalités contre lesquelles ils font mine de s'élever aujourd'hui, ils les ont voulues sciemment, ils les ont aggravées méthodiquement »*. Pourtant, a ajouté la dirigeante de Lutte ouvrière, *« aujourd'hui, à ce qu'il paraît, l'économie marche bien »*. Pas pour tout le monde, selon elle, puisque, *« lorsque l'économie capitaliste va mieux, cela signifie que les inégalités sont plus grandes, cela signifie que les injustices sont plus choquantes »*.

Evoquant les troubles de certains pays d'Afrique et les intérêts français protégés par l'armée française, *« qui renforce par sa seule présence des dictatures infâmes »*, Mme Laguiller a tenu à exprimer la solidarité de son mouvement *« avec ceux qui se sont révoltés ou ceux qu'on a ici le culot de présenter comme des pilleurs dans un pays soumis au pillage permanent des capitaux français »*. « Oui, a-t-elle ajouté, *il faudrait que nous ayons la force d'imposer à ces faux socialistes qui nous gouvernent qu'il n'y ait plus aucune troupe française en Côte-d'Ivoire, au Gabon et dans aucun pays d'Afrique. »*

« Parmi les démagogues il n'y a pas que Le Pen »

Passant au chapitre du racisme, Mme Laguiller a estimé que *« l'aggravation des inégalités et la montée de la pauvreté donnent un terrain favorable à tous les démagogues qui spéculent sur les préjugés racistes et, parmi ces démagogues, il n'y a pas que M. Le Pen »*. *« Il n'y a qu'à voir*, dit-elle, *comment la droite dite libérale s'aligne sur les idées de Le Pen, il n'y a qu'à voir comment le Parti socialiste s'aligne sur la droite dite libérale. Pour Lutte ouvrière, le racisme sert à masquer la lutte des classes. »*

Réaffirmant la conviction communiste de son mouvement, Mme Laguiller a regretté *« l'absence politique de la classe ouvrière, qui permet aujourd'hui un glissement encore plus à droite »*. Pas un mot pourtant dans son discours sur l'ouverture des pays de l'Est, mais, interrogée à ce sujet, elle s'en est réjouie en précisant : *« Cette ouverture est l'effondrement du stalinisme, non du communisme. »*

La hausse des prix est passée sous silence : *« Il aurait alors fallu parler de l'économie de marché. Or, le capitalisme maintient les trois quarts de l'humanité dans le sous-développement. »* Rien non plus sur le premier anniversaire de la répression en Chine, qu'elle a toutefois condamnée face à la presse. Côté fête, on avait enregistré, samedi, l'entrée de sept mille personnes. Dimanche, on en comptait à peu près autant, et c'est sous une pluie fine et persistante que Michel Legrand a pris le relais sur le podium après l'allocution de Mme Laguiller.

Comme chaque année, près de trois cents stands se sont partagé durant les trois jours le parc du château de Bellevue. Les partis étrangers d'extrême gauche, les délégations régionales, les sympathisants de grandes entreprises, alternaient avec les restaurants, le cinéma, le chapiteau scientifique et la librairie, qui, pour la première fois, s'était retranchée dans une des pièces du château que Lutte ouvrière loue avec le parc depuis plusieurs années déjà.

JACQUELINE MEILLON

L'adoption du projet de loi sur le travail précaire

L'acte de naissance d'un nouveau mode de gestion des effectifs

La discussion par l'Assemblée nationale du projet de loi sur la précarité (*le Monde* daté 3-4 juin) a entériné discrètement une modification essentielle des règles régissant le contrat de travail. L'adoption du texte signifie la fin du mythe du plein emploi, de la référence symbolique au travail stable, sous couvert d'une simple limitation du développement de la précarité.

A l'origine conçue pour freiner l'essor du travail précaire – intérim ou contrats à durée déterminée, – la loi votée en première lecture dans la nuit du 1er au 2 juin restera comme l'acte de naissance officiel d'un nouveau mode de gestion des effectifs. Un contresens pour un texte destiné à apporter une limitation à des pratiques réprouvées par les députés socialistes, qui avaient déposé une proposition de loi ; par le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, qui avait imaginé un encadrement plus strict ; puis par des partenaires sociaux qui avaient signé un accord soi-disant restrictif. Désormais moralisés et socialement mieux protégés, les emplois « atypiques » ont acquis droit de cité, les abus les plus criants ayant été corrigés au moment où, précisément, ils devenaient moins nombreux, la reprise économique aidant (*le Monde* du 2 juin).

Alors que les uns et les autres prêchent la flexibilité interne, qui, à coup de formation notamment ainsi que le réclame le président de la République, permettrait le maintien dans l'emploi d'un personnel mieux qualifié grâce aux stages, voilà que syndicats, employeurs et hommes politiques s'entendent pour rendre supportable la flexibilité externe honnie, celle-là même qui élimine les moins formés de l'entreprise ou les réduit au sort de supplétifs vulnérables.

Flux tendus

Sur le fond, le changement qui vient d'intervenir est considérable. Il est admis que les entreprises pourront avoir recours à l'intérim ou au contrat à durée déterminée pour des périodes longues – pourquoi pas jusqu'à trente-six mois, sous certaines conditions – non plus pour des causes exceptionnelles, mais dans le cadre général de l'adaptation permanente de leurs effectifs aux moindres fluctuations. Avec un personnel en nombre juste inférieur aux besoins de la production, il devient possible de disposer de façon régulière d'un volant de main-d'œuvre variable dans une optique de répartition des rôles selon ce qu'on appelle maintenant la gestion à flux tendus. C'est-à-dire que cohabitent, dans un même lieu de travail, des cercles concentriques d'emplois, les uns étant assurés de la pérennité de leur poste, et donc en situation stable – les mieux formés, – les autres servant d'appoint ou de tampon, licenciables à tout moment, et le payant par un statut différent. Le tout au nom de la souplesse – devenue une composante permanente de la politique sociale à deux vitesses – des emplois et des effectifs pour permettre aux entreprises de répondre instantanément aux incertitudes, aux contraintes et aux exigences du marché...

Ce système est déjà très répandu. Il s'en trouvera conforté. Actuellement, si les diverses formes précaires d'emploi sont revenues de 6,2 % des effectifs salariés à 6 % en 1989, contre 3,8 % en 1985, la pratique est rodée. On compte un million de travailleurs à titre précaire, dont 850 000 salariés, quand, le ministre compris, personne ne sait vraiment très bien comment endiguer ces autres plaies que constituent la fausse sous-traitance ou le prêt de main-d'œuvre illicite, deux nouvelles manifestations du développement du travail au noir ou clandestin. Après le secteur tertiaire et le commerce, les industries et, principalement, l'automobile se sont organisées pour profiter de ces méthodes qui améliorent leur compétitivité. Dans telle usine automobile du nord de la France, les équipes de certains ateliers sont composées à 40 % ou 90 % d'intérimaires, de contrats à durée déterminée ou de SIVP, alors qu'on y proclame l'exigence de la qualité. Selon une enquête réalisée par le GIM (Groupement des industries métallurgiques de la région parisienne), en mars 1990, 70 % des entreprises de plus de 500 salariés utilisaient du personnel temporaire et prévoyaient de faire de même au second trimestre.

Tout en rappelant que le contrat à durée indéterminée reste la règle, le texte qui vient d'être adopté autorise en fait cette nouvelle définition du travail qui correspond à un usage moderne. Insensiblement, l'emploi stable et permanent n'est plus l'esprit, sinon la lettre ; la notion de plein emploi s'éloigne, que le chômage avait déjà mis à mal. Débarrassées de leurs aspects les plus contestables, les formes précaires d'emploi vont être inconsciemment ou hypocritement institutionnalisées parce que les partenaires sociaux comme le législateur ont souhaité un compromis plutôt qu'un débat public sur ce qui aurait dû être un choix de société.

ALAIN LEBAUBE

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4-5 juin 1990 a été tiré à 499 816 exemplaires.

Avec l'appui des « reconstructeurs » et du PCI

Les rénovateurs communistes appellent à « la construction d'une nouvelle force à gauche »

Transfuges, dissidents et contestataires du PCF s'organisent pour tenter de mener à bien leur projet de recomposition de la gauche *« sur le socle de ceux qui viennent de la famille communiste »*. En accord avec les « reconstructeurs » qui continuent d'agir de l'intérieur du PCF et avec la branche française du Parti communiste italien (PCI), le Mouvement des rénovateurs communistes a lancé, mercredi 30 mai, un *« appel pour la construction d'une nouvelle force politique à gauche »*, à *« ambition révolutionnaire »*, en annonçant l'organisation d'une réunion publique sous la présidence de M. Marcel Rigout, ancien ministre, le mercredi 6 juin à 20 h 30, à la Maison de la mutualité, à Paris.

Le texte de cet appel indique notamment :

« Le PCF perd chaque jour davantage de sa crédibilité, se vide de sa substance militante. Dépassés par les événements historiques, arc-boutés sur le dérisoire pouvoir qu'ils exercent, l'esprit et le comportement toujours plongés dans le stalinisme, les responsables du PCF sont en train de s'exclure eux-mêmes du champ politique. Les prestations télévisées de Georges Marchais deviennent pitoyables (...). Nous ne pensons pas que le PCF soit aujourd'hui réformable (...).

» La situation, bien que différente, n'est pas substantiellement meilleure du côté du PS. Sa crise est désormais devenue de notoriété publique. Sur le fond, elle exprime un essoufflement durable du projet social-démocrate. Le PS n'a plus de perspectives ni même de réformes un tant soit peu « fortes » qui lui permettent de se distinguer des actions engagées par les dirigeants économiques du capitalisme. Le PS (...) devient politiquement vide et (...) se place à la remorque de l'idéologie de droite (...). La création d'une nouvelle force politique à gauche devient une urgence (...) »

De son côté, le Forum progressiste, qu'anime M. Claude Llabres et qui revendique trois cents élus et mille militants, entretient, au contraire, le dialogue avec le PS. Il se propose de créer un « comité de liaison des clubs et réseaux progressistes » et d'organiser un colloque, en novembre prochain, à l'Assemblée nationale, dans la perspective des états généraux de la gauche.

□ **Ivresse au volant : trois personnes tuées, six autres blessées.** – Un automobiliste en état d'ébriété, roulant à près de 160 km/heure, a renversé et tué trois personnes, en blessant grièvement six autres samedi soir 2 juin à Soumont-Saint-Quentin (Calvados). Le conducteur Jean Jarry, trente-sept ans, qui avait pris la fuite après avoir heurté le groupe de personnes appartenant à une fanfare municipale, a été arrêté deux heures plus tard, inculpé d'homicides volontaires et écroué à la maison d'arrêt de Caen.

□ **LIBÉRIA : scènes d'exode à Monrovia.** – Alors que les troupes rebelles, conduites par Charles Taylor, se rapprochent de Monrovia, l'exode des habitants de la capitale continue. De nombreux candidats au départ, en majorité des Guinéens, ont envahi l'aéroport James Springs Payne. D'autres, des Libériens, membres de l'ethnie Krahn, celle du président Samuel Doe, principalement des femmes et des enfants, cherchent à gagner le comté de Grand Gedeh. D'autre part, plusieurs compagnies aériennes, dont Air Afrique, ont cessé de desservir l'aéroport international de Robertsfield. – *(AFP.)*

« Il faut refonder le communisme »

déclare M. Félix Damette

LIMOGES

de notre correspondant

« Le Front national se nourrit du vide intellectuel laissé par le PS et le PCF. » M. Félix Damette a ainsi résumé l'analyse des « reconstructeurs » communistes lors de leur fête organisée les 2 et 3 juin, pour la deuxième année consécutive, à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), dans le fief de M. Marcel Rigout. Y étaient aussi notamment présents MM. Gaston Viens, maire d'Orly, exclu du PCF, Martial Bourquin, secrétaire de la fédération dissidente du Doubs, Roger Ranoux, l'une des figures marquantes de la Résistance en Périgord, et plusieurs maires et conseillers généraux communistes du Limousin.

Une fête placée sous le signe du rassemblement et de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, à laquelle étaient invités et représentés la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, SOS-Racisme et le mouvement tiers-mondiste « Ça suffat comme ci » du chanteur Renaud.

« Le PS et le PCF, a poursuivi M. Damette, *sont complices dans un bien mauvais jeu où chacun a pris son parti de l'autre, dans une impuissance commune à définir des perspectives et une politique de gauche, le premier en durcissant les options de la droite, le second empêtré dans ses contradictions opportunistes en réclamant par exemple des réductions budgétaires sur la maintenance de la force nucléaire française tout en continuant à juger celle-ci nécessaire. »*

Avant lui, M. Rigout avait dénoncé la responsabilité *« du groupe qui a confisqué la direction du parti »*, et qui a ainsi contribué selon lui, en jetant le discrédit sur les thèmes de la gauche, à laisser le champ libre à l'extrême droite. Et M. Gaston Viens, rescapé de Buckenwald, avait affirmé devant le mémorial aux 642 victimes de la tuerie d'Oradour-sur-Glane le 6 juin 1944 : *« A l'heure où la guerre froide s'achève, le moment est venu d'en finir avec la deuxième guerre mondiale »*, ce qui implique *« la réunification, puisque le peuple allemand la souhaite »*, mais aussi *« la garantie des frontières actuelles »*. *« En tout état de cause*, a ajouté le maire d'Orly, *il ne faut pas aborder ce problème de manière bloquée. »*

Conclusion de M. Damette : en un moment où *« la politique est malade »*, il faut *« refonder le communisme lui-même »*.

GEORGES CHATAIN